



RAPPORT ANNUEL 2018



LE COLLEGE COMMUNAL AU CONSEIL COMMUNAL

Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la commune durant l'exercice 2017-2018.

Ce rapport concerne la période s'étendant du 1er août 2017 au 31 juillet 2018. En ce qui concerne l'Instruction publique, la période s'étend sur une année scolaire.

Les mouvements de la population sont ceux enregistrés entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017.

Par le Collège:
La Directrice générale,

A blue ink signature, appearing to read 'Godechoul', written in a cursive style.

Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,

A black ink signature, appearing to read 'Pigeolet', written in a cursive style.

Françoise PIGEOLET

P 6	WAVRE, POLITIQUE
P 6	A. Le Conseil Communal
P 10	B. Le Collège communal
P 12	C. Intercommunales, Associations et Sociétés assimilées d'intérêt public auxquels la Ville est associée
P 21	WAVRE, L'ADMINISTRATION - NOS SERVICES A VOTRE SERVICE
P 22	ACHATS— ARCHIVES—COURRIER/ CLASSEMENT—ACCUEIL—TUTELLE—GESTION DES PARKINGS
P 26	AFFAIRES SOCIALES
P 32	BIBLIOTHEQUES COMMUNALES
P 36	COHESION SOCIALE
P 42	COMMUNICATION
P 44	CRECHE COMMUNALE
P 48	ENTRETIEN DES LOCAUX
P 50	FESTIVITES—CULTURE
P 56	FINANCES
P 62	FOIRES ET MARCHES

TABLE DES MATIERES

P 64	INFORMATIQUE
P 66	INSTRUCTION PUBLIQUE—ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE—JEUNESSE
P 72	MOBILITE
P 78	PERSONNEL
P 80	RELATIONS PUBLIQUES — AFFAIRES CIVILES
P 86	SECRETARIAT GENERAL—CITOYENNETE—DEVELOPPEMENT COMMERCIAL— AFFAIRES IMMOBILIERES—JURIDIQUES
P 92	SERVICE INTERNE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION DU TRAVAIL (SIPP)
P 94	SPORTS
P 98	SYNDICAT D'INITIATIVE
P 100	TRAVAUX
P 108	URBANISME
P 114	WAVRE, SON BUDGET

A. LE CONSEIL COMMUNAL



1. Composition jusqu'au 3 décembre 2018

Le Conseil communal se compose de::



Conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le nombre de conseillers communaux est déterminé par le nombre d'habitants de la commune.

La Ville de Wavre étant dans la catégorie des communes ayant entre 30.000 et 34.999 habitants, le Conseil communal de Wavre est composé de 31 membres.

Le Conseil communal, issu des élections du 14 octobre 2012, a été installé lors de la séance du 3 décembre 2012.

20 conseillers Liste du Bourgmestre

MICHEL CHARLES, Bourgmestre en titre
 PIGEOLET FRANCOISE, Echevin, Bourgmestre f.f.
 MASSON ANNE, Echevin
 HERMAL CARINE, Echevin
 QUIBUS FREDDY, Echevin
 GILLARD LUC, Echevin
 MONFILS-OPALFVENS ELIANE, Echevin
 HANNON JEAN-POL, Echevin
 DEMORTIER NATHALIE, Présidente du CPAS
 PLUMIER-BACCUS ANNE-MARIE, Conseillère
 COLLET-NEWMAN PASCALE, Conseillère
 DELABY MICHEL, Conseiller
 NASSIRI MOON, Conseiller
 HOANG VINCENT, Conseiller
 BRASSEUR PAUL, Conseiller
 WILLEMS RAYMOND, Conseiller
 BOUCHER PIERRE, Conseiller
 CORNIL BERNARD, Conseiller
 MARTIN JACQUES, Conseiller
 AGOSTI WALTER, Conseiller

4 conseillers Ecolo:

TOUSSAINT SABINE, Conseillère
 LEJEUNE CHRISTOPHE, Conseiller
 RUELLE FRANCOIS, Conseiller
 VAN LIERDE FRANCOISE, Conseillère

4 conseillers PS

CRUSNIERE STEPHANE, Conseiller
 (jusqu'au 18 septembre 2018)
 MICHELIS KYRIAKI, Conseillère
 DEFALQUE PHILIPPE, Conseiller
 (décédé le 19 août 2018)
 MORTIER CEDRIC, Conseiller
 BOUDOUH Asma
 (à partir du 18 septembre 2018)
 EL MAIFI Samira
 (à partir du 18 septembre 2018)

et 3 conseillers Cdh

THOREAU BENOÎT, Conseiller
 VOSSE BERTRAND, Conseiller
 RAUCENT BENOÎT, Conseiller

2. Activité

Entre le 1er août 2017 et le 31 juillet 2018, le Conseil communal a tenu 10 réunions.

Au cours de ces réunions, il a délibéré sur 689 objets (665 pour la période précédente) : 292 en séance publique et 397 à huis clos.

Au cours de ces séances, le Collège communal a répondu à plusieurs questions d'actualité posées par les conseillers communaux qui portaient sur: les équipements des plaines de jeux; Be-Alert; le Wi-Fi Gratuit; aux sentiers; la problématique de la circulation entre l'avenue des Acacias et la chaussée de Louvain; les déviations dans les travaux des rues Rauscent, route de Rixensart, Mérode et Etoile; la nouvelle parue récemment dans la presse, faisant état de la création d'un service de train IC de Louvain à Charleroi via Ottignies, ceci afin de permettre aux voyageurs du nord du pays de joindre plus facilement l'aéroport de Charleroi à partir de la gare de Fleurus qui sera entièrement réaménagée à cet effet et sur les implications que cette mesure aura sur le trafic de la ligne 139 et, en particulier, sur les fermetures des passages à niveau ; l'installation d'une antenne GSM sur le clocher de l'Eglise de Limal; Yambi Développement; la propreté et les cendriers; le contournement nord de Wavre; la Mobilité douce; le projet immobilier de tour; le conteneur mobile pour feuilles mortes; le bruit à Walibi; le compost du Centre sportif; l'appel à candidatures « Communes Zéro déchet »; le label commune pedestre; les panneaux déposés dans le parc Houbotte afin de sensibilier les habitants à la question des déchets; l'abattage d'arbres rue du ruisseau du Godru; la fontaine du rond-point du boulevard de l'Europe; l'initiative citoyenne de Waterloo de recycler les mégots; le Vignoble communal; le chancre situé rue du Pont du Christ; à Limal; les travaux de marquage à la sortie de la rue des Acacias; l'abattage d'arbres abusif; la rénovation de la chapelle de Gimohaye, le programme POL-LEC; les élections et la rue Henri Lepage.

4 motions ont été déposées par des conseillers communaux. Ces motions portaient sur les pensions des administrations provinciales et locales, la création d'un budget participatif, le projet de loi autorisant les visites domiciliaires, la privatisation de la banque Belfius.

Durant la même période, deux citoyens ont interpellé publiquement le Conseil communal sur le thème « Wavre, commune hospitalière » et au sujet de l'attribution d'une parcelle de terrain destinée à l'implantation d'un vignoble au lieu dit « Les 4 sapins » et son exploitation par l'asbl « Les pieds dans la Dyle ».

Parmi les nombreuses décisions prises par le Conseil cette année, citons notamment les marchés publics de travaux relatifs à la conformité de l'installation électrique de l'Hôtel de Ville, à la rénovation des voiries du quartier de Stadt, à la rénovation de l'Ecole Vie, à l'installation d'abris avec arceaux pour vélos aux halls sportif de Wavre, Limal et Bierges et au Lara Club, à la rénovation et la mise aux normes du Complexe culturel de Limal, l'aménagement d'un terrain de basket au centre sportif de Wavre, aux travaux d'aménagement et d'égouttage de diverses rues; les marchés publics de fournitures relatifs au remplacement du réseau informatique de l'Administration communale, à la migration vers la suite Microsoft Office 365 Entreprise, l'acquisition de matériel de désherbage alternatif, à l'extension du système de vidéosurveillance police; la concession de travaux et de services sur les parkings publics; l'opération citoyenne «On sème dans la ville»; la mise en place d'une pension complémentaire pour le personnel contractuel (2e pilier), la création d'une Asbl « Maison du Tourisme du Brabant wallon »; la création d'un contournement nord de Wavre; la motion « Wavre, commune hospitalière », la mise en place d'un budget participatif, les conventions relatives à Be-Alert, à la mise à disposition de deux terrains de Padel; l'acquisition de maisons rue du Chemin de Fer, 21, rue Théophile Piat, 26-28, rue du Tilleul, 39 et rue Charles Jaumotte, 56; la modification du Règlement général de police; le Plan Communal de Mobilité; les différents règlements complémentaires de circulation routière organisant le stationnement à l'avenue Maupassant, créant une zone de stationnement et une zone d'évitement dans la rue du 4 Août, créant un emplacement PMR à la Montagne d'Aisemont, créant un emplacement PMR sur la Place Albert 1er, un rétrécissement de la chaussée à la rue du Tilleul, organisant le stationnement dans le centre de Limal, sécurisant le quartier et l'école de Profonsart, organisant le stationnement de la rue du 4 Août, créant un passage piétons avenue Sabin, créant un emplacement de parkings réservés aux taxis, créant une zone de chargement/déchargement place Bosch, la signalisation lumineuse au carrefour de Basse-Wavre, le statut de la voirie et la signalisation du Vieux chemin du Poète, créant une zone 30 au quartier de Stadt ; la désignation et la prestation de serment de la Directrice générale stagiaire, ...



B. LE COLLEGE COMMUNAL

1. Composition jusqu'au 3 décembre 2018



Bourgmestre en titre,
Charles MICHEL



3^{ème} Echevin, **Carine HERMAL**

Famille - Affaires sociales -
Personnes handicapées -
Santé - Logement - Petite
enfance - Seniors



6^{ème} échevin,
Eliane MONFILS-OPALFVENS

Instruction publique - Accueil
extrascolaire



Premier échevin,
Bourgmestre faisant fonction
Françoise PIGELET

Culture - Festivités - Citoyen-
neté - Commerce - Classes
moyennes - Emploi



4^{ème} échevin, **Freddy QUIBUS**

Bâtiments communaux -
Economies d'énergie -
Propreté publique -
Etat civil - Population - Travaux
- Gestion des salles et prêt de
matériel



Echevin, **Jean-Pol HANNON**

Sport - Marchés - Foires -
Relations avec les quartiers -
Associations patriotiques



2^{ème} échevin, **Anne MASSON**

Finances - Budget - Personnel
communal - Coopération au
développement - Affaires
juridiques - Marchés publics -
Informatique - Tourisme -
Urbanisme



5^{ème} Echevin, **Luc GILLARD**

Jeunesse - Environnement -
Bien-être animal - Mobilité -
Sécurité routière - Cultes



Présidente du CPAS
Nathalie DEMORTIER



Directrice
générale
**Christine
GODECHOUL**
depuis le
4/01/2018



Directrice
générale faisant
fonction,
Patricia ROBERT
jusqu'au
3/01/2018



2. Activités

Entre le 1er août 2017 et le 31 juillet 2018, le Collège communal a tenu 50 réunions (50 pour la période précédente).

Au cours de ces réunions, il a été délibéré sur 4.233 objets (4.248 pour la période précédente). Il s'est prononcé en matière d'autorisations diverses dans 10 % des cas.

Parmi les nombreuses décisions du Collège, citons notamment :

- Le recrutement de divers membres de personnel permettant un meilleur service au citoyen;
- L'organisation et la participation aux nombreux événements / actions suivants:
 - Wavre au cœur de l'Hiver;
 - Wavre sur Herbe;
 - Saint-Nicolas;
 - Wacolor;
- L'attribution des marchés publics initiés par le Conseil communal;
- Les conditions et l'attribution des marchés publics dont le Conseil a donné la délégation au Collège;
- Les ordonnances temporaires de circulation routière;
- La communication sur divers sujets (environnement, culture, mobilité, travaux,...).

C. Intercommunales, associations et sociétés assimilées d'intérêt public auxquels la Ville est associée.

La Ville dispose de plusieurs entités pour l'aider à gérer plusieurs aspects de la vie communale.

Ces entités peuvent se présenter sous la forme d'une intercommunale (association de plusieurs communes pour gérer une activité d'intérêt communal), d'une asbl ou d'une société privée, d'un Conseil consultatif, d'un comité ou d'une commission (chargé de conseiller la commune dans différentes matières).

Les intercommunales

Une intercommunale, c'est une association d'au moins deux communes qui décident de gérer ensemble une matière d'intérêt communal dans un souci d'efficacité et d'économie.

Les intercommunales de la Région wallonne sont réglementées par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Société intercommunale bruxelloise pour la diffusion de la télévision, « Brutélé » – « VOO ».

Brutélé est un opérateur multimédia, actif dans les domaines de la télédiffusion et les télécommunications. BRUTELE commercialise l'ensemble de ses services sous la marque VOO.

Les représentants actuels de la Ville au sein de l'intercommunale sont : MM. Jean-Pol HANNON, Luc GILLARD, Raymond WILLEMS et Jacques MARTIN.

Intercommunale in BW

Né de la fusion, en décembre 2017, entre l'IBW et l'IECBW, l'InBW est active dans :

- création, équipement et promotion de parcs d'activité économique;
- accueil et accompagnement des entreprises;
- étude et réalisation d'infrastructures communales et supra communales à usage public;

- production et distribution d'eau potable;
- collecte et assainissement des eaux usées;
- gestion des égouts et des raccordements;
- collectes sélectives des déchets (porte-à-porte, recyparcs – parcs à conteneurs, bulles à verre...);
- traitement et valorisation des déchets;
- lutte contre les inondations (gestion des ouvrages hydrauliques, cours d'eau et plans d'eau);
- déploiement de la cogénération et de l'éolien;
- gestion du crématorium du Champ de Court;
- déploiement et exploitation de la technologie digitale.

La Ville était associée à l'IBW depuis sa création en 1966 et à l'IECBW depuis 2005

Les représentants de la Ville au sein de l'InBW sont Raymond WILLEMS, Pierre BOUCHER, Luc GILLARD,

Jean-Pol HANNON, et Anne MASSON.

IMIO

L'intercommunale IMIO a pour objectif de promouvoir et de coordonner la mutualisation de solutions métiers et de fournir, aux pouvoirs locaux, des produits et services en développant trois activités principales:

- Produire des logiciels Open source répondant aux besoins des pouvoirs locaux
- Acheter des solutions propriétaires en centrale d'achat pour permettre aux communes de bénéficier de solutions du marché à moindre coût et offrir un service d'accompagnement à leur utilisation et leur évolution.
- Formaliser les processus de travail des pouvoirs locaux pour les aspects organisationnels et de simplification administrative afin d'accroître leur efficacité.

La Ville est associée à IMIO depuis

2016.

Les représentants actuels de la Ville au sein d'IMIO sont: MM. Paul BRASSEUR, Jean-Pol HANNON, Raymond WILLEMS et Mmes Pascale COLLET-NEWMAN et Eliane MONFILS-OPALFVENS.

Inter-Régies

Inter-Régies est l'association de coordination du secteur public de l'électricité, du gaz naturel et de la câblo-distribution. Cette intercommunale a pris depuis une année la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée (srl) de droit privé.

La Ville est associée à Inter-Régie depuis 1968.

Les représentants de la Ville au sein d'Inter-Régie sont:

Au Conseil d'Administration : Mme Anne MASSON;

Au Collège des Commissaires : Mme Dounia BOUMAAZA.

Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, « I.S.B.W. »

Créée en 1956, sous l'appellation Intercommunale des Œuvres So-

ciales du Brabant wallon, devenu en 2003, Intercommunale Sociale du Brabant wallon, cette intercommunale est active dans les domaines de l'accueil de la petite enfance (de 0-3 ans), de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans et de l'aide aux familles.

La Ville est associée à cette intercommunale depuis 1965.

Les représentants actuels de la Ville au sein de l'ISBW sont : Mmes Carine HERMAL, Nathalie DEMORTIER, Anne-Marie BACCUS, MM. Raymond WILLEMS, Luc GILLARD.

Intercommunale Pure de Financement du Brabant wallon, « IPFBW » (ex-Sedifin)

Mise en place en 1996, la srl SEDIFIN est une intercommunale pure de financement. Elle gère les intérêts communaux notamment par le biais des dividendes dans le secteur de l'énergie.

Depuis 2007, SEDIFIN organise également des achats groupés pour le compte des pouvoirs locaux du Brabant wallon.

La Ville est associée à SEDIFIN depuis 2004, uniquement en ce qui

concerne l'activité « Gaz ».

Les représentants actuels de la Ville au sein de l'intercommunale sont : Mme Nathalie DEMORTIER, MM. Moon NASSIRI, Freddy QUIBUS, Mme Anne MASSON et M. Pierre BOUCHER.

Ores Assets

Née de la fusion des huit GRD mixtes wallons intervenue le 31 décembre 2013, dont SEDILEC dans laquelle la Ville était associée depuis 1983, ORES est une association intercommunale mixte qui regroupe 197 communes ainsi qu'un partenaire privé, aux fins d'assurer l'accès à l'électricité, au gaz naturel et à l'éclairage public communal.

Les représentants actuels de la Ville au sein d'Ores Assets sont : Mmes Nathalie DEMORTIER, Anne MASSON, MM. Jean-Pol HANNON, Moon NASSIRI, Pierre BOUCHER.

Les associations et sociétés assimilées d'intérêt public

Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon asbl, « AIS »

Le rôle de l'AIS est d'offrir à des personnes à faibles revenus ou à de jeunes ménages de nouvelles possibilités en matière de logement. Son objectif n'est pas de construire de nouveaux logements mais bien de favoriser le réinvestissement des immeubles non occupés.

La Ville est affiliée à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon depuis le 22 mars 2005.

La représentante actuelle de la Ville au sein de cette association est Mme Carine HERMAL.

Agence Locale pour l'Emploi asbl, « ALE »

L'A.L.E. de Wavre s'occupe de la réinsertion professionnelle des chômeurs, des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

Les représentants actuels de la Ville au sein de l'association sont : MM.

Jacques MARTIN, Marcel ONGENA, Mmes Françoise PIGELET, Dounia BOUMAAZA, M. Philippe DEMARET et Mme Asma BOUDOUH.

Carrefour J

Agréé en tant que service d'aide aux jeunes en milieu ouvert (AMO), Carrefour J est un service d'aide et de prévention pour jeunes qui travaille à partir de deux axes : l'individuel et le communautaire.

Son champ d'action s'étend sur une grande partie des communes du centre du Brabant wallon (Wavre, Grez-Doiceau, Chaumont-Gistoux, Walhain et Chastre).

Le représentant actuel de la Ville au sein de Carrefour J est M. Luc GILLARD.

Centre Culturel du Brabant Wallon, « CCBW »

Le Centre culturel du Brabant wallon est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles suivant le décret de 1992. Le CCBW promeut le développement culturel du Brabant wallon.

Les représentants actuels de la Ville au sein du Centre Culturel du Bra-

bant Wallon sont Mme Françoise PIGELET et M. Ludovic DUTHOIS.

Contrat des Rivières Dyle-Gette asbl

Le Contrat de rivière est un mode de gestion de l'eau par bassin versant, concerté et participatif. Le Contrat rivière de la vallée de la Dyle a été signé le 24 avril 1998. Suite à la décision de la Région wallonne de grouper les plans d'égouttage sur base de sous-bassins hydrographiques, il devient en 2006, le contrat de rivière « Dyle-Gette ».

Les représentants actuels de la Ville au sein de cette asbl sont M. Luc GILLARD (effectif) et Mme Eliane MONFILS-OPALFVENS (suppléante).

Crédit Social de la Province du Brabant Wallon s.a.

La société a pour mission exclusive de fournir, de gérer et de promouvoir le crédit hypothécaire social tel que défini par le Code wallon du logement. Son objet social consiste en l'instruction, l'octroi et la gestion de prêts en vue de la construction, de l'achat ou de l'aménagement d'habi-

tations sociales ou assimilées aux conditions tarifaires et autres fixées dans le règlement du crédit hypothécaire social tel qu'adopté par le Gouvernement wallon et aux taux déterminés par la SWCS et approuvés par le Gouvernement.

La représentante actuelle de la Ville au sein du Crédit Social est Mme Nathalie DEMORTIER.

Dexia

Dexia est une institution bancaire détenue à 94,4 % par les États français et belge en situation de résolution ordonnée.

La représentante actuelle de la Ville au sein de Dexia est Mme Anne MASSON.

Ethias

Compagnie d'assurances.

La représentante actuelle de la Ville au sein d'Ethias est Mme Anne MASSON.

Le Foyer Wavrien.

Société de logement public de Wavre. Ses principales missions sont

de gérer et louer des logements aux personnes les plus précarisées et aux revenus moyens, de construire des logements destinés à la location ou à la vente, d'acquérir et rénover des logements en vue de les louer, d'accueillir et informer les candidats-locataires et locataires et leur offrir un accompagnement social.

Les représentants actuels de la Ville au sein du Foyer Wavrien sont :

A l'Assemblée générale :

Mmes Carine HERMAL, Anne-Marie BACCUS, MM. Michel DELABY, Paul BRASSEUR, Raymond WILLEMS.

Au Conseil d'Administration :

Mmes Carine HERMAL, Anne-Marie BACCUS, MM. Michel DELABY, Paul BRASSEUR, Philippe SCHYNS, Mme Véronique MICHEL-MAYAUX, MM. Cédric MORTIER, Bernard FIERENS GEVAERT.

Au Comité d'Attribution :

M. Christophe GOMAND, Mmes Marianne VANDERKELEN, Henriette AUPAIX, Marjorie MIESSE.

Holding Communal s.a.

Le Holding Communal est un holding belge fondé en 1996 par les

communes et provinces de Belgique qui en sont actionnaires. La majeure part des moyens financiers du holding sont investis dans le groupe Dexia. Le holding est propriétaire à 39 % de la société anonyme A.S.T.R.I.D.

La représentante actuelle de la Ville au sein du Holding est Mme Anne MASSON.

Maison du Conte et de la Littérature asbl

La Maison du Conte et de la Littérature asbl a pour mission principale la défense et la promotion du conte et de la littérature sous toutes ses formes, sur un territoire qui s'étend sur l'ensemble du Brabant wallon.

La représentante actuelle de la Ville au sein de l'asbl est Mme Micheline DEVESSE.

Maison du Tourisme des Ardennes Brabançonnaises

La Maison du Tourisme est active dans l'accueil et l'information des touristes, la défense et la mise en valeur du patrimoine touristique, des monuments, des sites, des valeurs

artistiques et des éléments d'attraction du territoire des communes de Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau, Ottignies-L-L-N, Rixensart et Wavre. La Ville fait partie de la Maison du Tourisme depuis sa création en 2001.

Les représentants actuels de la Ville au sein de la Maison du Tourisme sont :

A l'Assemblée générale :

Mme Anne MASSON, MM. Walter AGOSTI, Olivier HAUTFENNE.

Au Conseil d'Administration :

Mme Anne MASSON, M. Walter AGOSTI.

Maison du Tourisme du Brabant wallon

L'Asbl Maison du Tourisme du Brabant wallon a pour objet l'information, l'accueil des touristes et excursionnistes, le soutien des activités touristiques, la promotion des opérateurs touristiques de son ressort territorial ainsi que l'organisation et le développement touristique du territoire.

Cette asbl regroupe l'ensemble des communes du Brabant wallon, la Province, la fédération du Tourisme

du Brabant wallon, Wallonie Belgique Tourisme, le Commissariat Général au Tourisme.

La création de l'asbl a été décidée par le Conseil communal du 20 février 2018.

La représentante de la Ville au sein de cette asbl est Mme Anne MASSON.

Promotion et Formation asbl

Cette association a pour but de promouvoir l'enseignement.

Les représentants de la Ville au sein de cette asbl sont : M. Moon NASSIRI, Mme Françoise PIGEOLET, MM. Bernard CORNIL, Walter AGOSTI, Benoît THOREAU et Philippe DEFALQUE.

Présidente de droit : Mme Eliane MONFILS-OPALFVENS.

Publi-T

PUBLI-T a pour mission de gérer la participation des autorités locales belges en Elia, le gestionnaire national du réseau de transport pour l'électricité ainsi que le gestionnaire régional de certains réseaux de distribution. PUBLI-T veille, en tant qu'ac-

tionnaire stratégique, sur les intérêts du secteur communal dans ce segment de marché.

La Ville (ancienne Régie de l'Electricité) a adhéré à Publi-T par convention du 21 juin 2001.

Valeur totale des parts : 387.679,63 €

La représentante actuelle de la Ville dans Publi-T est Mme Anne MASSON.

Réseau d'Energies de Wavre scrl

La SCRL Réseau d'Energies de Wavre (R.E.W.) est le gestionnaire du réseau de distribution qui gère tous les actes techniques liés à l'entretien et le développement du réseau électrique de Wavre, Limal, Bierges:

- l'installation de nouveaux raccordements (basse et haute tension)
- le changement et/ou la modification de raccordements existants (basse et haute tension)
- les relevés des index annuels
- l'entretien de l'éclairage public
- l'exécution des demandes des fournisseurs d'électricité dans le cadre des obligations de service public en Région wallonne
- la fourniture et vente d'électricité aux clients dits «protégés»

La Ville a apporté à la scrl REW sa branche d'activité Régie de l'Electricité en 2016.

Les représentants de la Ville au sein de cette société sont:

Aux Assemblées générales:

Mme Anne-Marie BACCUS, MM. Michel DELABY et Jacques MARTIN

Au Conseil d'administration:

Mme Anne MASSON, MM. Luc GILLARD, Freddy QUIBUS, Jean-Pol HANNON, Benoît THOREAU, François RUELLE, Philippe DEFALQUE.

Service de Santé Mentale asbl

Cette association a pour but de prendre toute mesure préventive et thérapeutique de nature à assurer le développement harmonieux de la santé mentale de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Le service de Santé Mentale de Wavre accompagne chaque année plus de 950 situations et assure près de 10.000 consultations d'aide thérapeutique pour les habitants de Wavre et des 10 communes avoisinantes.

La représentante actuelle de la Ville au sein de cette asbl est Mme Carine HERMAL.

Société Régionale Wallonne du Transport « S.R.W.T. »

La société régionale wallonne du Transport (SRWT) a été créée en vertu du décret du 21 décembre 1989. Elle a pour objet, en Région wallonne, l'étude, la conception, la promotion et la coordination des services de transports publics des personnes.

La société régionale chapeaute cinq sociétés d'exploitation, dont les périmètres ont été fixés par le Gouvernement (TEC - Liège-Verviers, TEC - Namur-Luxembourg, TEC - Brabant wallon, TEC - Charleroi, TEC - Hainaut).

Le représentant actuel de la Ville au sein de la SRWT est M. Luc GILLARD.

Sports et Jeunesse asbl

Créée en 1972, cette association a pour objet l'exploitation et la gestion des halls omnisports de Wavre et de Limal.

La Ville y est associée depuis sa création.

Les représentants actuels de la Ville au sein de cette asbl sont:

MM. Freddy QUIBUS, Moon NASSIRI, Bernard CORNIL, Jacques MARTIN, Cédric MORTIER, Bernard VOSSE et Mme Sabine TOUSSAINT. MM. Jean-Pol HANNON, échevin des Sports, et Luc GILLARD, échevin de la Jeunesse, en sont coprésidents de droit.

TV Com asbl

TV COM est une télévision de proximité de la Communauté Française de Belgique.

Installée à Ottignies Louvain-la-Neuve depuis 1976, TV Com émet quotidiennement des émissions dans 23 des 27 communes du Brabant wallon.

Le représentant actuel de la Ville au sein de cette asbl est M. Paul BRASSEUR.

Union des Villes et Communes de Wallonie asbl « UVCW »

Depuis sa création en 1993, l'Union des Villes et Communes de Wallonie, qui regroupe les 262 communes de la Région wallonne, est incontestablement l'association représentative des municipalités wallonnes.

L'association défend les intérêts des administrations locales à tous les niveaux.

Elle répond aux questions de ses membres portant sur toutes les matières auxquelles les pouvoirs locaux sont confrontés.

Par ses publications spécialisées et ses brochures, comme par ses revues *Mouvement communal*, *Trait d'union* (newsletter) et *CPAS Plus*, l'Union assure à ses membres une information permanente sur tous les aspects de la gestion municipale. Elle organise également des formations destinées aux mandataires et aux fonctionnaires locaux dirigeants.

Le représentant actuel de la Ville au sein de l'Union des Villes et Communes de Wallonie est M. Jacques MARTIN.

Les conseils consultatifs, comités et commissions

Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces « CEC »

Le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces aide les

communes et les provinces, agissant en qualité de pouvoirs organisateurs, à remplir leur mission d'éducation et d'enseignement telle qu'elle leur est confiée par l'article 24 de la Constitution et l'article 22 des lois coordonnées sur l'enseignement primaire. Il est porte-parole du réseau officiel subventionné dont il assume la défense et la promotion, par tout moyen jugé adéquat.

Les représentants actuels de la Ville au sein du Conseil de l'Enseignement sont:

A l'Assemblée générale :

Effectif: Mme Anne MAERSCHALCK,
Suppléant: Mme Françoise DELISSE.

Au Conseil d'administration :

Effectif: Mme Eliane MONFILS,
Suppléant: Mme Anne-Marie BACCUS.

Commission Communale de l'Accueil, « CCA »

La Commission communale de l'Accueil est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination permettant d'analyser des problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre.

La CCA regroupe des représentants du Conseil communal, des représentants des établissements scolaires, des représentants des personnes confiant leurs enfants, des représentants des opérateurs de l'accueil agréés par l'ONE, des représentants des services, associations ou institutions reconnus par un autre décret, ainsi que le(s) coordinateur(s) de l'Accueil Temps Libre, un représentant de la Province concernée ou de la COCOF en Région de Bruxelles-Capitale et un coordinateur accueil de l'ONE.

Les représentants actuels du Conseil communal au sein de la CCA sont :

Présidence :

Mme Eliane MONFILS-OPALFVENS, (Présidente de droit), M. Luc GILLARD, (suppléant)

Représentants effectifs :

Mme Anne-Marie BACCUS, MM. Michel DELABY et Raymond WILLEMS.

Représentants suppléants :

Mmes Nathalie DEMORTIER, Carine HERMAL, Pascale NEWMAN.

Comité Particulier de Négociation syndicale et Comité Supérieur de Concertation Syndicale.

Conformément à la législation organisant les relations entre les autorités publiques et les syndicats des agents relevant de ces autorités, chaque commune dispose d'un comité particulier de négociation et d'un comité supérieur de concertation syndicale. Ces comités sont composés de la délégation de l'autorité et de la délégation de chaque organisation syndicale représentative.

Les représentants actuels de la Ville au sein de ces comités sont Mme Anne MASSON, M. Freddy QUIBUS et Mme Françoise PIGELET.

Conseil Consultatif de la Mobilité en Brabant wallon.

Le Conseil consultatif de la mobilité en Brabant wallon associe les acteurs politiques, institutionnels et associatifs pour débattre des questions de mobilité du Brabant wallon.

Les représentants actuels de la Ville au sein de ce Conseil Consultatif sont M. Luc GILLARD (effectif) et Mme Eliane MONFILS-OPALFVENS (suppléante).

Conseil Consultatif de l'Enseignement en Brabant wallon.

Le Conseil consultatif de l'enseignement en Brabant wallon est chargé de rendre des avis non contraignants au Conseil provincial et au Collège provincial sur toute question relative à l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Communauté française en Brabant wallon, dont il est saisi soit par le Conseil provincial soit par le Collège provincial.

En particulier, le Conseil consultatif de l'enseignement est chargé d'initier une réflexion sur les grands enjeux en matière d'enseignement secondaire, d'articulation entre l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire, de besoins en infrastructures scolaires, de mobilité scolaire, sans que cette liste ne soit exhaustive.

Les représentants actuels de la Ville au sein de ce Conseil Consultatif sont Mme Eliane MONFILS-OPALFVENS et M. Luc GILLARD.

Conseil Consultatif de la Personne Handicapée, « CCPH »

Le CCPH a comme objectif d'intégrer les besoins des personnes handicapées dans les politiques urbaines et communales des pouvoirs locaux. Renforcer ou instaurer des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue permettant aux personnes handicapées, par le canal de leurs organisations représentatives, de contribuer à la planification, à la mise en oeuvre, au suivi, à l'évaluation de chaque action du champ politique et social visant l'égalité et l'inclusion.

Le CCPH de Wavre a été créé en 2005.

La représentante actuelle de la Ville au sein de ce Conseil Consultatif est Mme Carine HERMAL, Présidente.

Commission Paritaire Locale, « COPALOC »

La Commission paritaire locale fonctionne au niveau de chaque pouvoir organisateur de l'enseignement, donc dans chaque commune et elle adopte des règles complémentaires au statut qui revêtent un caractère

obligatoire après leur adoption par le Conseil communal.

Les représentants actuels de la Ville au sein de cette Commission sont :

Présidence : Mme Eliane MONFILS-OPALFVENS

Membres effectifs : Mmes Françoise PIGEOLET, Carine HERMAL, MM. Luc GILLARD, Michel DELABY, Raymond WILLEMS.

Membres suppléants : MM. Paul BRASSEUR, Jean-Pol HANNON, Mmes Anne-Marie BACCUS, Anne MAERSCHALCK, MM. Pierre BOUCHER et Christophe LEJEUNE.

Comité de Concertation Ville – CPAS

Pour harmoniser et coordonner leurs actions, la commune et le CPAS se concertent au sein d'un comité de concertation composé d'une délégation du Conseil communal et d'une délégation du Conseil de l'Action sociale.

Une concertation préalable est requise pour les décisions du CPAS relatives au budget, au cadre, au statut du personnel, à l'engagement de personnel complémentaire, et à la

création de services, d'établissements et d'associations.

De même, les décisions de la commune concernant la fixation ou la modification du statut administratif et pécuniaire du personnel ou les décisions concernant la création de nouveaux services sociaux sont également soumises à la concertation.

Ce comité de concertation veille à établir annuellement un rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS.

Les représentants actuels du Conseil communal auprès du Comité sont Mmes Anne MASSON et Carine HERMAL.

Walibi – Comité d'accompagnement

Le comité d'accompagnement est un organe de dialogue entre l'exploitant du parc d'attractions, les autorités publiques et la population. Il peut remettre un avis, d'initiative ou sur demande, à l'autorité compétente.

Les représentants actuels de la Ville au sein du comité sont :

M. Luc GILLARD, représentant du Bourgmestre.

Mme Anne MASSON, Représentante du Collège communal
M. Walter AGOSTI, représentant du Conseil communal.

La Régie Communale autonome

Lors de sa séance du 18 octobre 2016, le Conseil communal s'est prononcé sur la création d'une Régie Communale Autonome wavrienne chargée de :

- La gestion et l'exploitation des parkings ;
- la gestion et l'exploitation d'infrastructures affectées à des activités sportives de la ville ;
- la gestion et l'exploitation d'infrastructures affectées à des activités culturelles de la ville, et en particulier du Hall culturel polyvalent ;
- l'acquisition d'immeubles, la constitution de droits réels immobiliers, la construction, la rénovation, la transformation, la location ou location-financement de biens immobiliers en vue de la vente, de la location, de la location-financement ou d'autres actes juridiques relatifs à ces immeubles ;
- l'organisation d'événements à caractère public ;
- l'organisation de salons professionnels et de congrès ;
- la gestion du patrimoine immobilier de la ville.

Un contrat de gestion a été signé le 08 juin 2017 entre la Ville et sa RCA afin de déterminer les droits et obligations réciproques des parties dans le cadre de la réalisation des missions et tâches confiées par la Ville à la Régie et reprises ci-avant. Ce contrat est primordial concernant l'évaluation des missions et tâches de chacun.

Un Conseil d'administration se réunit tous les mois depuis janvier 2017 afin de gérer au mieux la RCA et ses missions. Une série de grandes actions ont été menées par la RCA au cours de cette année écoulée :

- Transfert des marchés publics relatifs à la construction du Hall polyvalent de la Ville vers la RCA (construction, crédits, architectes, ...) et continuation de leur exécution ;
- Passation d'une convention d'emphytéose afin de garantir un droit réel de la RCA sur le Hall polyvalent ;
- Approfondissement des négociations avec les différents acteurs culturels en vue d'une future collaboration ;
- Désignation d'un réviseur d'entreprise ;

- Poursuivre le suivi de chantier de construction du Hall avec états des lieux hebdomadaires sur le terrain ;
- Attribution du marché public européen concernant la scénographie des différents espaces du Hall culturel ;
- Attribution du marché public de service désignant un directeur de la programmation du Hall culturel polyvalent à Monsieur Patrick de Longrée ;

Les représentants jusqu'au 3 décembre 2018 du Conseil communal dans la Régie communale autonome étaient :

Mmes Françoise PIGEOLET, Présidente du Conseil d'administration, Anne MASSON, Kyriaki MICHELIS, Christophe LEJEUNE, Luc GILLARD, Jean-Pol HANNON, Moon NASSIRI, Freddy QUIBUS et Benoît THOREAU.

Depuis le 3 décembre 2018, les représentants du Conseil dans la Régie communale autonome sont :

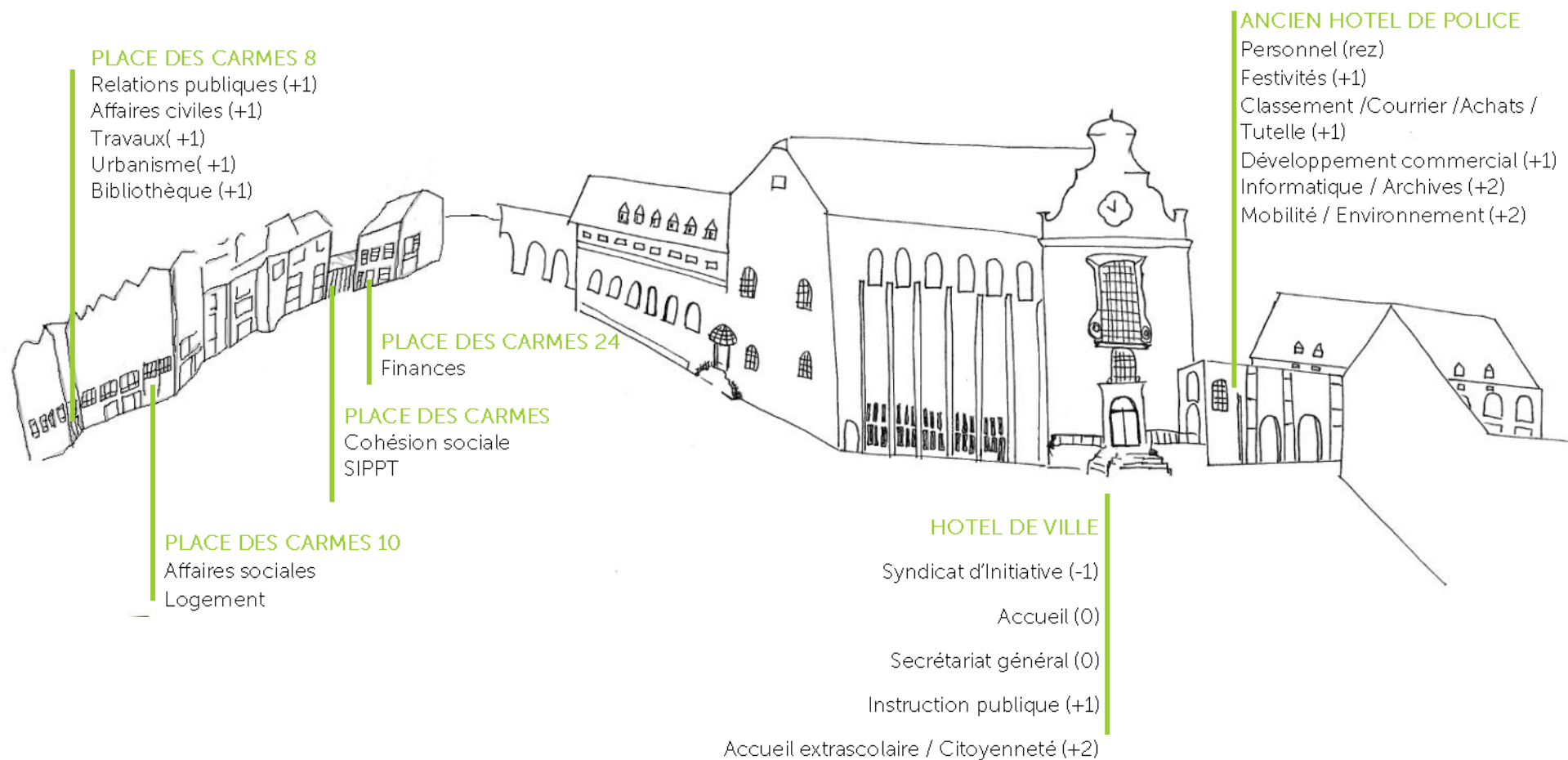
MM. Paul BRASSEUR, Luc GILLARD, Christophe LEJEUNE, Mmes Anne MASSON, Véronique MICHELMAYAUX, Kyriaki MICHELIS, Eliane

MONFILS-OPALVENS, M. Moon NASIRI, Mme Françoise PIGEOLET, Mme Martine MASSART (observateur), M. Benoit THOREAU, M. Luc D'HONDT (commissaire), M. Raymond WILLEMS (commissaire),



WAVRE, L'ADMINISTRATION...

NOS SERVICES A VOTRE SERVICE



ACHATS—ARCHIVES—COURRIER/CLASSEMENT—ACCUEIL—TUTELLE—GESTION DES PARKINGS

1. Situation :

Rez-de chaussée de l'Hôtel de Ville
(Accueil)

1er étage de l'extension de l'Hôtel de Ville
(Achats / Courrier-Classement / Tutelle / Archives / Parkings)

2. Structure du service :

Ce service comprend les matières suivantes:

- les achats ;
- les archives ;
- le courrier / classement ;
- l'accueil ;
- les parkings ;
- la tutelle sur les établissements subordonnés ;

3. Composition du service :

- Un chef de service ;
- Trois personnes chargées des achats ;
- Trois personnes chargées des archives ;
- Quatre personnes chargées du courrier et du classement, dont une personne polyvalente pour l'accueil ;
- Une personne chargée de l'accueil ;
- Trois personnes chargées des parkings ;
- Une personne chargée de la tutelle sur les établissements subordonnés ;

Régulièrement, le service Accueil et Classement/ Courrier accueille des stagiaires.

● **Accueil**

L'accueil se situe à l'entrée principale de l'Hôtel Ville et existe depuis maintenant plus de dix ans.

Le service reçoit quotidiennement une moyenne de plus de 100 appels téléphoniques et mails.

Le service veille à aiguiller correctement les personnes, les renseigne et dirige les visiteurs vers les services adéquats, via les bornes d'informations.

Le service de l'Accueil a également en charge la transmission de la presse de manière électronique aux membres du Collège d'une part et certains services qui en ont l'utilité, d'autre part.

Son rôle est aussi de relever les rendez-vous pour le Bourgmestre et les Echevins ainsi que notifier les messages reçus au Secrétariat général.

Le service de l'Accueil vient également en appui au personnel du Courrier-Classement pour effectuer la répartition journalière du courrier, des différents colis, comme il dispose au quotidien le programme des salles communales aux bornes d'informations.

La réception des appels au numéro vert gratuit « 0800/11.270 » est transmis par le personnel de l'Accueil aux services concernés.

● **Achats**

Le personnel du service Achats a été récemment réuni dans un même bureau afin de faciliter la communication et les relations, ainsi que l'accueil de fournisseurs.

Le service Achats réalise des dossiers d'acquisitions diverses et assez larges, ainsi que des marchés de service (nettoyage de locaux, par exemple), destinés à l'Administration communale, ainsi qu'aux établissements d'enseignements communaux. Quelques dossiers sont aussi réalisés en partenariat avec le CPAS.

Certains dossiers sont récurrents, comme l'acquisition de produits d'entretien, renouvellement d'abonnement aux journaux et revues diverses, du mobilier de bureau, les consommables informatiques, le papier pour photocopieuses, vêtements de travail pour le personnel entretien et des parkings, denrées alimentaires pour la crèche communale (liste non exhaustive). Certains de ces marchés sont réalisés sous forme d'un accord-cadre facilitant ainsi une acquisition plus régulière, sans devoir refaire un marché complet. Soit ils sont réalisés par le service Achats, soit nous nous greffons sur des marchés réalisés par le S.P.W. Suite à ces accords-cadre, le service Achats n'a plus qu'à proposer au Collège des dossiers d'approbation de dépenses.

D'autres acquisitions sont plus ponctuelles, comme, par exemple, certains accessoires destinés à l'école des Beaux-Arts, laminoirs, tour Shimpo,...ou alors pour l'Administration comme un encadrement de poster, des électro-ménagers, l'élimination d'archives, sonos portables (liste non exhaustive).

Certaines lois réglementant les marchés publics ont été revues et modifiées par arrêté royal, et ont nécessité la formation d'agents, afin de pouvoir intégrer toutes ces nouvelles données dans le travail quotidien de la réalisation de ces marchés publics, parfois complexes.

De plus, un nouvel outil « l-ADélib » a été mis en place, aussi bien pour le service Achats que les autres services de la Ville, facilitant la transmission des dossiers destinés à l'approbation du Collège communal et du Conseil communal. Celui-ci nous permet d'être avertis plus rapidement d'une approbation ou non, et de pouvoir informer d'autres services concernés avec l'ensemble des documents du dossier.

• Archives

Mission principale du service :

La mission du service des Archives est de garantir la bonne conservation et l'accès des archives de l'administration communale. Il assiste, selon les besoins, les agents de la commune, recondi-

tionne et inventorie les dossiers archivés, en élaborant des instruments de recherche afin de pouvoir communiquer et valoriser ces archives rapidement.

Projets en cours et réalisés :

Le service des Archives se tient à disposition permanente des autres services communaux pour la recherche de dossiers, notamment de manière journalière pour l'urbanisme.

Les Archives de l'Echevinat du commerce des années 80 aux années 2000 vont progressivement être incorporées dans le fonds archivistique de la commune, notamment par l'ajout de photographies des événements marquants.

Un fonds reprenant les discours des bourgmestres va également être inclus, couvrant une période allant des années 80 au début de l'année 2000.

D'autres fonds sont régulièrement à valoriser, portant principalement sur des périodes d'avant la fusion des communes wavriennes. Le service des Archives tente de les traiter en fonction de leur importance en termes de surface et selon les actualités du moment.

• Courrier/Classement

Les missions du service Courrier/Classement sont diverses :

- Ouverture et tri du courrier entrant;
- Indiquer et distribuer les courriers destinés aux services communaux en général;
- Indiquer et encoder les certificats médicaux et

les candidatures destinés au service du Personnel;

- Indiquer et encoder les courriers destinés spécifiquement au secrétariat général;
- Après le retour de ceux-ci, encoder les destinataires, les photocopier et les distribuer aux différents services concernés;
- Après avoir classé les courriers entrants et sortants, ainsi que les délibérations du Collège et Conseil communal, ceux-ci sont archivés au sein du service;
- Tous les courriers sortants sont affranchis (prior, non-prior et/ou étranger), avec une comptabilisation financière annuelle pour la Ville, le Syndicat d'Initiative, la Cohésion sociale et le Cercle culturel, avant d'être pris en charge.

Comme les années précédentes, le nombre de courriers entrants se stabilise, même si la forme d'envoi peut être différente : courriers postaux, mails, courriers déposés en main propres... Sont inclus dans ces courriers, les certificats médicaux ainsi que les candidatures spontanées ou non.

Le nombre pour cette année 2017-2018 s'élève à 20.000 courriers, ce qui fait une moyenne journalière de +/- 300 courriers.

La Ville a remplacé il y a quelques semaines l'affranchisseuse devenue complètement obso- lète par une machine qui permet entre autres la transmission des recommandés de manière élec- tronique.

- **Parkings**

La mission de nos gestionnaires Parkings est de veiller au bon fonctionnement des horodateurs et parkings à barrières, d'effectuer les petites réparations ou de faire intervenir les sociétés spécifiques lors de grosses réparations.

Ils gèrent aussi le renouvellement des rouleaux de tickets, et collaborent avec la société G4S pour le ramassage de l'argent, et avec la Police lors de dégradations diverses malheureusement courantes.

Les parkings à barrières sont au nombre de 5 – Parking des Carabiniers, Parking Place Bosch, Parking de l'Académie de Musique, Parking de l'Île aux trésors et Parking de l'Administration – et 55 horodateurs sont dispersés dans le centre-ville.

Les gestionnaires sont amenés à collaborer avec le service Festivités afin de faciliter la mobilité lors d'événements.

Une partie du travail administratif est géré par les gestionnaires eux-mêmes, mais aussi avec un des collaborateurs du service Achats.

- **Tutelle sur les établissements subordonnés : CPAS et Fabriques d'Eglise**

La responsable du service Tutelle est chargée de l'examen des dossiers adhérents au CPAS et aux Fabriques d'Eglise.

Les différents points à examiner sont, tout en respectant des délais assez courts :

- Le budget ainsi que les comptes des sept pa-

roisses de Wavre et du CPAS

- Les modifications budgétaires présentées en cours d'année pour ces mêmes établissements.
- Les élections des membres du CPAS.
- Le traitement des dossiers du CPAS, transmis à la demande du Collège communal.
- Le service veille aussi à l'organisation de réunions annuelles et communes entre le Conseil communal et le Conseil de l'Action sociale du CPAS.
- Depuis peu, un nouveau logiciel destiné à l'encodage des comptes, a été mis en place pour la responsable du service Tutelle et pour les trésoriers des Fabriques d'Eglise en collaboration avec le service Finances.

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

AFFAIRES SOCIALES

ACCUEILLANTES D'ENFANTS

CONVENTIONNEES

1. Localisation :

Place des Carmes, 10 – Rez-de-chaussée.

2. Composition du service :

1 employée administrative 0,5 ETP

1 assistante sociale 0,8 ETP

1 assistante sociale 1ETP

1 assistante sociale 0,5 ETP pour le service d'inscription unique

1 chef de service, assistante sociale 1ETP

3. Missions du service :

Agréé par l'O.N.E. pour un quota de 44 accueillantes, le service a pour objectif de répondre à la demande des parents de l'entité de Wavre désireux de confier leur enfant âgé de 0 à 3 ans à une accueillante dans un milieu d'accueil de type familial, dans des conditions optimales, durant leurs journées de travail ou pour des raisons sociales.

L'équipe sociale encadre les accueillantes. Leur rôle consiste en :

- La sélection et le recrutement des accueillantes par des entrevues au service, des visites domiciliaires et des enquêtes sociales ;
- L'encadrement des accueillantes : les conseiller, les soutenir dans leurs tâches, leur assurer

une formation initiale et une formation continue ;

- L'accueil personnalisé et le soutien des parents à la recherche d'une accueillante pour leur enfant;
- Veiller au bien-être psychopédagogique des enfants confiés aux accueillantes en collaboration avec les services de l'O.N.E. et les consultations de nourrissons ;
- Assurer la gestion administrative du service :
 - Mise en place et suivi du projet pédagogique,
 - Achat et gestion du matériel mis à disposition des accueillantes,
 - Demandes de subsides à l'O.N.E. et rapports trimestriels,
 - Constitution et suivi des dossiers des accueillantes et des enfants,
 - Calcul et paiement des indemnités des accueillantes et de l'ONSS après vérification des données,
 - Facturation et suivi des paiements,
 - Enquêtes administratives et sociales,
 - Permanences téléphoniques,
 - Courriers,
 - Organisation d'événements,
 - ...

Les assistantes sociales participent à des formations continues dans le cadre du secteur de la petite enfance. L'équipe sociale bénéficie depuis 2017 d'une supervision pour les ac-

compagner dans les aspects pédagogiques du travail de soutien aux accueillantes.

En vertu de l'Arrêté royal du 26 mars 2003, les accueillantes bénéficient, depuis le 1^{er} avril 2003, d'un statut qui leur ouvre un droit partiel à la sécurité sociale :

- Remboursement des soins de santé,
- Pension,
- Allocations familiales,
- Indemnités maladie,
- Chômage de garde.

Un projet pilote émanant de l'ONE étalé sur 2018-2019 a vu le jour pour permettre un statut plus complet pour les accueillantes.

Il a été octroyé un quota des deux accueillantes pour ce projet pilote. Les contrats n'ont malheureusement pas encore pu démarrer pour des raisons administratives.

Ce nouveau statut **d'accueillantes salariées à domicile** propose davantage de reconnaissance de la profession à travers un certains nombre de droits identiques à ceux d'un salarié « classique » la perception d'un salaire fixe, des congés payés, un pécule de vacances,...

Le service compte actuellement 21 accueillantes en activité.

4. Réalisations du service pour la période du 2017-2018

Gestion de 21 accueillantes dont 10 en structure de co-accueil.



10 accueillantes travaillent à leur domicile sur Wavre, Limal et Bierge

Une structure de co-accueil est établie au centre de Limal et accueille 8 enfants. Cette structure a ouvert ses portes en août 2013.

4 nouvelles structures de co-accueil ont ouvert leurs portes à la fin du 2^{ème} trimestre 2015 permettant chacune l'accueil de 8 enfants à temps plein. Au total, l'ouverture de ces structures a permis en 2015 d'augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance de 32 places et l'engagement de 8 accueillantes d'enfants conventionnées.

Les structures de co-accueil sont regroupées comme suit :

° Le co-accueil « Mes premiers pas » et « Il était une fois » : 2 structures sont situées chaussée de Louvain dans un bâtiment qui a été acheté et transformé par la Ville de Wavre afin de permettre d'accueillir chacune 8 enfants, soit 16 enfants au total. La Ville a bénéficié d'une aide de la Province d'un montant de 160.000 € pour élaborer ce projet.



° Le co-accueil « Les Mésanges » : Ces deux structures situées avenue des Mésanges sont le fruit d'un partenariat entre la Ville et le C.P.A.S. de Wavre, la première assurant la gestion de l'accueil, le second mettant le bâtiment à disposition. Le C.P.A.S de Wavre a bénéficié d'une aide de la Province d'un montant de 160.000 € pour l'élaboration de ce projet.



° Le co-accueil de Limal : Cette structure a ouvert ses portes en août 2013 et accueille 8 enfants à temps plein. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre la ville et le C.P.A.S. de Wavre, la première assurant la gestion de l'accueil, le second mettant le bâtiment à disposition. Le C.P.A.S. de Wavre a bénéficié d'une aide de la Province d'un montant de 80.000 € pour l'élaboration de ce projet.



5. Service « Inscription unique »

Depuis début 2013, le service a mis sur pied le service « Inscription unique » qui permet aux futurs parents de s'inscrire sur une liste commune reprenant les structures communales suivantes : le service des accueillantes, les structures de co-accueil, la crèche des Petits Mouchons, la crèche de l'Ile aux Trésors et la halte-accueil. Le service Inscription Unique est joignable au 010/230.342 ou par mail siu@wavre.be

6. Organisation d'une journée pédagogique

Les accueillantes ont participé à une journée pédagogique scindée en deux parties :

La première étant la simulation d'accident en milieu d'accueil (organisée par la Croix Rouge)

Le seconde étant une initiation d'équipier de première intervention incendie (organisée par Fact group)



7. Cycle de conférences du jeudi

Ce projet a été suspendu durant cette année.

8. Les poupettes

Le groupe des « Poupettes » a été constitué en 2013 suite aux conférences organisées par les milieux d'accueil de la petite enfance. Il est composé de 5 puéricultrices et une assistante sociale qui organisent des projets d'animations à destination des enfants des milieux d'accueil de la commune et font le choix de s'approprier un nom : Les « Poupettes ».

L'objectif du projet est de créer un lien entre les thèmes abordés lors des conférences auprès des enfants des milieux d'accueil via des animations.

En 2015, les « Poupettes » ont réalisé un projet portant sur le thème du livre et du conte, l'histoire de Martin est née et a été présentée dans les différents milieux d'accueil.

En 2016, suite à la conférence sur l'alimentation, « les Poupettes » ont organisé une nouvelle animation « Au jardin des Poupettes ».

En 2017, suite à la formation suivie par l'ensemble des Poupettes sur les techniques d'animation, elles ont réalisé une animation « La main dans le sac » alliant des petites scénettes, de l'expression corporelle, de la musique, la lecture de l'histoire « Cinq petites souris sans soucis », ...



9. Formation baby-sitting

Depuis 2007, le Service des Affaires sociales organise une formation « Baby-sitting » en collaboration avec l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW).

Le coût de la formation est assuré par la ville de Wavre.

La participation des stagiaires s'élève à 45 €, dont 35 € sont remboursés aux participants domiciliés à Wavre.

La formation se déroule sur trois journées (jours blancs fin juin) durant lesquelles les thèmes suivants sont abordés : Contacts avec les parents, soins d'urgence (112), réanimation pédiatrique, initiation au conte, activités ludiques, ...

En juin 2018, 8 jeunes âgés de 15 à 25 ans y ont participé.

SERVICE SOCIAL

1. Localisation :

Place des Carmes, 10—Rez-de-chaussée.

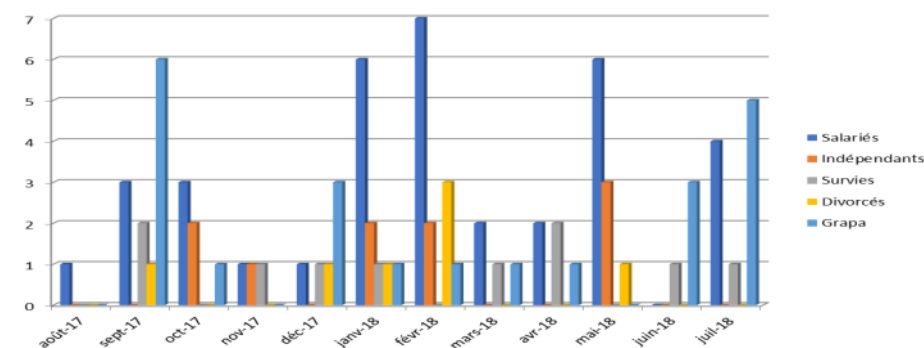
2. Composition du service :

1 personne (assistant social)

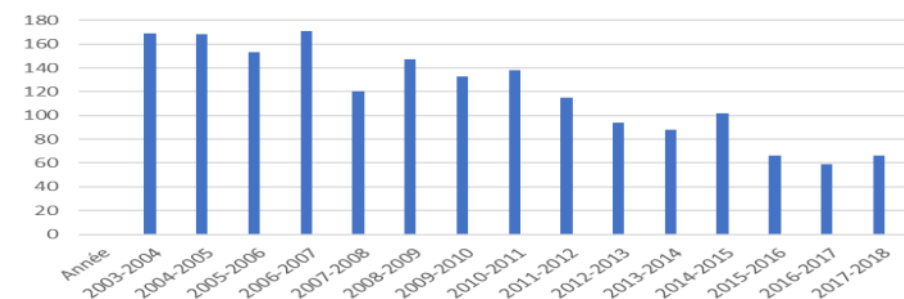
3. Réalisations du service:

Entre le 1^{er} août 2017 et le 31 juillet 2018, nous avons reçu 484 personnes sur RDV et 266 personnes les mercredis SANS RDV

A) Demandes de pension : 66 demandes.



Evolution du nombre de demandes



Une demande pouvant regrouper plusieurs types de pensions.

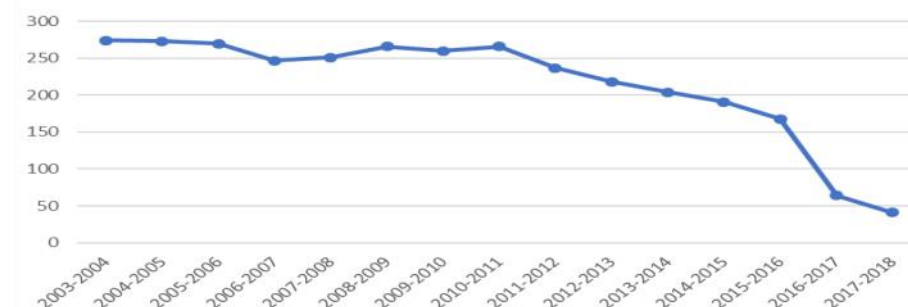
Les personnes prenant leur pension à l'âge légal ne doivent plus introduire de demande, leur dossier étant traité d'office, directement par l'ONP ou l'INASTI.

B) Réduction sur le prix de la télédistribution

41 demandes. Depuis début 2017, la société VOO n'applique plus directement le tarif social à la télédistribution sur la facture, laissant le soin à la Ville de Wavre de s'en charger.

La Ville de Wavre a décidé d'étendre l'offre aux bénéficiaires quel que soit l'opérateur choisi, mais en ajoutant une restriction au niveau des revenus.

Evolution des demandes Tarif social télédistribution



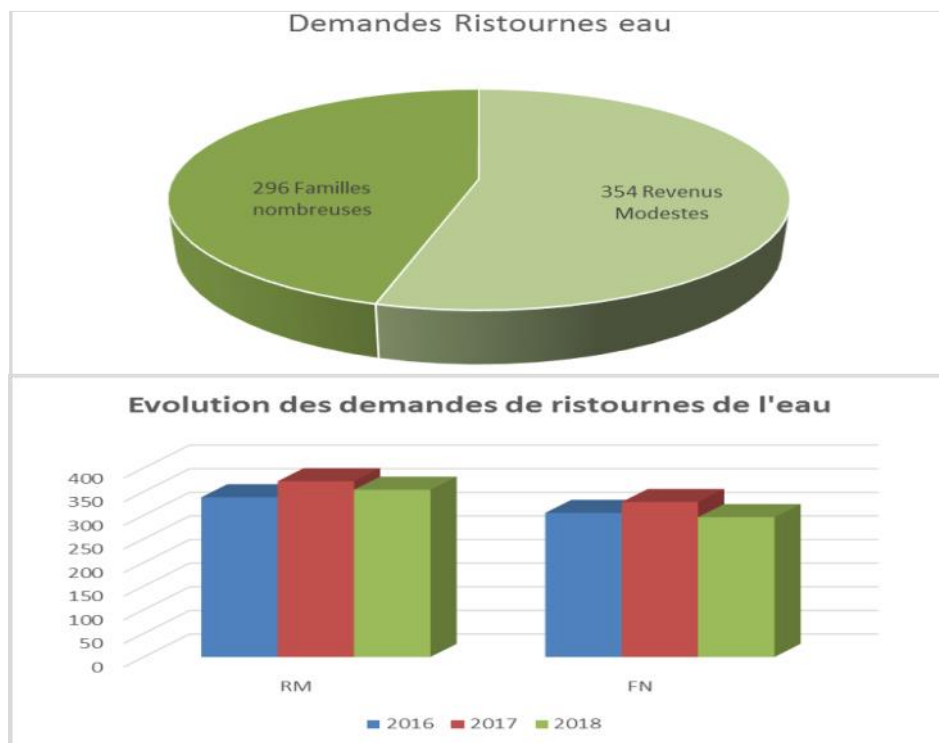
C) Ristourne sur l'eau

Depuis 2016, le service des Affaires sociales s'occupe de traiter les demandes de ristournes sur l'eau, préalablement gérées par le REW

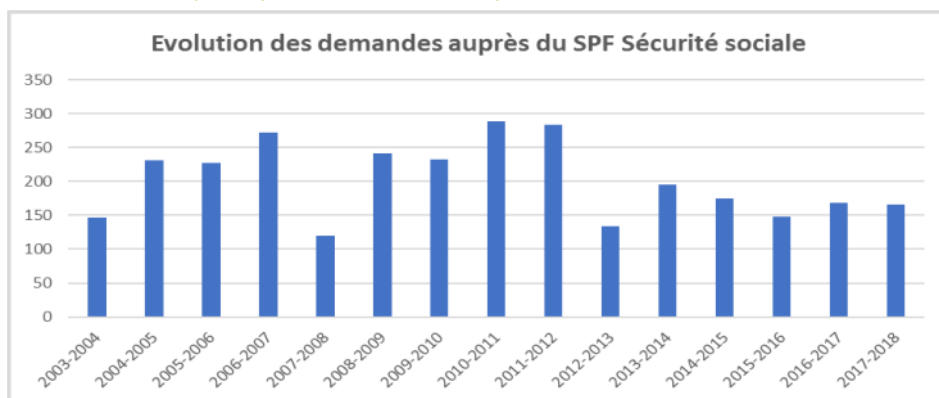
3 catégories de personnes peuvent prétendre à cette réduction :

- Les familles nombreuses ayant minimum 3 enfants de moins de 21 ans au 1^{er} juillet de l'année concernée : FN
- Les familles « revenus modestes » RM
- Les familles « faible consommation », l'IECBW se chargeant d'appliquer directement la ristourne

650 demandes ont été rentrées en 2018.



D) Demandes pour personnes handicapées: 166



Dont :

D.1 Demandes de la carte spéciale de stationnement pour handicapés : 117

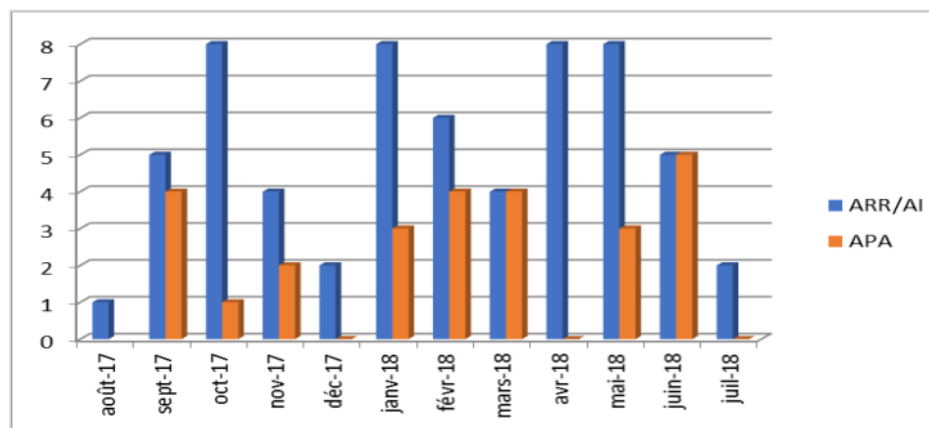


D.2 Allocations aux personnes handicapées : 87

87 demandes ont été introduites. Ces demandes sont en diminution car depuis le 16 octobre 2013, les mutualités ont également accès à Communit-e, l'application en ligne d'enregistrement de demandes auprès de la DG Personnes handicapées.

ARR/AI : allocation de remplacement de revenus/allocation d'intégration de 21 ans à moins de 65 ans

APA : aide aux personnes âgées : + de 65 ans

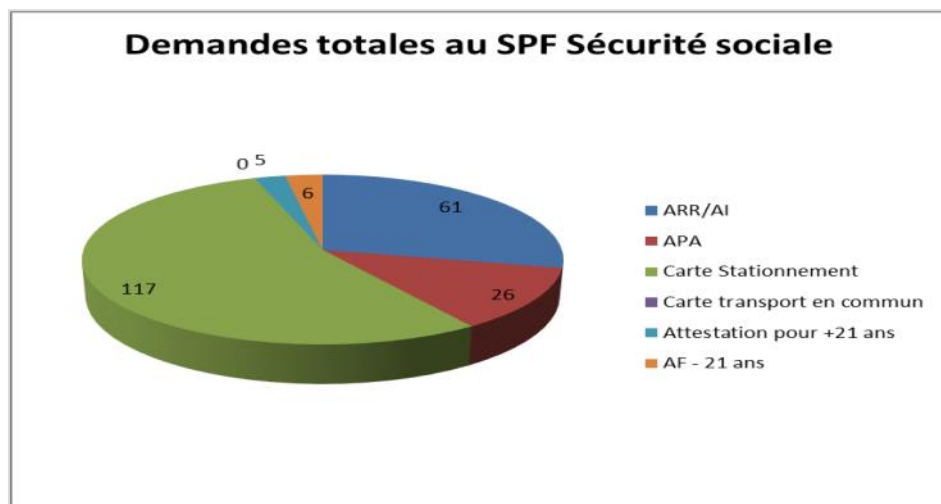


D.3 Attestations de reconnaissance médicale pour les + 21 ans : 5

D.4 Allocations familiales adaptées pour les –21 ans : 6

Avec le nouveau système électronique des demandes, il est possible pour les administrations communales et/ou mutuelles de demander l'instruction de la reconnaissance médicale pour les enfants de – 21 ans.

D.5 Carte de transport en commun : 0



E) Handicontact :

Personne relais entre les personnes handicapées et les différents services communaux. Environ 15 contacts sur 1 an.

F) Conseil Consultatif de la personne Handicapée CCPH :

5 réunions

G) Guichet du logement :

Le service des Affaires sociales dispose d'un guichet en matière de logement qui accueille et informe toute personne désireuse d'information.

Missions :

- Renseignements sur les différentes aides et primes de la Région wallonne et de la Province du Brabant wallon;
- Permis de location;
- Logements inoccupés;
- Salubrité des logements.

Détails des interventions et dossiers du 1/8/2017 au 31/7/2018 :

- Permis de location : 3 demandes de permis de location, ce qui représente 8 logements;
- Logements insalubres/surpeuplement : 7 dossiers traités;
- Demandes de primes de la Région Wallonne autour de la réhabilitation et la rénovation des logements : 18 demandes ont été introduites auprès du guichet du logement;
- Demandes de primes de la Province du Brabant wallon concernant le maintien des personnes âgées et/ou handicapées à domicile : 8 demandes ont été formulées;
- Inscriptions provisoires : 7 dossiers traités.

BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

1. Localisation :

Le Réseau des Bibliothèques de Wavre se compose de 4 bibliothèques publiques dont 2 sont communales et les 2 autres sont constituées en ASBL (ASBL Livres services).

POUR LES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES :

Bibliothèque communale M. Carême

Galerie des Carmes, 47-49 – 1300 Wavre

Tel. : 010/230.415 – Fax : 010/24.36.68

bibliocareme@wavre.be

Bibliothèque communale Culture et Loisirs

Rue Charles Jaumotte, 54 – 1300 Wavre (Limal)

Tel + fax : 010/40.02.67

bibliolimal@wavre.be

POUR L'ASBL LIVRES SERVICES :

Marc VANLOO

Chaussée des Aduatiques, 11/4

1300 Wavre

Tel. : 0472/18.04.63

mvanloo@brutele.be

Bibliothèques qui composent l'ASBL :

Bibliothèque publique libre

Place de la Cure, 24 – 1300 Wavre

Tel. : 010/84.25.03

Bibliothèque publique et ludothèque de la Jeunesse

Chaussée de Bruxelles, 63A – 1300 Wavre

Tel. + fax : 010/22.67.38

bibliojeunesse@wavre.be

2. Missions du service :

Le nouveau décret du 5/11/2009 qui régit l'organisation du service de la lecture publique en Fédération Wallonie-Bruxelles réoriente et précise les missions des bibliothèques axées sur la question du développement de la lecture.

La bibliothèque n'est plus une institution de prêt mais est un opérateur culturel qui est amené à développer des projets.

Toutes les initiatives visant à améliorer l'efficacité des bibliothèques dans leur mission de rencontre de la demande de lecture, qu'elle soit exprimée ou pas sont devenues possibles.

Aux termes du décret, la bibliothèque est reconnue, et donc subventionnée, sur base d'un projet de cinq ans (Plan de développement quinquennal), qui doit être agréé par le Ministre, sur proposition de l'Administration et du Conseil des Bibliothèques publiques.

Sources : http://www.cesep.be/ANALYSES/POLITIQUE/2011/lecture_belgique.html
Ecrit par Jean-François FUEG - Moroeux choisis par Cécile PAUL visant à présenter le contexte institutionnel des bibliothèques publiques



Une demande de reconnaissance du Réseau des Bibliothèques de Wavre a été rentrée courant 2014 auprès du service de la Lecture publique de la FWB, en vue d'une reconnaissance – et donc du subventionnement du Réseau – au 1^{er} janvier 2015.

La conjoncture budgétaire fait que la reconnaissance est postposée (comme celle de 21 autres réseaux en FWB). Nous restons donc sous « l'ancien régime » :

3 subventions-traitements et une subvention fonctionnement diminuée (au lieu de 5 subventions traitements et une subvention fonctionnement possibles avec la reconnaissance).

3. Réalisations du service :

– La carte unique des lecteurs – la carte Pass'thèque – utilisable dans tout le réseau brabançon – facilite la circulation des lecteurs au sein des différentes bibliothèques wavriennes.

86.693 livres et BD disponibles pour le public.

Dont plus de **21.000 BD et mangas** pour la jeunesse et pour adultes.

Ce qui représente environ **500 nouveautés** par mois dans tout le Réseau.

2.269 supports multimédias

DVD documentaires, livres audio, CD audio (contes, comptines) – empruntables au sein des 5 bibliothèques.

85.503 prêts pour l'année 2017

2.500 usagers

Dont 51,5% ont plus de 18 ans. Le public jeune (0 à 18 ans) représente 48,5% du total des usagers ;
Un peu plus de deux tiers des lecteurs habitent Wavre.

56 collectivités actives

majoritairement des usagers de moins de 18 ans (51) qui représentent près de 781 jeunes de 3 à 18 ans ; les 4 autres représentant les maisons de repos.

46 heures

d'accès hebdomadaires au public dans les 4 bibliothèques.

9 heures par semaine

Consacrées à l'accueil des collectivités (classes et emprunts pour les maisons de repos).

– **Le catalogue en ligne : un outil pratique.**

Comment savoir si un livre est disponible en bibliothèque ? Le Réseau des Bibliothèques de Wavre met à la disposition du public un catalogue collectif bibbw.be reprenant les collections de 3 institutions — la Bibliothèque communale M. Carême ; la Bibliothèque communale Culture et Loisirs (Limal) et la bibliothèque publique de la Jeunesse — et le Réseau des Bibliothèques d'Ottignies-Louvain-La-Neuve.

L'utilisateur peut donc, depuis son domicile ou à partir d'une connexion Internet, consulter le catalogue en ligne mais aussi l'historique de ses prêts, effectuer une prolongation de ses emprunts en cours et demander la réservation d'ouvrages.

- Tout usager d'une bibliothèque publique, en ordre de cotisation, peut aussi bénéficier, et ce, gratuitement, de prêts d'ouvrages numériques (jusqu'à 4 prêts à la fois et 4 réservations pour une durée d'un mois), pour autant qu'il soit en ordre de cotisation. Ce service est accessible via la plateforme de prêt numérique des bibliothèques publiques de Wallonie-Bruxelles : www.lirtuel.be

Voici quelques-uns de nos grands axes et ce que nous mettons en œuvre pour répondre à nos missions :

Promouvoir les pratiques de lecture chez les enfants et les adolescents :

Pour rencontrer cet objectif, différentes activités sont menées au sein du Réseau à destination des plus jeunes :

- **L'Heure du conte « Les tout-petits et leurs livres »** :

comptines et histoires pour les enfants (de 3 mois à 5 ans) accompagnés de leurs parents : à raison d'une à deux fois par mois. De juillet 2017 à août 2018, elle a été fréquentée par 60 enfants et 60 parents et/ou grands-parents.

- **Histoires à la carte :**

Animation menée à la Bibliothèque de la Jeunesse le 2^e mercredi de chaque mois, en collaboration avec une animatrice littéraire, Christel HORTZ. Durant le dernier semestre 2017 et au 1^{er} semestre 2018, cette animation a été fréquentée par 108 enfants et 59 adultes.

- **La collaboration avec les écoles primaires :**

- Visites de classes (avec emprunts et échanges réguliers) de nombreux coffrets thématiques, de même qu'une collection régulièrement augmentée de romans en multiples exemplaires. En tant que bibliothèque faisant partie du réseau Escapages (réseau brabançon), les enseignants ont aussi accès à l'important fonds d'ouvrages en multiples exemplaires de la

Bibliothèque centrale du BW (Nivelles). Ces ouvrages sont acheminés par la navette qui circule entre les bibliothèques brabançonnaises. De même, une partie des acquisitions sont orientées en fonction des lectures scolaires : un livre demandé, s'il n'est pas en bibliothèque, est très souvent commandé pour satisfaire la demande de l'étudiant(e).

- La petite enfance n'est pas oubliée car la plupart des haltes-garderies et crèches de l'entité bénéficient de coffrets avec prêt de longue durée.

Augmenter la visibilité et l'image des bibliothèques :

- **la Nuit des Bibliothèques** samedi 16 décembre 2017 (autour du thème de la Nuit, le passage au solstice d'hiver étant la nuit la plus longue) heure du conte en pyjama, précédé d'un petit-déjeuner offert à tous les participants.

Cette activité renforce les liens parent-enfant et intergénérationnel et est vraiment très appréciée par les participants de tous âges.

Couplé avec des ateliers créatifs **« Doudou it yourself »** : où c'est la fabrication d'attrapes-rêves qui a été proposée aux jeunes enfants et leurs parents.

Cette activité renforce les liens parent-enfant et intergénérationnel et est vraiment très appréciée par les participants de tous âges.

- **« Nuits d'Encre »**, Festival littéraire orchestré par le Centre culturel d'Ottignies et la Bibliothèque centrale du BW. Pendant 15 jours en mars, des activités en rapport avec l'auteur belge choisi, dans le secteur de la littérature pour la jeunesse.
- Participation aux principaux événements, festivités organisés par la Ville, comme par exemple :
 - À **« Wavre sur herbe »** se sont déroulées des animations de lectures ponctuelles durant l'été 2018;
 - Et aussi, participation à l'opération **« Lire »**



dans les Parcs » qui consiste à proposer, le temps des vacances d'été, le déplacement des livres d'une bibliothèque vers divers lieux publics.

En juillet 2018, dans le cadre de l'opération « le Petit Cirqu'en Palc », nous avons pu proposer une séance lecture d'albums à une trentaine d'enfants des plaines de jeux en lien avec le thème du cirque.

Favoriser l'accès au savoir et à la lecture pour différents types de public:

- Depuis août 2018, les bibliothèques communales de Wavre proposent une douzaine de liseuses à l'emprunt. Dès son lancement, ce service a connu un vif succès.
- À destination des personnes belges ou allophones et/ou maîtrisant mal l'usage du français : une classe d'étudiants en français langue étrangère de l'IFOSUP se rend à la bibliothèque, avec leur professeur, une fois par mois. Un programme d'activités créatrices y est développé par une animatrice (sur 5 séances, entre février et juin). En 2018, réalisation, en groupe, et présentation d'un travail autour de la réalisation d'un journal télévisé, filmé dont une séquence réalisée en collaboration avec le Royal Caméra Club de Wavre : un micro-trottoir sur le Maca.
- Prêt à domicile à destination des personnes âgées, à mobilité réduite, voire handicapées. Deux bibliothécaires se rendent chaque mois chez des personnes âgées pour leur apporter de la lecture. Avec tous les prêts cumulés, cela fait 110 personnes qui ont bénéficié de ce service.
- « Biblio-fil » menée chaque 2^e vendredi du mois à la Bibliothèque communale de Limal : moments d'échanges, de partages de bonnes pratiques autour des passionnés du fil (crochet, tricot...). En 2017/2018, 90 personnes ont fréquenté l'atelier.

COHESION SOCIALE

1. Localisation :

Place des Carmes, 30 — Rez-de-chaussée.

2. Composition du service :

Le service se compose d'un chef de projet et de trois éducateurs de rue, une animatrice.

3. Missions et réalisations du service :

Le service de Cohésion Sociale de la Ville de Wavre développe 6 actions :

1. L'accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans
2. Les activités socioculturelles favorisant les liens interculturels et/ou intergénérationnels
3. Le jardin de l'Orangerie et café papote
4. Rencontres Alzheimer & Co
5. Co-logement « CO TOIT »
6. Prévention de la radicalisation violente

1. Accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans

Objectif stratégique : Permettre aux jeunes de s'intégrer dans la vie sociale, professionnelle et culturelle

Objectifs opérationnels :

⇒ Favoriser l'accès des jeunes aux informations utiles dans les domaines de la formation, de l'emploi, du logement, etc.

Accompagner le jeune dans sa recherche d'un emploi, d'une formation, d'un logement, etc.;

Aide à la rédaction de CV, d'une lettre de motiva-

tion, soutien dans ses différentes démarches.

- ⇒ Permettre aux jeunes de gérer, voire d'accéder à un premier logement (location) à un moindre coût : aide à la gestion d'un budget, soutien, conseil
- ⇒ Créer des ateliers et/ou activités visant la citoyenneté active et/ou permettant aux jeunes de se sentir intégrés et utiles dans la vie de leur commune.
- ⇒ Développer des actions d'accroche visant à renforcer l'esprit critique des jeunes 17-21 ans.

Actions :

Présence en rue : Moyenne de 35 heures par mois.

Suivis individuels : Depuis le mois de juillet 2017, les éducateurs de rue sont entrés en contact avec 85 jeunes faisant partie du public ciblé par le Service de Cohésion Sociale.

- 25 rdv pour des accompagnements dans leurs démarches administratives ;
- 21 pour l'aide à la rédaction de cv et de lettres de motivation ;
- 1 pour la recherche d'un logement ;
- 5 pour la recherche de formation ;
- 12 pour la recherche d'un emploi ;
- Le reste est informel et comprend de l'écoute, de l'information et de l'orientation.

La majorité des jeunes suivis sont des garçons.

18 jeunes sont suivis régulièrement par le service.

Nous pouvons constater une diminution des suivis individuels par rapport aux années précédentes.

Projets collectifs : Des activités collectives destinées à la tranche 14-25 ans ont été mises en place.

Notre objectif est ici multiple : créer des liens, favoriser l'accès à la culture, favoriser la découverte de son environnement, favoriser un sentiment d'appartenance et de citoyenneté.

Ces activités sont primordiales car elles mobilisent les jeunes. Nous essayons de proposer des animations qu'ils ne feraient pas par eux-mêmes, soit par méconnaissance, soit par manque de moyens.

Certaines activités sont également proposées à la plaine de l'Orangerie. Ceci permet d'être présent dans le quartier, d'entrer en contact avec les jeunes et d'investir le B-13.

Le taux de participation varie de 4 à 20 jeunes.

En partenariat avec la Maison des Jeunes Vitamine Z et l'AMO Carrefour J, et partant de nos constats et des besoins sur le terrain, plusieurs activités de rue ont été organisées.

Des activités collectives formelles et d'autres moins formelles suivant les opportunités destinées à la tranche 14-25 ans ont été mises en place.

D'autres activités sont également proposées à La Plaine de l'Orangerie. Ceci permet d'être présent dans le quartier, de rentrer en contact avec les jeunes lors de nos permanences et d'investir le container. Nous avons également commencé à investir le quartier du village expo.

Une initiation au char à voile à La Panne a été organisée en collaboration avec la Maison des jeunes Vitamine Z. Les jeunes étaient au nombre de 6.

Marché de Noël. Implications de jeunes du co toit et de la maison des jeunes. Les bénéfices engrangés leur ont permis de se rendre au karting de Wavre.

Animations de rue avec la Maison des jeunes Vitamine Z.

Ces activités sont intégrées dans notre travail de rue. Elles nous permettent d'entrer en contact avec les jeunes plus facilement et de présenter nos services de manière ludique et attractive.

Voici la liste des activités proposées que nous avons mis en place :

- ⇒ Le mercredi 7 mars à la plaine de l'Orangerie à partir de 13h : ping-pong/ baseball/ pétanque
- ⇒ Le jeudi 5 avril au parc Houbotte à partir de 13h : activités musicales/ RAP.
- ⇒ Le jeudi 12 avril au village expo à partir de 13h : atelier d'impro.
- ⇒ Le mercredi 16 mai sur le parvis de l'Hôtel de ville à partir de 11h30 : atelier graffiti.
- ⇒ Le mercredi 6 juin à la Plaine du Village expo à partir de 14h : activité skateboard et

graff.

- ⇒ Le mercredi 13 juin à la plaine de l'Orangerie à partir de 13h : initiation à la slackline. Il s'agit d'une pratique sportive récente s'apparentant au funambulisme.

Nous proposons également des activités « déstructurées » : du foot et du basket, du frisbee, de skateboard, Ping-Pong etc.

2. Activités socioculturelles favorisant les liens interculturels et/ou intergénérationnels

Objectif stratégique : Renforcer les relations intergénérationnelles, interculturelles et favoriser la mixité sociale.

Objectif opérationnel : Développer des activités socioculturelles accessibles à tous qui permettent aux citoyens de se rencontrer, de se connaître et partager ses connaissances et valeurs.

♦ Rencontres Inter culturelles.

3 rencontres interculturelles se sont déroulées en 2017, à raison d'une fois par mois pendant trois mois. Le groupe se constituait de mamans isolées contactées à l'occasion de la Fête de l'Orangerie, de mamans fréquentant l'asbl Yambi développement, et de wavriens et wavriennes intéressés par l'évènement suite aux communications via la page Facebook et le site internet de la Ville et du CPAS.

Ce projet s'est clôturé par une auberge espagnole le 19 décembre 2017 à la salle Jules Collette de Bierges, où les présentations et découvertes des cultures des uns et des autres se sont réalisées notamment au niveau culinaire.

De plus, une animatrice de vie féminine est venue proposer des animations lors de ce dernier jour. Au total, 25 personnes étaient présentes.

♦ Wacolor Festival – 22 juin 2018

Organisé lors la période des jours dits « blancs », soit pendant les délibérations des enseignants du secondaire, le festival annonce la fin de l'année et l'arrivée des vacances d'été ! Festival musical éclectique (rap, rock, reggae...), il encourage la fête responsable, la participation sociale et citoyenne, la diversité culturelle et l'accès à la culture pour tous.

Ce festival vise également la prévention des comportements à risque, la prévention des consommations problématiques alcool et autres produits stupéfiants.

Le Wacolor a fêté sa huitième édition sur le parking du walibi !

4500 personnes y ont participé.

Une centaine de volontaires ont participé à la réussite du festival.



♦ **Été Solidaire : Formation nouvelles technologies : session d'initiation à l'informatique et à l'internet pour les aînés/ réhabilitation mobiliers urbains. Du 09 au 20 juillet 2018**

Cette activité est réalisée en partenariat avec le CPAS de Wavre, via son Espace Public Numérique (EPN).

Formation dispensée par des jeunes jobistes. Le principe : un jeune coach un aîné durant 2 demi-jours.

Les jeunes suivent une courte formation à l'utilisation du syllabus destiné aux aînés et sont également sensibilisés sur les représentations, les stéréotypes liés à l'âge.

En fin de formation, un débriefing commun a lieu, ce qui donne à chacun (jeunes et aînés) l'occasion de s'exprimer sur ses stéréotypes initiaux et les dépasser. Le principe "un jeune coach un aîné" permet un réel échange entre générations. Souvent, les participants maintiennent le contact entre eux après la formation.

En 2018 : 6 jeunes ont pu former près de 24 aînés.

Les après-midis étaient consacrées à la réfection de mobilier urbain sur la plaine de l'Orangerie et au Village Expo.

♦ **Activité « halloween »**

Une traque au clown maléfique avec une marche dans tout le quartier a été organisée. Conte d'halloween, maquillage pour enfants et maquillage professionnel étaient proposés et ont remporté

un vif succès. Tous les âges étaient représentés. 120 personnes ont participé à l'activité Halloween. Les jeunes du co-toit ont préparé et vendu de la soupe aux potirons.

3. Le jardin de l'Orangerie

Objectif stratégique :

Améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants d'un quartier de logements sociaux.

Objectif opérationnel :

- ⇒ Favoriser la création de liens (y compris intergénérationnel) entre les habitants du quartier et entre les différentes cultures existantes au sein du quartier.
- ⇒ Favoriser l'accès des personnes à une alimentation saine. Le jardin se situe sur la plaine de l'Orangerie. Il est ouvert à tous publics.

Août 2017 :

Décor face avant local polyvalent « B-13 » par l'abl Propaganza



Novembre 2017 :

- Taille des arbustes.
- Enlèvement des plants et préparation de la terre pour son repos hivernal.

Activités 2018

Février 2018 :

- Achat des semences pour le potager.
- Début d'aménagement de la serre.
- Réalisation d'un panneau d'information en liège.

Mars 2018 :

- Achat de nouvelles terre et du matériel nécessaire en vue de construire deux bacs surélevés supplémentaires.
- Début des semis dans la serre.
- Rénovation de la pergola.

Avril 2018 :

- Ouverture officielle saison « Café papote » tous les jeudis de 13h à 16h.



WAVRE, L'ADMINISTRATION...

- Visite guidée sur les "savoirs et remèdes d'aujourd'hui" avec une herboristerie à l'Abbaye de Villers-la-Ville et de ses jardins. 8 participants.
- Participation à la « Balade exploratoire », balade découverte des alternatives citoyennes à Wavre.

Mai 2018 :

- Participation à la journée "La Fête des Plantes et du Jardin d'Aywiers".
- Participation journée porte ouverte du Jardin des Sabots à Mousty en vue d'acquérir de nouvelles pratiques notamment le travail en permaculture.



Juin 2018 :

- Mise en place de 2 bacs supplémentaires de cultures surélevés pour faciliter la culture des légumes pour les personnes âgées ou ayant des problèmes de dos. Total de 4 bacs.



Juillet 2018 :

- Visite PermaFungi.
- Activités crêpes au Café papote. Une quinzaine de personnes y ont participé.
- BBQ convivial permettant rencontre entre participants du café papote et jardin de l'Orangerie. Une vingtaine de personnes y ont assisté.
- Cours de Qi Gong chaque jeudi matin du mois de juillet de 10h à 12h. Une dizaine de personnes ont participé à ces séances d'initiation de gymnastique douce issue de la médecine traditionnelle chinoise.



4. Rencontres Alzheimer & Co.

Objectif stratégique: Diminuer l'isolement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de son entourage (famille, amis, professionnels) et les informer sur la maladie.

Objectifs opérationnels:

- ⇒ Organiser des réunions mensuelles de rencontres et d'informations.
- ⇒ Organiser des ateliers d'Art-thérapie afin :
 - d'offrir un moment convivial et stimulant aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.
 - d'offrir un moment de répit aux proches aidants.
- ⇒ Organiser des visites à domicile des familles ayant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer

Depuis septembre 2014, le Service de Cohésion Sociale organise en partenariat avec le CPAS, un moment de rencontre, d'échange et de soutien aux proches aidants des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées.

Ces rencontres ont lieu chaque deuxième lundi du mois de 14h à 16h.

En moyenne, une quinzaine de personnes y participent.

Objectifs des Rencontres Alzheimer :

- Offrir un espace de parole et de soutien

- Améliorer la qualité de vie à domicile
- Donner des trucs et astuces pour mieux communiquer, pour mieux gérer les troubles du comportement.

Les ateliers d'art thérapie accueillent jusqu'à maximum 6 personnes par séance, un vendredi sur deux de 14h00 à 16h30.

L'objectif de ces ateliers d'art thérapie :

- Offrir un environnement rassurant et apaisant pour la personne atteinte de la maladie
- Favoriser l'expression des émotions
- Susciter la rencontre avec d'autres personnes atteintes de la maladie
- Soutenir l'estime de soi et le sentiment d'identité

Aucun pré-requis en art n'est nécessaire pour participer. Il s'agit de partager un moment convivial.

5. « Co-Toit »

Objectif stratégique: Soutenir les jeunes de 17-25 ans dans leur projet de vie (jeunes en désaffiliation sociale, difficultés sociales et/ou financières).

Objectifs opérationnels :

- ⇒ Favoriser la mise en autonomie des jeunes de 17-25 ans;

- ⇒ Favoriser l'intégration de ces jeunes en difficultés;
- ⇒ Favoriser l'accès à un logement décent à un prix abordable.

Le « co-toit » s'adresse aux jeunes de 17 ½ ans à 25 ans, repris dans nos priorités du PCS, et a pour objectif la mise en autonomie de ces jeunes en difficulté, familiale, financière, autres.

Ce projet est un projet partenarial partagé entre la Ville de Wavre via le service de cohésion sociale, le CPAS, l'AMO Carrefour J et l' AIS (Agence Immobilière sociale).

Depuis février 2015, l' AIS a repris la gestion d'un bâtiment situé au 23, rue de Bruxelles à Wavre (l'ancien Logis).

Ce bâtiment a été réaménagé en 7 unités de vie indépendante (studio avec kitchenette et sanitaire) et un espace polyvalent communautaire au rez-de-chaussée.

3 axes définissent ce projet : individuel, collectif et communautaire.

Depuis le mois de septembre 2017, 6 jeunes ont été suivis individuellement par le service de cohésion sociale et ce, à raison de 59 rendez-vous. Il y a eu également 25 réunions collectives organisées un mercredi soir sur deux ou lors d'autres occasions.

6. Prévention de la radicalisation violente

En mai 2018, la Région wallonne a octroyé un subside de 85 000 euros à la Ville pour dévelop-

per son programme visant la prévention de la radicalisation violente.

Objectif stratégique :

Prévenir le développement du radicalisme violent.

Objectif opérationnel :

Former les professionnels de terrain à prévenir et détecter toutes formes de radicalisme violent.

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

Cellule Communication

Localisation

Hôtel de Ville 1 – 1300 Wavre – dans les locaux du secrétariat général

Composition

La cellule Communication se compose d'une directrice et de 2 chargées de communication.

Missions du Service

La cellule communication assure le relais des informations communales vers les citoyens via différents canaux médias mis à sa disposition.

Le Collège communal met tout en œuvre pour réaliser le programme de politique générale établi en début de législature. Ainsi, les différents services de l'administration communale réalisent de nombreux projets, aboutissant à de belles réalisations, apportant toujours plus de services aux Wavriens, améliorant notre cadre de vie à tous, ... et il est important de le faire savoir aux habitants de la ville et de la région proche. Le service Communication vient donc en "support" des autres pour mettre en lumière les choix politiques posés, les réalisations, les messages d'utilité publique, ... les événements communaux.

Les sujets, nombreux et variés, sont relayés vers la presse au moyen de communiqués de presse ré-

guliers et de conférences de presse. Les journalistes sollicitent bien sûr également le service Communication en direct pour leur enquêtes thématiques, leurs questions et leurs demandes d'interviews.

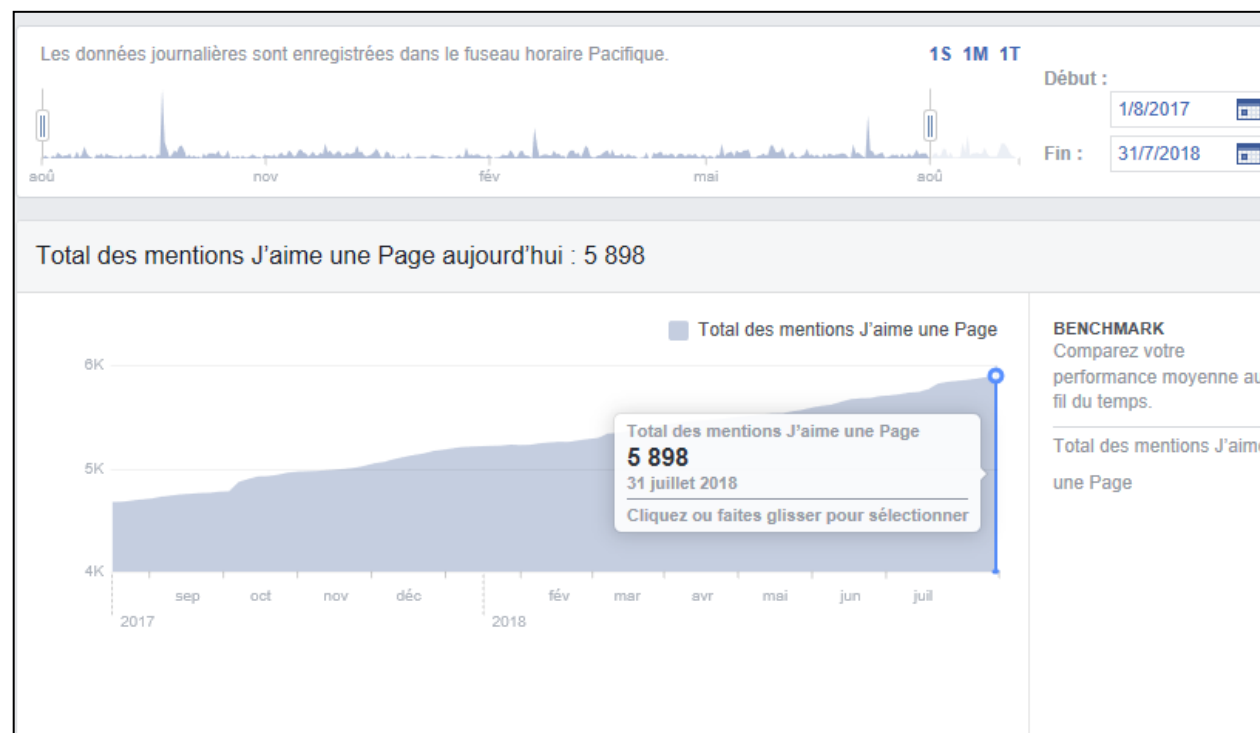
Le relais des informations se fait également en direct vers les habitants au moyen du site internet www.wavre.be qui est alimenté de façon quasiment quotidienne, de la newsletter électronique, du magazine communal, des réseaux sociaux et des divers supports imprimés envoyés directement en toutes-boîtes à Wavre.

En plus de cette mission d'information, la cellule Communication se charge également de développer l'image de marque de la Ville de Wavre et de réaliser les reportages photos de toutes les activités wavriennes.

Réalisations du service

Nombre de communiqués de presse et invitation de presse : 80

Page Facebook Ville de Wavre : Mentions J'AIME



- 01 aout 2017 : 4675 mentions J'AIME
- 31 juillet 2018 : 5898 mentions J'AIME

Quelques exemples concrets de réalisations du service Communication

- Rédaction du nouveau Bonjour Wavre – 6 numéros par an.
- Rédaction d'un journal du personnel – communication interne – MACA'ZINE – 3 numéros par an.
- Rédaction d'une newsletter électronique – 2 x par mois .
- Optimisation de la présence de Wavre sur les réseaux sociaux : Facebook, Tweeter, Instagram, Pinterest.
- Processus de création d'un nouveau site web pour la ville de Wavre : arborescence et création graphique.
- Élaboration et présentation du dossier de candidature de Wavre au concours de l'Organisation publique de l'Année.
- Mise en place et communication de la nouvelle application de participation citoyenne : FLUICITY.
- Création et promotion d'un jeu Monopoly dédié à la Ville de Wavre.
- Site web et exposition WAVRE IN PROGRESS.
- Digitalisation du REPERT'WAVRE www.repertwavre.be
- Signalétique des bâtiments communaux en perpétuelle évolution pour toujours accueillir au mieux les citoyens dans leur maison communale (écoles, cimetières, bibliothèque, centres sportifs...).
- Créations graphiques et campagne de communication pour tous les grands événements publics organisés par la Ville de Wavre (Wavre sur Herbe, Wavre sur Glace, Saint-Nicolas, la Journée de l'Arbre, L'Art du Commerce, Wacolor, cinéma en plein air, ...).
- Campagne de communication et de promotion du marché hebdomadaire – organisation de distributions de cabas de marché.
- Coordination du projet de Welcome Bag pour les nouveaux habitants.
- Formation continue de l'équipe en termes de communication en situation de crise
- Création d'une page LinkedIn pour la Ville de Wavre – gestion de la page, de la promotion de notre culture d'entreprise et des publications des offres d'emploi .
- Création spots radio pour les soldes à Wavre – Soutien au commerce local
- Relai auprès des citoyens des activités des associations, organismes et autres structures culturelles, citoyennes, etc.
- Coordination et production des guides d'informations de la Ville de Wavre : Guide aux Familles, Guide de l'enseignement, guide des Festivités et guide de la police locale.
- Organisation de la communication autour de l'événement des portes ouvertes du chantier du hall culturel.
- Organisation du déjeuner de presse pour la présentation du Budget 2018.
- Publication en anglais dans le MADE IN BELGIUM.
- Reportages photographiques des événements de la ville.
- Publication dans divers supports ciblés comme Trends Tendances, Belfius Magazine ...
- Communication aux citoyens et à la presse concernant les divers projets de la Ville de Wavre (Charte des Valeurs, travaux Rauscent, Mérode, Rixensart, flyer IECBW, taxe sur les déchets, ...)
- Accompagnement création graphique pour le Conseil des Enfants et le Conseil des Jeunes
- Nouveau logo et bache pour l'Académie de Musique
- Réalisation de bâches pour barrière Heras en centre-ville
- Convention de partenariat avec les groupes de presse écrite nationale et locale
- ...

CRECHE COMMUNALE « L'ILE AUX TRESORS »

1. Localisation :

La crèche se situe au 82, avenue des Déportés, face à l'Académie de musique.



2. Composition du service :

- 17 puéricultrices accueillent les enfants et leurs familles.
- 6 techniciennes de surfaces entretiennent les espaces de vie, s'occupent du linge et préparent les repas et goûters des enfants.
- 2 infirmières prennent en charge les aspects liés à la santé de la collectivité, font le lien entre les familles, l'équipe et le médecin de la crèche avec laquelle elles gèrent les consultations des nourrissons organisées au sein de la crèche.
- 1 assistante sociale assure l'accompagnement des familles et gère les aspects liés à l'organisa-

tion journalière ainsi que diverses tâches administratives.

- 1 directrice gère les aspects liés à la vie quotidienne et encadre le travail lié au projet d'accueil.



3. Missions du service :

L'Ile aux trésors est une crèche d'une capacité de 60 places.

Il s'agit donc d'un milieu d'accueil agréé et subventionné par l'ONE, ouvert 220 jours par an au minimum, de 7h à 18h15.

Nous accueillons les enfants âgés de 0 à 3 ans au sein de 5 groupes de vie.

Dès leur entrée à la crèche, les enfants et leurs familles sont accueillis par leurs puéricultrices « de référence » ; ce sont elles qui accompagneront le petit groupe d'enfants de section en section jusqu'au départ à l'école.

Les infirmières travaillent à l'élaboration des menus avec le personnel de cuisine, les repas sont

préparés quotidiennement sur place et font l'objet d'un soin particulier.

Un médecin veille préventivement sur la santé de la collectivité et assure les consultations de manière hebdomadaire.

4. Réalisations et activités du service :

Cette année, 95 enfants de 0 à 3 ans ont été accueillis, nous avons également accueillis des enfants en situation de handicap.

30 enfants ont pris le chemin de l'école et 31 ont fait leur entrée à la crèche.

Au-delà de la multitude d'activités visant à favoriser l'éveil, la détente, l'expression et le plaisir de la découverte, les actions suivantes ont également été menées :

-Réflexions soutenue par Catherine DE WOOT (psychomotricienne relationnelle) visant à affiner les capacités d'observation des puéricultrices, ajuster l'aménagement des espaces et le matériel mis à disposition, mais aussi la manière de choisir et penser les stimulations appropriées en fonction des différents stades acquis par les enfants.

-Accompagnement de l'ensemble de l'équipe visant l'utilisation d'un langage gestuel permettant l'expression des principaux besoins.



-Journée de formation «révision premiers secours et réanimation pédiatrique» ainsi que «communication avec les parents».



-Organisation d'une conférence (en collaboration avec les milieux d'accueil de Wavre) sur le thème « Ramener une autorité positive à la maison » et animations diverses au sein de la crèche.

-Réalisation et organisation d'un « spectacle » destiné aux enfants et réalisé par des puéricultrices issues des différents milieux d'accueil.



- Organisation de temps de rencontres avec les parents sur différents thèmes (l'entrée à la crèche, les limites), et de temps de rencontres informels (4 soupers « de section » ont été proposés).

-Organisation d'un petit déjeuner «sain et équilibré » à l'occasion de la Saint-Nicolas.

-....

HALTE ACCUEIL

1. Localisation du service :

La Halte accueil se situe au 82, avenue des Déportés, à côté de la crèche.

2. Composition du service :

- 3 puéricultrices accueillent les enfants et leurs familles.
- 2 infirmières (également attachées à la crèche) prennent en charge les aspects liés à la santé de la collectivité.
- 1 assistante sociale (également attachée à la crèche) assure l'accompagnement des familles et gère les aspects liés à l'organisation journalière ainsi que diverses tâches administratives.
- 1 directrice (également attachée à la crèche), gère les aspects liés à la vie quotidienne et encadre le travail lié au projet d'accueil.



3. Missions du service :

Nous pouvons accueillir simultanément 12 enfants âgés de 8 mois à 3 ans et répondons à des demandes d'accueil occasionnelles (avec un maximum de 20 heures par semaine) et/ou temporaires (sur une période déterminée dans le temps qui peut aller de quelques jours à quelques mois).

Notre mission sera tantôt de favoriser l'insertion socio-professionnelle d'un parent (souvent la mère), de permettre un accueil d'urgence (pour une remise à l'emploi ou un placement,...), de soutenir les familles aux travers de leurs difficultés éducatives ou autre, de permettre à une famille de prendre du temps pour d'autres activités.....

Un critère de priorité sera accordé aux parents wavriens.

De par l'essence même de la halte accueil (axée sur une grande souplesse et diversité) une priorité et une attention particulière seront accordées de manière à faciliter et soutenir l'employabilité des parents.

4. Réalisations et activités du service :

Cette année, pour 12 places disponibles, 34 enfants différents de 8 mois à 3 ans ont été accueillis dont 10 nationalités différentes, nous avons également accueillis des enfants en situation de handicap.

12 enfants ont pris le chemin de l'école et 11 ont fait leur entrée à la halte accueil.

Au-delà de la multitude d'activités visant à favoriser l'éveil, la détente, l'expression et le plaisir de la découverte, les actions suivantes ont également été menées :

- Réflexions soutenue par Catherine DE WOOT (psychomotricienne relationnelle) visant à affiner les capacités d'observation des puéricultrices, ajuster l'aménagement des espaces et le matériel mis à disposition, mais aussi la manière de choisir et penser les stimulations Journée de formation « révision premiers secours et réanimation pédiatrique » ainsi que « communication avec les parents ».



- Organisation d'une conférence (en collaboration avec les milieux d'accueil de Wavre) sur le thème « Ramener une autorité positive à la maison » et animations diverses au sein de la crèche .
- Réalisation et organisation d'un « spectacle » destiné aux enfants et réalisé par des puéricul-



trices issues des différents milieux d'accueil .

- Appropriées en fonction des différents stades acquis par les enfants.
- Organisation de temps de rencontres avec les parents sur différents thèmes, et de temps de rencontres informels (petit déjeuner, goûter, apéro,...).
- Organisation d'un petit déjeuner «sain et équilibré » à l'occasion des fêtes de fin d'année.

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

ENTRETIEN DES LOCAUX

1. Localisation:

A l'Hôtel de Ville, au château de l'Ermitage, à la crèche et dans les écoles communales.

2. Composition du service:

46 personnes dont 19 temps pleins et 27 temps partiels (soit en EQTP payés 37,48 personnes)

Ils sont répartis comme suit:

- 25,49 personnes dans les écoles;
- 1 personne à la bibliothèque;
- 9,78 personnes à l'Hôtel de Ville;
- 5,18 personnes à la crèche.

3. Missions et réalisations du service:

- Nettoyage des locaux;
- Ramassage des poubelles triées par type de déchets (papier/carton, pmc, autres);
- Vaisselle ;
- Nettoyage des toilettes;
- Aménagement, rangement et nettoyage des salles pour les réunions, Conseils, Collèges, conférences de presse, festivités ou autre;
- Accueil et ouverture des portes lors des mariages;
- Réception et livraison des commandes de fournitures, imprimés,...
- Gestion du stock de boissons pour les réunions;

- Gestion du stock de produits de nettoyage (comprenant la commande et le dispatching des produits);
- Entretien des bâtiments (remplacement ampoules, réparation de sanitaires, chauffages,...).



L'équipe d'entretien de l'Hôtel de Ville.

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

FESTIVITES—CULTURE

1. Localisation :

Place de l'Hôtel de Ville, 3 — 1er étage.

2. Composition du service :

4 employés administratifs et 3 ouvriers.



3. Missions :

- Conception et organisation des événements culturels, festifs et folkloriques initiés par la Ville;
- Aide et soutien à la mise en place des divers projets festifs et culturels créés par les Asbl, les comités de quartier ou les acteurs locaux actifs dans le domaine culturel et folklorique local;
- Aide et soutien à la conception et à la mise en place des activités festives commerciales.

4. Réalisations du service:

1. Evénements :

6 août — Hommage à Alphonse Bosch.

Ce samedi à 10 heures, une cérémonie d'hommage devant la stèle du Bois du Val a perpétué le souvenir du bourgmestre Alphonse Bosch assassiné le 6 août 1944 ainsi que des autres martyrs de la guerre 1940 / 1945.

18 août au 3 septembre— WAVRE SUR HERBE



Installé sur la place Cardinal Mercier du 18 août au 3 septembre 2017, « Wavre sur Herbe » c'est de l'herbe fraîche, du sable, un espace détente et aussi une foule d'activités !

Niché au cœur de la ville pour la cinquième année consécutive et organisé pour la première fois par la Ville de Wavre à l'initiative de l'Échevinat de la Culture et des Festi-

vités, ce grand jardin estival se compose de deux espaces qui invitent à l'évasion et à l'amusement. Les 600 mètres carrés d'herbe fraîche forment une zone détente et bar avec du mobilier de jardin confortable et champêtre, tandis que les 300 mètres carrés de sable sont un terrain de jeu privilégié pour les enfants.

Situé au cœur des commerces et des habitations, « Wavre sur Herbe » offre un écrin de verdure aux riverains et aux visiteurs le temps d'une rencontre, d'une petite pause déjeuner ou d'une après-midi entre amis ou en famille.

Durant deux semaines, une quinzaine d'animations ont égayé le jardin : des concerts, du cinéma en plein air, des spectacles pour petits et grands, du cirque, un concours de châteaux de sable, un apéro sur l'herbe, un festival du carillon et bien d'autres choses encore.

26 août— THÉÂTRE AU CHÂTEAU



Depuis 10 ans déjà, chaque dernier samedi du mois d'août la Ville de Wavre accueille au Château de l'Ermitage la représentation théâtrale en plein air proposée par le Théâtre Royal des Galeries dans le cadre de sa tournée des Châteaux. La pièce présentée en 2017 fut «Le Prénom» de Mathieu Dela-

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

porte et Alexandre de la Patellière dans une mise en scène de Martine Willequet.

11 novembre – CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE

Cette organisation conjointe à l'Echevinat des Fêtes et à l'Association des Groupements Patriotiques perpétue « Le Devoir de Mémoire » envers les Anciens qui ont donné leur vie pour notre Liberté. Les cérémonies du Relais Sacré de la Fédération Nationale des Combattants s'articulent autour du flambeau qui arrive au Monument aux Martyrs de Wavre à 10 heures, transite par le Monument de Bierges à 11 heures et termine sa course à Limal à midi. Des délégations importantes d'élèves et de Mouvements de jeunesse s'expriment par des textes et des chants choisis pour rendre hommage aux disparus.

25, 26 et 27 novembre – SAINT-NICOLAS

La Ville de Wavre a eu le plaisir d'accueillir le Royaume de Saint-Nicolas pour sa 8^{ème} édition. Orchestré par l'Echevinat de la Culture et des Fêtes de la Ville de Wavre, l'événement a acquis une belle renommée depuis sa création en 2010. En effet, cette année, pas moins de 10000 enfants et parents se sont pressés pour rencontrer le Grand Saint.

Soucieuse d'offrir une part d'émerveillement et d'envoûtement aux jeunes visiteurs, la Ville de Wavre a laissé une nouvelle fois son Hôtel de Ville se parer de féerie grâce à des décors qui évoquaient l'univers des voyages fantastiques et des animaux qui peuplent notre planète. Quant au

public, il fut à nouveau guidé par des comédiens et conteurs à travers des mondes fabuleux imaginaires inédits.

Événement non-commercial, le Royaume de Saint-Nicolas offre à tous les enfants un moment authentique et merveilleux à vivre. Aussi, le droit d'entrée consiste à faire « voyager les livres » : chaque visiteur dépose un livre dans la Bibliothèque de Saint-Nicolas et en reçoit un en retour d'un autre enfant. Une initiative qui ravive le sens du partage, de la découverte et du plaisir en chacun de nous.



8 décembre 2017 au 7 janvier 2018 – WAVRE SUR GLACE

C'est devenu une tradition : chaque année en décembre, la Ville de Wavre offre aux citoyens un concentré de féerie et d'émotions à l'occasion de « Wavre au cœur de l'Hiver ». Rebaptisé en 2015 « Wavre sur Glace », l'événement fait la part belle à

l'inédit et à la création artistique...

Au-delà des illuminations qui font scintiller la commune, et du parvis de l'Hôtel de Ville transformé grâce à la magie de l'hiver, la Ville de Wavre réserve aux Wavriens et aux amis de Wavre de belles surprises à l'occasion de Wavre au Cœur de l'Hiver.

À commencer par l'inauguration de Wavre sur Glace qui fait ensuite place aux activités et festivités de fin d'année.

Marché de Noël, patinoire, carrousel, la Parade des Chasseurs d'Étoiles, la Corrida appelé aussi le Jogging de Noël, le Goûter de Noël, etc ont été autant d'occasions de se réjouir en ville.



- **PATINOIRE** : Du 8 décembre au 7 janvier, une grande patinoire couverte de 15 mètres sur 30 a accueilli 20.000 visiteurs sur la place Alphonse Bosch. À côté de la patinoire, les chalets ont accueilli les gourmands dans une ambiance conviviale pour une petite pause douceur, de délicieux en-cas salés, une boisson chaude et même du champagne!
- **MARCHÉ DE NOËL** : Du 8 au 24 décembre, la place Bosch fut transformée en véritable village d'hiver avec un marché de Noël inédit à Wavre. Composé de 26 chalets, il a fait la part belle aux artisans, producteurs et commerçants locaux. Niché dans un décor chaleureux alliant bois naturel, sapins et guirlandes, le marché de Noël a proposé au public un panel de saveurs mais aussi de nombreux cadeaux originaux.
- **CORRIDA** : Plus de 700 coureurs ont traversé les rues et ruelles de Wavre le jeudi 14 décembre à 19h30. Traditionnellement organisé durant la période des fêtes de fin d'année, l'événement permet aux coureurs de parcourir la ville sublimée par les décorations et les illuminations. L'activité est aussi une façon de visiter différemment le cœur de la ville. Encore inédite à Wavre, la course a parcouru le centre-ville en passant notamment au cœur du marché de Noël.
- **LA PARADE DES CHASSEURS D'ÉTOILES** : De retour le dimanche 17 décembre pour une quatrième édition, les Chasseurs d'Étoiles ont

traversé le centre-ville dans une parade pas comme les autres... Dès 19h, les chasseurs d'étoiles accompagnés de leurs chevaux, chiens et oiseaux de proie ont parcouru la cité dans une grande transhumance. Une centaine de participants costumés, de chevaux, de chiens, de chars féeriques, d'acrobates, de comédiens, de danseurs, d'enfants et de musiciens ont marché à la rencontre du public dans un spectacle visuel et musical exceptionnel.

- Enfin, le traditionnel Goûter de Noël s'est tenu à la salle Jules Collette les 18 et 19 décembre 2017. Celui-ci permet de réchauffer les cœurs de nos aînés wavriens.

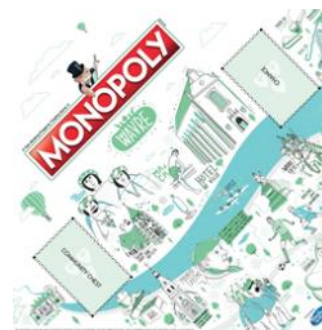
17 février — ALBERT 1^{ER}

Cérémonie patriotique pour l'anniversaire de la mort du Roi Albert I ; comme chaque année a eu lieu la cérémonie d'hommage avec un dépôt de fleurs au Monument du Parc Houbotte organisée par l'Association des Groupements Patriotiques de Wavre, Bierges et Limal.



9 au 20 mars — LA FOIRE DU LAETARE
a réuni 25 attractions foraines sur la place A. Bosch. Le dimanche 11 mars, dimanche du Laetare, le carnaval en a été l'apothéose.

25 mars — MONOPOLY



Le Monopoly Wavre a été officiellement dévoilé à l'Hôtel de Ville, le dimanche 25 mars, à l'occasion d'un « après-midi jeu de société et goûter » dédiée à la population.

Entre 14h30 et 18h30, petits comme grands Wavriens ont été accueillis par trois croupiers et un maître de cérémonie Monopoly pour un après-midi festif et ludique.

Installés par équipe, les citoyens ont été invités à jouer une partie du Monopoly Wavre.

Un goûter offert par le Pain d'Antan leur a été proposé pour « casser la croûte » après la partie.

5 mai — CONCERT DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LA NETHEN ET L'ENSEMBLE DES CORDES RIGAUDON

L'Orchestre de Chambre de la Nethen et L'Ensemble à Cordes Rigaudon, dirigés par Alain et Benoit Meulemans étaient en concert à Wavre, le samedi 5 mai 2018. Caractérisés pour la diversité de leur répertoire, ils ont joué un programme varié qui s'étend de Mozart (Petite Musique de Nuit) aux musiques de films, de l'Est (des Balkans), de l'Ouest (negro spiritual) et même

des airs « bien de chez nous ». Une palette de styles musicaux diversifiée qui a ravi des plus jeunes aux plus grands. Les deux orchestres ont présenté chacun leur programme pour ensuite se réunir (60 musiciens) et jouer quelques célèbres pages de musiques de films (Skyfall, 1492, Mission...).

Un concert qui revêt un aspect caritatif puisque les recettes ont été offertes à l'asbl « Les Moineaux II », une école d'enseignement primaire spécialisée pour les enfants ayant des troubles du comportement.

8 mai — PRISONNIERS DE GUERRE

Commémoration de la Journée du Prisonnier de Guerre organisée conjointement par la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre et l'Association des Groupements Patriotiques de Wavre, ponctuée par un dépôt de fleurs au Monument aux Martyrs à 17h30. Ce jour marque aussi la fin de la Deuxième Guerre Mondiale et le 74^{ème} anniversaire de la libération des camps.

8 au 27 mai - BOITE A CANCAN



Après le succès de la Boîte de jazz et de la Boîte à Images, notre immense boîte noire, véritable petit théâtre mobile d'un autre temps, change de décor et devient Cabaret de la belle Epoque.

Bienvenue désormais dans l'univers d'une véritable salle à pots et à pintes pour entreprendre un voyage initiatique à travers l'histoire de la danse.

Deux heures de spectacle total mêlant la musique, la parole, la projection et les danses, vous attendent dans ce décor unique se transformant au fil du temps qui passe...

Nous sommes dans les années 20, Monsieur Charles, alias Jean-Pierre Castaldi, et son fidèle second décident de rouvrir « La Boîte à Cancan » et de conquérir Paris avec un spectacle de cabaret en hommage à la danse ! La célèbre Boîte à Cancan s'apprête à ouvrir ses portes ! Avec ses 4 jolies danseuses ; Monsieur Charles répète les derniers détails du spectacle, le stress est à son comble... Sans le savoir, ils vont nous entraîner dans la grande histoire de la danse et à travers elle l'histoire de la femme, de l'homme, de leur évolution, de leurs malheurs, de leurs libertés !

La Boîte à Cancan ou toute l'histoire de la danse racontée en une seule et même revue !

10 mai - FOIRE HORTICOLE

La 8^{ème} édition du Festival Fleurs & Jardins de Wavre s'est tenue sur la place Bosch.

Organisé en partenariat avec les établissements Charve, ce grand marché horticole rassemble des horticulteurs professionnels issus de tout le pays, ainsi que des commerçants locaux et des fleuristes. Véritable lieu d'échange, il permet aux visiteurs de rencontrer directement le producteur et

de bénéficier de ses précieux conseils.



25 mai - FÊTE DES VOISINS

Le vendredi 25 mai 2018, la journée européenne des voisins était organisée. Pour sa troisième participation, la Ville de Wavre s'y est inscrite afin de favoriser les échanges conviviaux entre ses citoyens en distribuant des affichettes et du matériel festif tels que ballons. Pas moins de quatorze rues et quartiers ont joué le jeu, permettant ainsi à leurs habitants de sympathiser et de s'ouvrir aux autres.

27 mai - ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

A l'initiative de l'Echevinat des Festivités, les habitants inscrits en 2017 au Registre de la Population ont été invités à assister à une réception offerte dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Une brève présentation de leur nouvelle commune et des facilités mises à leur disposition fut suivie par le verre de bienvenue, ce qui leur permit de rencontrer les Autorités communales.

ACCUEIL DES NOUVEAUX CITOYENS

L'après-midi a été consacré aux nouveaux citoyens qui ont acquis la nationalité belge et qui vivent à Wavre. Sur pas moins de 250 invités, une

centaine a tenu à participer à cette rencontre conviviale.

10 juin - ACCUEIL DES NOUVEAUX NÉS

Parmi les 344 enfants nés entre le 1^{er} mars 2017 et



le 31 mars 2018, 72 étaient présents à la matinée consacrée à informer leurs parents des possibilités d'accueil et des infrastructures mises à leur disposition. Une serviette de bain ornée du logo de la Ville et réalisée à

leur attention par les couturières de l'Ouvroir leur a été offerte à cette occasion. Et comme c'était aussi la fête des pères, les heureux papas ont reçu un mug aux couleurs de la Ville.

22 juin – WACOLOR

La Ville de Wavre, la Maison des Jeunes Vitamine Z et l'AMO Carrefour J vous ont conviés le 22 juin dernier à la 8^{ème} édition du Wacolor.

Organisé à l'initiative de l'Echevinat des Affaires Sociales via le Service de Cohésion Sociale, lors de

la période des jours dits « blancs », soit pendant les délibérations des enseignants du secondaire, le festival annonce la fin de l'année scolaire et l'arrivée des vacances d'été! Installé sur le parking de WALIBI, le Wacolor a la particularité d'être organisé par les jeunes pour tous publics.

Festival musical particulièrement éclectique (rap, rock, électro, reggae...), il encourage la fête responsable, la participation sociale et citoyenne, la diversité culturelle et l'accès à la culture pour tous. A l'affiche cette année : BB Brunes, Sofiane, ISHA, Juicy, Omar Pery, Tha Trickaz, The Experimental Tropic Blues Band, St James, Behind The Pines, DJ ND, Shelby Tarawa et Sous-Sol Industrie. Mais également une scène ouverte et des démos de danse.



23 et 24 juin - BRADERIE

Les 23 et 24 juin a eu lieu la 42^{ème} édition de la Braderie des Commerçants de Wavre. Le centre-ville était piéton et les animations égayaient votre balade. On y découvrait notamment le traditionnel défilé de lingerie rue Haute, les dégustations gourmandes rue du Commerce, les bonnes affaires de la rue du Pont du Christ et la brocante rue de Namur.

30 juin - LA FÊTE A WAVRE

Le samedi qui suivait la Saint Jean-Baptiste marquait l'ouverture des festivités par 21 coups de canon, puis par une cavalcade aux flambeaux à travers le centre-ville, suivie du grand feu d'artifice. Un bal populaire a clôturé en beauté ces réjouissances organisées par le Comité des Fêtes de Wavre.

1^{er} juillet - PROCESSION DU GRAND TOUR

Il s'agissait cette année de la 47^{ème} Procession du Grand Tour, dont la Bénédiction du Wastia donnée, devant le 34-36 rue de Namur, par Monseigneur Hudsyn, évêque auxiliaire du Brabant wallon.

1^{er} et 8 juillet - NOCES D'OR

Célébration à l'Hôtel de Ville des noces de platine, de brillant, de diamant et d'or des couples mariés en 1948, 1953, 1958 et 1968. Un couple fêtait ses noces d'albâtre, représentant 75 ans de fidélité. Deux matinées ont été consacrées aux 75 couples qui ont répondu présents. Les jubilaires ont reçu, outre un message royal de félicitations, un cadeau de la part de leur Ville. En signant le Livre d'Or, ils ont immortalisé leur participation à cet anniversaire.



P'TIT CIRQ EN PALC



Organisé du 2 au 8 juillet, le P'tit Cirq' se décline en deux temps forts : Le « P'tit Cirq' en Palc Résidence » et le « Festival ».

Du 2 au 8 juillet, le P'tit Cirq' en Palc Résidence a rassemblé 60 artistes issus de 12 associations culturelles belges et européennes au parc Nelson Mandela. Encadrés par 14 professionnels, ils

ont participé à des ateliers de perfectionnement, échangé leurs techniques respectives et créé un spectacle. Du 7 au 8 juillet, de 14h à 18h, le public a pu assister gratuitement, en ville, aux spectacles des écoles de cirque. Des artistes professionnels belges et internationaux se sont produits sur la place de l'Hôtel de Ville et dans le parc Nelson Mandela.

15 juillet – LE GOÛTER DES 75+

Le Goûter annuel offert aux Seniors qui ont atteint l'âge de 75 ans a été traditionnellement organisé par le Comité des Fêtes asbl. Une animation musicale, de la tarte et du café, ces ingrédients réunis ont attiré plus de 300 participants.

15 juillet - 28 juillet – 18 août – 01 septembre - CINÉMA EN PLEIN AIR

« Une toile sous les étoiles » : du cinéma en plein air, au cœur de la cité, dans 2 lieux différents cette

année. D'une part, au centre sportif de Limal, et, d'autre part, sur la place Cardinal Mercier. Le dimanche 15 juillet, au Centre sportif de Limal a eu lieu la première séance de cinéma avec « Le Sens de la Fête ». Les séances qui ont suivi sur la Place Cardinal Mercier étaient les films « L'Echappée Belle », « 3 billboards, les panneaux de la vengeance » et « Tout le monde debout ». Un événement organisé par la Ville de Wavre en partenariat avec l'asbl Cinéfilms.



21 juillet – FÊTE NATIONALE

Le cortège, parti en fanfare depuis l'Hôtel de Ville, a assisté à 10 h 00 au Te Deum célébré par Monsieur le Doyen Jean-Louis Liénard dans l'église Saint Jean-Baptiste avant de se rendre au Parc Houbotte pour le fleurissement du monument aux morts. A 11 heures, lors de la séance académique dans la salle des fêtes, les discours de notre Bourgmestre et du Président des Associations des Groupements Patriotiques étaient entrecoupés par de la musique classique interprétée par des élèves de l'Académie de Musique. Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.

Le swing et jazz band de Musica Mirfield a fait

halte à Wavre, le temps d'un concert gratuit à 17h00, qui a mêlé musique populaire et jazz. Celui-ci a rassemblé 350 spectateurs dans la salle des Fêtes.

Cet ensemble fait partie du groupe « Musica Kirklees », un organisme britannique qui enseigne la musique en dehors de la salle de classe, et est basé dans l'ouest du Yorkshire. Ses membres ont tous entre 13 et 18 ans et jouent régulièrement durant les fêtes estivales, les festivals et même les réceptions de mariage.

FINANCES

1. Localisation :

Place des Carmes, 24.

2. Composition du service :

Le Directeur financier est responsable d'une équipe de 11 membres (9,1 ETP), dont :

- 9 gestionnaires financiers (8,1 ETP) ;
- 1 gestionnaire assurances (0,5 ETP) ;
- 1 conseillère juridique (0,5 ETP).

3. Missions du service :

● **Le Directeur financier et Comptable spécial de la Zone de Police.**

Par ses avis, le Directeur financier communal veille aux intérêts de la Ville et de la Zone de Police en contrôlant la légalité et la régularité de l'usage des deniers publics et des procédures financières mises en œuvre. Il conseille en matières financières et d'aide à la gestion afin d'assister les décideurs politiques communaux dans leurs choix. Ses domaines d'action sont :

- gestion comptable ;
- gestion de la trésorerie ;
- recouvrement des recettes ;
- paiement des dépenses ;
- contrôle interne financier ;
- conseils budgétaires et financiers ;

- membre du comité de direction ;
- organisation du service Finances ;
- gestion d'équipe.

● **Comptabilité , budget et trésorerie**

Cette équipe est chargée de l'élaboration du budget et des modifications budgétaires, de l'établissement des comptes annuels et de la gestion de la trésorerie. Sa mission comptable couvre, notamment, la gestion des extraits de comptes, l'introduction périodique des déclarations de TVA et de précompte professionnel, l'inventaire du patrimoine et des participations financières de la Ville. Elle gère également la trésorerie et les placements financiers à court, moyen et long terme.

● **Recettes**

L'équipe « Recettes » élabore les règlements de taxes et de redevances qui sont soumis à l'approbation du Conseil communal. Elle transmet ces règlements à la tutelle. Dans le cadre spécifique des règlements concernant la gestion des déchets, elle veille à l'équilibre du « coût-vérité » imposé aux communes par la Région wallonne. Ses agents « constatateurs » vérifient et mettent à jour les bases taxables afin de garantir l'équité de traitement entre tous les contribuables. Elle prépare les rôles de taxe et en-

voie les invitations à payer, gère les rappels et les mises en demeure, prépare les décisions du Collège communal pour les contraintes non-fiscales, mandate les huissiers de justice chargés des poursuites. Elle apporte un suivi quant aux réclamations introduites par les contribuables, aux notifications notariales et aux règlements collectifs de dettes. Elle constate les droits à recettes et vérifie leur perception. Dans ce cadre, elle effectue un suivi des subsides accordés à la Ville. Elle gère le dépôt et le remboursement des cautions exigées pour la crèche et la mise à disposition des salles communales. Le guichet de la caisse communale accueille les redevables pour ses paiements de taxes, redevances et cautions en liquide ou par carte bancaire, ainsi que la délivrance des sacs « amiante » et des cartes riverains. Enfin, l'équipe est responsable de la gestion des emprunts.

● **Dépenses**

Cette équipe qui est chargée du suivi des factures entrantes, de l'engagement des dépenses sur base des bons de commandes et des décisions du Collège communal, procède à l'imputation des dépenses, établit les listes d'ordonnancement et les mandats, prépare les ordres de paiements pour les banques. Dans le domaine plus spécifique du paiement des sa-

lares, l'équipe vérifie la liste des salaires, le pré-compte professionnel retenu et les cotisations versées à l'ONSSAPL. Le Directeur financier contrôle la régularité des mandats et exécute les ordres de paiements. Début 2017, le système de reconnaissance électronique des factures entrantes a été installé pour les factures adressées à la Ville. La procédure pour leur certification électronique est en cours d'implémentation afin de dématérialiser le traitement des factures. Fin 2017, ce système sera également installé à la Zone de Police.

- **Contrôle interne**

L'équipe du « Contrôle interne » veille à la régularité des opérations financières, à l'intégrité du personnel et à la sauvegarde du patrimoine. Dans cette optique, elle vérifie régulièrement les recettes reçues par les agents percepteurs, assure la conservation des données et documents comptables, contrôle et gère les subsides accordés par la Ville, gère les contrats d'assurance de la Ville et du REW et assure le suivi des sinistres, contrôle le respect des conventions passées entre la Ville et les associations, présente les situations trimestrielles de caisse au Collège et au Conseil communal. En outre, le Directeur financier contribue au contrôle interne en participant à la Commission du budget organisée par l'article 12 du Règlement Général de la Comptabilité Communale (RGCC), ainsi que par sa mission décréte de remise d'avis de légalité, obligatoire sur toute dépense ou recette de plus de 22.000€ HTVA. Les agents percepteurs de la Ville ont été désignés par le Conseil communal du 19 juin et les procédures de remise d'argent ont été clarifiées.

- **Marchés publics**

La Conseillère juridique est responsable des tâches qui lui sont confiées par le Directeur financier dans le cadre de ses missions et principalement, du respect de la législation « marchés publics ». Ainsi, elle conseille et assiste les services dans la mise en œuvre de leurs marchés publics, rédige les visas de légalité dans le logiciel de gestion des marchés publics (3P) et assure la qualité et la régularité des procédures internes dans le domaine des achats.

- **Reporting, prospective et efficience**

Cette équipe développe des outils de gestion financière à l'attention de ses clients internes (Conseil, Collège, Chefs de services) et externes (SPW-DGO5, Province du Brabant wallon), tels un reporting électronique journalier à l'attention des services, un reporting semestriel à l'attention du Collège, ainsi qu'un simulateur de programmation budgétaire pluriannuelle (I.R.M.A.). Elle veille à transmettre à la DGO5 les reportings trimestriels exigés dans le cadre de la directive « 6 packs » de l'Union européenne. En outre, l'équipe gère des « groupes de travail » interservices visant à proposer au Collège des solutions concrètes en vue d'optimiser les recettes et réduire les dépenses de la Ville.

4. Réalisations du service :

- **Organisation**

Le Service des Finances a désiré renforcer l'esprit d'équipe de ses membres. Une formation a été organisée le 22 mai 2018 pour déterminer le profil MBTI de chacun, et comprendre comment les spécificités individuelles influencent la manière de travailler et de communiquer.

- **Les règlements de taxes et de redevances**

Les agents constatateurs ont poursuivi leur travail sur le terrain afin d'identifier les secondes résidences et les immeubles inoccupés qui n'auraient pas fait l'objet de déclarations par les redevables.

- **La procédure des dépenses**

Une nouvelle législation relative aux marchés publics est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2017. La législation de cette matière, mouvante et très complexe, fait l'objet d'un travail de simplification et d'élucidation. La nouvelle procédure de dépense élaborée par le Service Finances fera l'objet, dès septembre, de présentations spécifiques, suivies de séances de questions-réponses, à l'attention des membres du personnel concernés. L'utilisation du logiciel de gestion des marchés publics (3P) est encouragée à tous les niveaux.

- **La procédure budgétaire**

En ce qui concerne le budget 2018, le Service Informatique a développé, à la demande du service Finances, un nouvel outil budgétaire baptisé « BudWeb ». Cet outil a permis aux services de l'administration de saisir leurs propositions budgétaires dans un onglet spécifique de leur actuel outil de reporting sur le Web. Dans la même logique que l'année dernière, chaque service dispose ainsi d'une vision claire des articles budgétaires qu'il gère, de l'utilisation réelle de ses articles durant les deux années précédentes et d'une proposition du service Finances pour chaque article, basée sur l'historique et les informations opérationnelles disponibles.

- **L'outil de prospective financière (I.R.M.A.)**

Suivant l'adage « gérer, c'est prévoir », le service Finances développe et met à jour un simulateur de programmation budgétaire pluriannuelle (I.R.M.A. - Information Research Model for Anticipation) qui centralise toute l'information opérationnelle et financière disponible pour prévoir l'évolution des finances de la Ville dans les 7 années à venir, selon une série de paramètres dont les valeurs dépendent d'indicateurs macroéconomiques et microéconomiques liés à la stratégie fixée par le Collège. Cet outil permet de tester de multiples scénarios pour mener à bien la politique de la Ville,

tout en veillant à respecter l'équilibre financier à moyen et long terme. Cet outil intègre, aujourd'hui, le plan d'entreprise de la Régie Communale Autonome (RCA) qui gère une grande partie des investissements de la Ville. Un effort a été réalisé en 2018 pour automatiser la saisie des prévisions financières en matière de personnel afin de limiter au maximum les réencodages.

- **La Régie Communale Autonome (RCA)**

Le service Finances assure la Trésorerie, la Comptabilité (sur WinBooks) et le Secrétariat du Conseil d'Administration de la Régie. Le Directeur financier, assisté du conseiller fiscal de PWC, a obtenu le ruling TVA pour les activités de la RCA auprès du contrôleur local. Le budget 2018, le plan d'entreprise et les comptes 2017 ont été présentés au Conseil d'administration de la RCA, et les comptes 2017 au Conseil communal. Le service Finances a rédigé le descriptif de fonction en vue de l'engagement, par la RCA, d'un Directeur administratif et financier.

- **La gestion électronique des factures**

Le service Finances a implémenté un système de scanning et d'encodage automatique dans la comptabilité, des factures entrantes, tant à la Ville qu'à la Zone de police.

- **Les projets spéciaux**

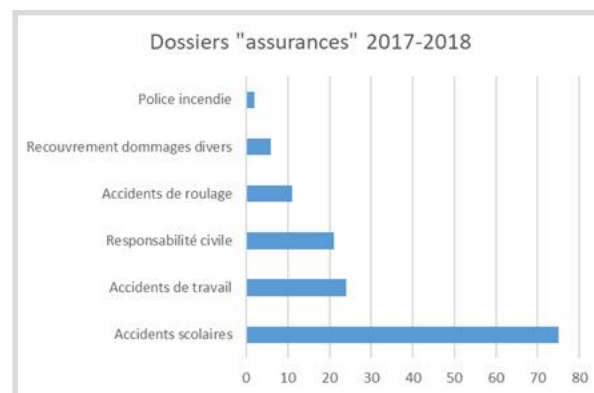
Le Directeur financier apporte son soutien dans divers projets stratégiques de la Ville, tels : parkings de la Ville (étude et CSCH de concession), future piscine communale (étude sur le choix du modèle de gestion), stratégie et fonctionnement de la RCA (élaboration du contrat de gestion, participation au projet « Espace des Carmes » pour le redéploiement spatial des services de l'administration. En outre, le Directeur financier a pris l'initiative de proposer au Collège, qui l'a accepté, la mise en place d'un plan de pension pour le personnel contractuel (second pilier) à partir du 1^{er} janvier 2018.

- **Quelques chiffres opérationnels**

Pendant la période du 1^{er} août 2017 au 31 juillet 2018, le Service Finances a :

- ⇒ remis 193 avis de légalité sur les dossiers présentés pour décisions au Conseil et au Collège ;
- ⇒ élaboré le budget provisoire 2018 de la Ville ;
- ⇒ élaboré la modification n°3 du budget 2017 de la Ville ;
- ⇒ élaboré la modification n°3 du budget 2017 de la Zone de police ;
- ⇒ élaboré le budget 2018 de la Ville ;
- ⇒ élaboré le budget 2018 de la Zone de police ;
- ⇒ établi les comptes annuels 2017 de la Ville ;

- ⇒ établi les comptes annuels 2017 de la Zone de police ;
- ⇒ élaboré la modification n°1 du budget 2018 de la Ville ;
- ⇒ élaboré la modification n°1 du budget 2018 de la Zone de police ;
- ⇒ constaté 3.805 droits à recettes pour la Ville et la Zone de Police ;
- ⇒ traité 12.736 factures pour la Ville et la Zone de police ;
- ⇒ délivré environ 1.000 cartes « riverain » ;
- ⇒ constitué 139 dossiers d'assurance ;
- ⇒ traité 110 dossiers de réclamation ;
- ⇒ préparé 227 rôles de taxes et de redevances ;
- ⇒ rédigé ou modifié 4 règlements de taxes et de redevances ;

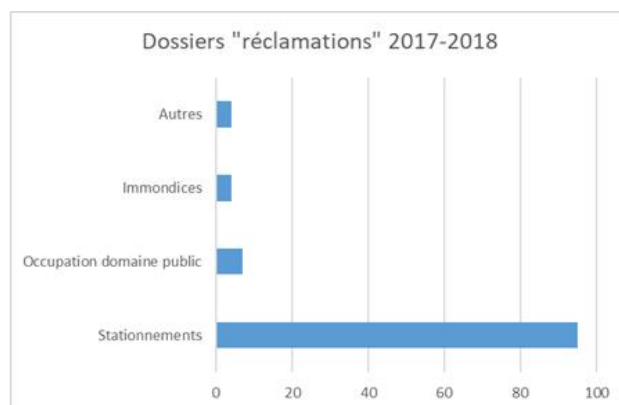
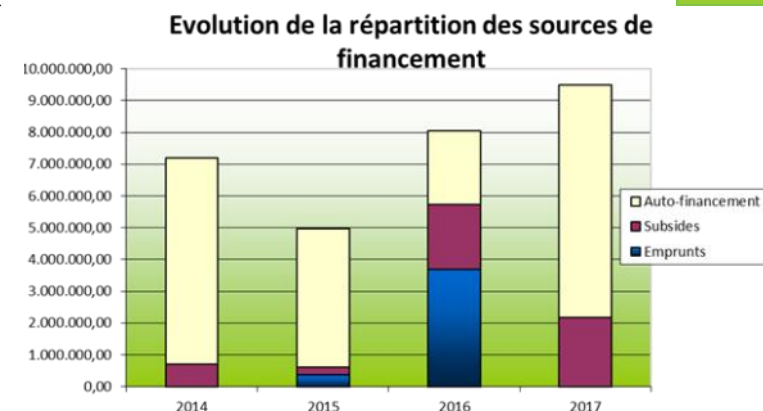
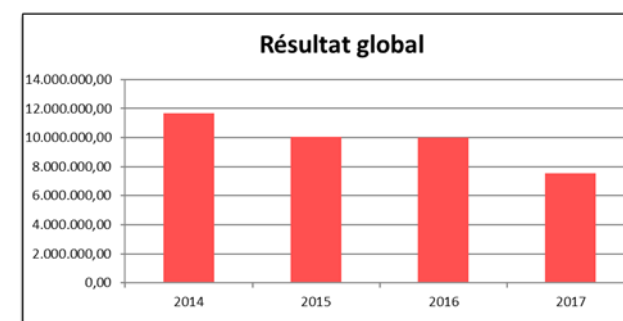


• Situation financière

Aperçu des comptes annuels 2017 arrêtés par le Conseil communal en date du 24 avril 2018.

Le compte budgétaire présente deux résultats :

1. Le résultat budgétaire (droits constatés nets moins engagements) qui doit être injecté par voie de modification budgétaire dans le budget en cours où il va modifier le résultat du tableau de synthèse, c'est-à-dire le boni ou le mali qui a servi de point de départ au budget ;
2. Le résultat comptable (droits constatés nets moins imputations comptables) qui sera le point de départ du compte budgétaire suivant.



	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	51.687.149,81	25.040.262,77	76.727.412,58
- Non-Valeurs	366.596,79	0,00	366.596,79
= Droits constatés net	51.320.553,02	25.040.262,77	76.360.815,79
- Engagements	43.786.736,00	25.040.262,77	68.826.998,77
= Résultat budgétaire de l'exercice	7.533.817,02	0,00	7.533.817,02
Droits constatés	51.687.149,81	25.040.262,77	76.727.412,58
- Non-Valeurs	366.596,79	0,00	366.596,79
= Droits constatés net	51.320.553,02	25.040.262,77	76.360.815,79
- Imputations	43.658.225,14	9.630.032,89	53.288.258,03
= Résultat comptable de l'exercice	7.662.327,88	15.410.229,88	23.072.557,76
Engagements	43.786.736,00	25.040.262,77	68.826.998,77
- Imputations	43.658.225,14	9.630.032,89	53.288.258,03
= Engagements à reporter de l'exercice	128.510,86	15.410.229,88	15.538.740,74

- Fiscalité

La synthèse des règlements de taxes et redevances est reprise sur le site de la Ville de Wavre.

Etat de l'endettement de la commune

	2014	2015	2016	2017
Dettes part propre				
Encours au 31/12	3.431.053,84	575.743,70	4.149.084,23	3.919.612,21
Remboursements	313.717,95	134.101,43	153.848,25	116.259,47
Intérêts	97.726,93	18.969,62	16.727,92	45.783,35
Charges totales	411.444,88	153.071,05	170.576,17	162.042,82
Durée théorique moy de remboursement	10,94	4,29	26,97	33,71
Dettes pour Tiers				
Encours au 31/12	84.138,38	78.451,83	72.553,11	66.434,31
Remboursements	5.284,84	5.482,02	5.686,55	5.898,72
Intérêts	3.393,02	3.190,33	2.980,07	2.761,96
Charges totales	8.677,86	8.672,35	8.666,62	8.660,68

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

FOIRES ET MARCHES

1. Localisation :

Place de l'Hôtel de Ville, 3—1^{er} étage.

2. Composition du service:

1 personne

3. Missions et réalisations du service :

● Foires :

- Réception et traitement des demandes de place;
- Veille au respect de la loi et du règlement communal sur les activités foraines;
- Tenue et mise à jour des plans des 3 foires : du Carnaval, d'été et de Limal;
- Coordonne la mise en place des métiers forains lors de leur installation ;
- Rédaction des courriers aux forains et des dossiers présentés au Collège communal pour toute modification des foires.

● Marché :

- Veiller au respect de la loi et du règlement communal sur le commerce ambulant;
- Tenue et mise à jour du plan et des abonnés, de la liste d'attente avec le suivi des demandes et départs;
- Rédaction des courriers aux commerçants ambulants et des dossiers présentés au Collège communal pour toute modification du marché.



Depuis le 1^{er} septembre 2015, suite à une procédure de concession, les établissements Charve ont été désignés comme concessionnaires et gèrent le marché pour le compte de la Ville de Wavre.

Dans ce nouveau contexte, le service sert de lien entre la Ville et les établissements Charve (en se chargeant des problèmes de cartes, d'abonnements, d'indisponibilité d'emplacements, d'absences...).

Le marché du mercredi est composé approximativement de 200 commerçants au maximum. Parmi ces commerçants, plus ou moins 160 disposent d'abonnements alors que le reste des emplacements est attribué à des commerçants « volants » qui payent leur droit d'occupation sur place le jour même.

Le marché du samedi matin est un marché d'une plus petite taille réservé à 16 commerces de plantes et d'alimentation.

INFORMATIQUE

1. Situation :

Place de l'Hôtel de Ville n°3 – 2^{ème} étage.

2. Composition du service :

1 chef de service et 7 personnes (informaticiens et administratifs)

3. Missions du service :

Les missions principales du service Informatique sont :

- La gestion quotidienne, le support et la sécurisation de l'infrastructure informatique, téléphonique et vidéo-surveillance de l'Administration communale, des écoles communales, du Réseau des Energies de Wavre (ancienne Régie de l'électricité), de l'Administration centrale du CPAS avec ses antennes sociales, son Espace Public Numérique et sa nouvelle Maison de repos.
- La gestion quotidienne des 15 applications développées par le service Informatique.
- La mise en œuvre de 19 sites Web dont le site officiel de la Ville www.wavre.be.
- L'information diffusée sur les panneaux électroniques d'informations.
- La gestion administrative du quotidien et des projets menés par le service Informatique

4. Réalisations du service :

- Extension du système de vidéosurveillance pour l'Administration communale,
- Extension du système de vidéosurveillance des centres sportifs de Wavre, Limal et du Villagexpo,
- Mise en œuvre de la suite collaborative de Microsoft Office 365 pour l'ensemble de l'Administration,
- Construction du Portail Numérique en vue de l'automatisation et de la dématérialisation de processus communaux,
- Mise en œuvre des kits de sécurités informatiques au sein de toutes les écoles,
- Cadrage vis-à-vis du RGPD,
- Mise en place d'un système de contrôle d'accès (simplification des clés),
- Dématérialisation des postes de travail informatiques par des postes virtualisés,
- Certification internationale de l'équipe support du service Informatique quand aux bonnes pratiques utilisées dans notre métier (ITILv3),
- Mise en œuvre d'une méthodologie de travail en vue d'améliorer le service Informatique avec entre autre la mise en place d'indicateur clé de performance,
- Mise en œuvre d'une charte de bons comportements à adopter en fonction des 6 valeurs de

la Ville de Wavre avec entre autre la mise en place d'indicateur clé de comportement.

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

INSTRUCTION PUBLIQUE—ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE—JEUNESSE

INSTRUCTION PUBLIQUE

1. Localisation :

Le service de l'Instruction publique est situé Place de l'Hôtel de Ville, 1— 1^{er} étage.

Les écoles communales :

- Ecole maternelle et primaire : **Ecole Vie** de Bierges, rue des Combattants 29 – 1301 Wavre.
- Ecole maternelle et primaire de **l'Orangerie et du Tilleul** (2 écoles et une direction) :
 - Ecole de l'Orangerie, chaussée des Gaulois 93 -95 - 1300 Wavre.
 - Ecole du Tilleul, rue du Tilleul 35 - 1300 Wavre.
- Ecole maternelle et primaire : **Ecole de l'Amitié** à Limal, rue de de l'Amitié 2 – 1300 Wavre.
- Ecole maternelle **Par-delà l'Eau**, rue Achille Bauduin 71 – 1300 Wavre.
- Ecole maternelle **Ile aux Trésors**, avenue des Déportés 59 et 82 – 1300 Wavre.

L'IFOSUP, l'Institut de Formation Supérieure, rue de la Limite 6 – 1300 Wavre .

L'Ecole des Beaux-Arts, rue du Chemin de Fer 18 – 1300 Wavre.

L'Académie de Musique, Danse et Arts de la Parole, avenue des Déportés 69 – 1300 Wavre.

2. Composition du service :

Le service est composé de 4 personnes :

- une personne en charge des dossiers de l'IFOSUP, de l'Académie de Musique et de l'Ecole des Beaux-Arts,
- une personne en charge des écoles communales,
- une personne en charge du secrétariat de l'Echevine,
- un chef de service.

Le service de l'extra-scolaire est composé d'une personne.

3. Missions du service :

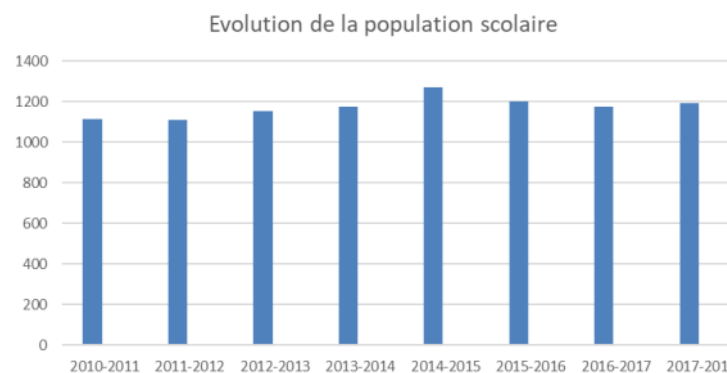
Le service de l'Instruction publique est l'interface entre d'une part, les Ecoles communales, l'Ecole d'Enseignement de promotion sociale, l'Académie de musique, Danse et Arts de la Parole, l'Ecole des Beaux-Arts et d'autre part, le PO. Son rôle est de mettre en œuvre les projets initiés par les directions d'écoles en leur apportant son support administratif, technique et logistique. Il soutient également les directions d'école dans la réalisation de leurs projets pédagogiques et les appels à projets durant l'année scolaire ainsi que dans la réalisation de leurs projets

d'établissement.

Le service assure la gestion et le suivi des dossiers des enseignants. Se basant sur les circulaires et la législation sociale propres à l'enseignement, il répond également aux nombreuses questions formulées par le corps enseignant et le soutient dans ses démarches administratives.

Le service IP organise également des réunions inter-PO ou autres événements permettant la communication, la rencontre et l'échange d'informations utiles entre différentes entités travaillant dans le secteur de l'enseignement.

4. Evolution de la population de nos écoles communales :



5. Réalisations des écoles en collaboration avec le service:

Ecole Ile aux Trésors



- ◆ L'environnement est considéré comme un outil d'apprentissage grâce :
 - aux aménagements : tipi végétal, tables de découvertes sensorielles, manches à air, girouettes, préfleuri, hôtel à insectes, mangeoires, nichoirs, outils d'observations, poulailler,
 - aux partenariats : Cap Sciences, La Leçon Verte, soutien des parents dans divers projets,
 - aux ouvriers PTP, aux services de la Ville : les 2 enclos ont été créés avec l'appui du Plan Vert de la Ville de Wavre. Un des enclos a été spécialement aménagé pour la sécurité des poules (système anti fouines, toit grillagé),
- ◆ Un enseignement inclusif : un enseignement capable d'accueillir toutes les différences. Partenariats avec le Centre William Lennox, le Service d'Aide Précoce,
- ◆ Animations sportives avec la FSEOS,
- ◆ Les Sciences au service de la transdisciplinarité : les enseignantes ont créé une continuité du lire et écrire dans les traces scientifiques,

- ◆ M 3 : animation d'hygiène dentaire,
- ◆ Autres objectifs poursuivis :
 - Enrichir l'unité pédagogique par un dispositif d'accueil des nouveaux enseignants;
 - Développer la citoyenneté : limiter les déchets en favorisant les bouteilles, gourdes, le papier à pain, les boîtes à tartines. Pratiquer le compostage;
 - Sensibiliser les élèves à un environnement propre : participation à l'action « Fais de ton école la plus propre de Wallonie » - Accompagnement par Good Planet.

Ecole Par-Delà l'Eau

⇒ Découverte des sciences, au travers de notre environnement scolaire et de notre quartier rural:

Exploitation au quotidien : mare didactique, carré potager, jardin fleuri, station météo, nichoir pédagogique avec caméra intégrée, boîte à insectes, tapis des senteurs, arbres fruitiers, bois du quartier, quartier de l'école.

En partenariat avec : le service environnement de la Ville de Wavre, l'ASBL Les jardins partagés de Villers-la-Ville, les jeunesses scientifiques, les bénévoles du quartier.

⇒ Autres objectifs poursuivis :

- Inauguration de la plaine de jeux,
- Premier marché de Noël au sein de l'école,
- Réalisation du nouveau projet d'établissement par l'équipe pédagogique,
- Initier les enfants à la démarche scientifique (à l'aide de petits logos référentiels créés au sein

de l'école) lors de différentes expériences menées :

- ◇ En classe,
- ◇ Auprès de notre mare didactique,
- ◇ Dans les bacs à matière se trouvant dans chacune des classes.
- Prise de conscience de l'importance de l'eau sur notre planète (d'où vient-elle, où va-elle, ses différents états, la pollution, le gaspillage, son utilité, ...).



Ecole de l'Amitié

- ◆ Animations Cap Sciences pour toutes les classes primaires ainsi que la 3ème maternelle.
- ◆ Child Focus : séance d'information et campagne de sensibilisation au sein des classes P5 et P6.
- ◆ Aménagement de carrés potagers dans la cour maternelle et création d'un poulailler.
- ◆ Programme fruits et légumes tout au long de l'année scolaire en collaboration avec le SPW.
- ◆ Conférence sur l'orientation scolaire vers le secondaire.
- ◆ Poursuite du projet sport chaque vendredi de l'année scolaire : permettre ainsi aux enfants de s'épanouir pleinement à travers des activités sportives variées : cirque, badminton, volley,

expression corporelle, athlétisme, rollers, trottinette, skate-board, hockey, judo, football, kin-ball, ...

- ◆ Natation pour les classes primaires afin de permettre la familiarisation avec l'eau ainsi que l'apprentissage des différentes nages pour les plus grands.
- ◆ Ouverture à la culture et à la découverte grâce aux nombreuses sorties pédagogiques et aux classes de dépaysement.
- ◆ Travail en P1 avec un écran géant tactile : permettre ainsi un enseignement plus adapté aux besoins des élèves.
- ◆ Intégration d'enfants à besoins spécifiques : partenariat avec l'IRSA et l'école de "La Source".

Ecole Vie

- ◆ Diffusion du nouveau projet d'établissement construit et réfléchi par l'équipe pédagogique.
- ◆ Formation des enseignants « Apprendre en classe avec le Mind Mapping » : repenser les stratégies enseignantes afin de faciliter les apprentissages.
- ◆ Animations musicales et de danse par les Jeunesses Musicales pour les primaires.
- ◆ Animations tri des déchets en collaboration avec la cellule environnement de la Ville et des ASBL pour les maternelles et primaires.
- ◆ Animations secouristes par la Croix-Rouge pour les P6.
- ◆ Aménagement du potager par et pour les maternelles et les P1/P2, hôtel à insectes.
- ◆ Acceptation du projet numérique par la FWB.
- ◆ Utilisation du logiciel Wazzou pour les classes du primaire, soit dans la cyber classe, soit à la

maison :

- inscription de plusieurs classes sur la plateforme « Wazzou » permettant aux enseignants de donner des travaux ciblés en fonction du travail en classe et des besoins des élèves.
- ◆ Recherches sur internet, traitement de textes, mise en page du journal.
- ◆ Animations de la maternelle à la P6. "Planète Mômes" : des animations vivantes, une projection vidéo sur grand écran, une histoire interactive, des chansons, des jeux et la participation active des enfants. Un dossier pédagogique accompagne chaque programme. Il offre aux enseignants des pistes d'exploitation variées et adaptées. Original dans sa présentation et ses illustrations, il est conçu par des animateurs Planète Mômes.
- ◆ Une multitude d'excursions des M1 à la P6 dans des domaines variés comme les sciences, l'histoire, l'environnement, la culture, ...

Ecole de l'Orangerie/Tilleul

- ◆ Place importante laissée dans le programme scolaire à l'environnement et à la santé : participation au recensement des oiseaux avec Natagora, plantation et entretien d'une prairie fleurie dans le labyrinthe végétal, animations sur le tri des déchets, gestion du poulailler de l'école et animations autour de cette thématique, utilisation de gourdes en classe (hydratation) et semaine de découverte des fruits, classes d'eau, etc.
- ◆ Évolution de la forme des travaux à domicile : Nous appuyant sur le décret « Missions », une organisation différente des travaux à domicile a

vu le jour pour que chaque enfant puisse développer sa confiance en lui et soit apte à apprendre toute sa vie tout en évitant d'accentuer les inégalités sociales. Des travaux de lecture, de recherche et de réflexion ainsi que des leçons à apprendre peuvent donc être attendus. Il importe que les travaux proposés prennent en compte le niveau de maîtrise mais aussi le rythme de chaque élève : les travaux du soir peuvent donc être individualisés.

- ◆ Formation des enseignants : Mise en réflexion de toute l'équipe pédagogique autour des **élèves présentant des troubles des apprentissages**. L'objectif est double : mieux comprendre les différents troubles pour, d'une part, mieux guider les parents dans le cadre du suivi de leur enfant et, d'autre part, être en mesure d'apporter certains aménagements nécessaires au bénéfice des apprentissages.
- ◆ Développement de stratégies de différenciation, achat et utilisation d'outils relevant d'adaptations pédagogiques (lattes de lecture, coussins Dynair, tangles, plans inclinés, etc.).
- ◆ Utilisation de nouveaux outils technologiques au bénéfice des apprentissages : visionneuse, tablettes numériques et tablettes éducatives.
- ◆ Création d'un partenariat avec un établissement d'enseignement secondaire (Institut Provincial d'Enseignement Secondaire) : continuité primaire-secondaire (concertations pédagogiques), transition primaire-secondaire, suivi des élèves.

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

- ◆ Formation des accueillants extra-scolaires : Mise en réflexion de toute l'équipe autour des **élèves présentant des comportements difficiles**. L'objectif est de mieux les comprendre pour mieux les accompagner.

Académie de Musique, Danse et Arts de la Parole

- ◆ Ouverture du cours pluridisciplinaire en arts de la parole.
- ◆ Ouverture officielle du cours de carillon.
- ◆ Novembre 2017 : concert Ste Cécile.
- ◆ Décembre 2017 : concert de Noël à l'Eglise St Jean Baptiste autour des cuivres.
- ◆ Janvier 2018 : concert des professeurs autour de 2 pianos et 8 pianistes.
- ◆ Mars 2018 : spectacle pluridisciplinaire sur le thème "l'académie fait son cirque".
- ◆ Mai 2018 : concert de printemps et spectacle Offenbach.
- ◆ Juin 2018 : fête de la musique.

Ecole des Beaux-Arts

- ◆ 820 inscrits au 30 septembre 2017.
- ◆ Séjour à Paris, l'automne dernier et la visite, notamment de la grande rétrospective du peintre anglais DAVID HOCKNEY qui fut l'occasion d'échanges intellectuels passionnés entre élèves et enseignants.
- ◆ Grand succès de l'exposition de l'équipe des professeurs des Beaux-Arts à la Galerie le 14^{ème} Art durant le mois de mars. Le titre de l'exposition « Pratiques personnelles » témoignait du

travail intime de chaque professeur dans sa vision toute personnelle des arts plastiques.

- ◆ Les amis de l'Ecole des Beaux-Arts ont continué leur cycle d'expositions en recevant dans les murs de l'école les artistes.
- ◆ Pour sa 4^{ème} édition, la semaine de stages d'été a ajouté à son programme habituel (à savoir photographie, dessin et gravure) la belle technique de l'aquarelle.
- ◆ L'année académique s'est terminée avec la naissance d'un nouveau projet qui prendra corps dans le bâtiment situé juste en face de l'Ecole des Beaux-Arts et qui en deviendra l'annexe principale (21 rue du Chemin de Fer). Le rez-de-chaussée sera consacré à un espace d'exposition et l'étage devrait accueillir le principal atelier expérimental de l'école, qui sera attribué aux adultes et adolescents.

Institut de Formation Supérieure (IFOSUP)



- ◆ Divers partenariats avec la Mission Régionale Pour l'Emploi du BW et le FOREM pour l'organisation de formations à l'intention des demandeurs d'emploi.
- ◆ Partenariat avec le CPEONS pour la formation en cours de carrière des enseignants.
- ◆ Partenariat avec le Fond Social Européen pour l'organisation de deux semaines d'initiation aux métiers de l'informatique et de cours de langues.
- ◆ Obtention de périodes dégagées par la ministre de l'enseignement de promotion sociale pour collaborer au Centre de Ressources Pédagogiques de la FWB.
- ◆ Organisation d'une semaine cours ouverts début juin 2018 : découverte de nos sections secondaires et supérieures.
- ◆ Ouverture d'un deuxième niveau en langue des signes, et de nouveaux niveaux en anglais et italien.
- ◆ Ouverture d'une section secondaire « Technicien en informatique ».
- ◆ L'établissement est sélectionné par l'Agence pour l'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur pour participer à un projet pilote d'évaluation institutionnelle (seulement 2 écoles de promotion sociales sélectionnées pour ce projet).
- ◆ Organisation de la concertation autour du projet d'établissement (collaboration avec STICS asbl).
- ◆ Organisation de la fête du FLE (toutes les classes de français langue étrangère) dernière semaine de juin 2018.

- ◆ Certains cours sont disponibles en e-learning (apprentissage à distance grâce à une plateforme électronique).

Réalisations communes aux écoles

- ◆ Prévention santé :
 - contrôle des critères de qualité de la nourriture des repas scolaires.
 - animation relative à l'hygiène dentaire au sein des écoles communales.
- ◆ Prévenir la violence à l'école.
- ◆ Enseigner le néerlandais à partir de la 3^{ème} maternelle dans toutes les écoles communales.
- ◆ European Space Education Resource Office (ESERO) : développement d'activités d'éveil scientifique dans les écoles fondamentales - formation dispensée aux enseignants.
- ◆ Child Focus : séance d'information et campagne de sensibilisation au sein des classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires.
- ◆ Introduction de plus en plus grande du numérique au sein de nos écoles.
- ◆ Participation des écoles communales primaires à la semaine numérique.

Accueil extra-scolaire — Jeunesse

PLAINES DE VACANCES 2017

Les plaines de vacances 2017 ont accueilli 415 enfants.

Les plaines sont réparties sur 3 sites :

- Orangerie.
- l'Ecole Vie.
- l'Ecole de l'Amitié et le centre sportif de Limal.

Le personnel d'encadrement pour l'été 2017 : 53 personnes extérieures et 14 accueillantes extrascolaires communales.

Fréquentation des plaines de vacances									
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ILE AUX TRESORS	98	91	85	105	109	94	76	-	-
ORANGERIE	109	119	143	139	149	129	136	121	133
AMITIE	144	172	147	147	123	115	97	136	172
VIE	164	149	206	214	223	187	118	158	166
ENFANTS INSCRITS	515	531	581	605	604	525	427	415	471
NOMBRE DE JOURNEES	5410	5351	6215	6515	5858	5155	4405	3993	4454

PLAINES DE VACANCES 2018

3 sites : Des travaux étaient prévus sur les sites de l'île aux Trésors, Amitié et Vie. Seules les écoles de l'Orangerie et Vie (partiellement) étaient accessibles. Le centre sportif de Limal a accueilli la plaine de l'Amitié.

PLACE AUX ENFANTS 2017

Place aux enfants s'est déroulé le samedi 21 octobre 2017, tous les enfants domiciliés dans l'entité de Wavre ont reçu l'invitation.

Les enfants ont été accueillis au centre sportif de Basse-Wavre.

Les 15 hôtes (Police, Service Incendie, le golf de la Bawette, la Croix-Rouge, le Walibi, Dreamland, le bois des Rêves, le cirque dans la tête, le garage Piret, l'IBW, le dernier quartier général de Napoléon, les écuries de la Picaute) ont reçu les 152 enfants présents.

DELIBERE-TOI!

La Commune de Wavre a participé au projet « Délibère-toi! »,

Le Collectif « Délibère-toi! » est constitué de plusieurs AMO et de services communaux pour la jeunesse. Ensemble ils promouvent le projet, ils recherchent des lieux de stages pour les jeunes, ils mettent en place des collaborations avec toutes les écoles de la Province du Brabant wallon.

LE CONSEIL DES JEUNES

Le Conseil des Jeunes de Wavre a été mis en place en octobre 2015, actuellement 6 membres en font partie. Le Conseil se réunit chaque mois. Les projets discutés en réunion ont abordé les thématiques suivantes : l'environnement, la culture, les rencontres, ...

Le projet réalisé cette année : articles de presse dans le Bonjour Wavre.

JEUNESSE 2018

- Inauguration du skatepark mobile
- Nouveau Conseil des Jeunes - Automne 2018
- Participation au projet « Délibère-toi! »

MOBILITE

1. Localisation :

Section administrative

Place de l'Hôtel de Ville, 3 – 2^{ème} étage.

section technique

chemin de la Sucrierie, 13 – 1300 Wavre

2. Composition du service :

– Deux employées administratives.

3. Missions de la cellule:

Les missions de la cellule sont relativement variées :

1/ La cellule fonctionne en collaboration avec de nombreux services, administrations et sociétés. Tout d'abord, le service des travaux avec lequel la mobilité entretient un lien étroit. Elle travaille également en synergie avec les services de l'urbanisme, de la Régie d'électricité, le service public de Wallonie, la tutelle des routes du Brabant wallon, le service de la police locale et les services de mobilité des communes voisines.

Concernant ces dernières, les collaborations sont nécessaires en vue d'uniformiser les mesures de circulation, de sécuriser et procéder à l'entretien des voiries existantes, voire de réaménager ou de créer de nouvelles voiries.

Différents paramètres entrent en considération dans ces cadres : la localisation, la topographie

des lieux, les affectations (résidentiel, commerciale, ...), l'évolution de la population et les activités qui s'y déroulent.

2/ Elle réalise des études de marché en vue de l'acquisition de matériel, de fournitures et éventuellement pour s'assurer le concours de services extérieurs. Elle gère entre autres les achats du matériel et des fournitures nécessaires pour mettre en œuvre les décisions prises par le Collège communal (signaux routiers, peintures pour marquages, outillage, etc).

3/ La cellule rédige également tous les documents administratifs, courriers et mails:

- Rédaction de tous les rapports concernant les dossiers soumis à la décision du Collège communal ;
- Rédaction des ordonnances temporaires de circulation prises par le Collège communal ;
- Rédaction des règlements complémentaires de circulation routière soumis au Conseil communal et à l'approbation ministérielle ;
- Rédaction des avis rendus par le Conseil communal sur proposition du SPW ;
- Suivi des demandes d'avis du SPW à soumettre au Conseil communal ;
- Des dossiers soumis à l'approbation du Collège communal ;
- Rédaction de tous les courriers relatifs aux dos-

siers précités ;

- Suivi et rédaction des courriers et mails aux riverains et autres organismes ;
- Suivi des interventions des observations « Betterstreet » ;

4/ La cellule mobilité participe à la gestion administrative du Plan stratégique communal en ce qui concerne le service mobilité.

5/ Elle a également participé au comité technique du Plan communal de Mobilité de la Ville.

Dans ce cadre, nous sommes heureux d'écrire que le PCM a été adopté en cette année 2018.

En effet, suite à l'enquête publique, finalisée en juillet 2017, plusieurs mises à jour ont été réalisées. Ce long travail s'est finalement clôturé en mai 2018 par l'approbation du Conseil communal. Mais qu'est-ce qu'un PCM et quelles sont ses principales caractéristiques ?

Le Plan communal de Mobilité (PCM) est un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de sa mobilité à l'échelle de la commune. Il a pour but d'améliorer l'accessibilité et la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie sur le territoire. Il s'agit d'un document d'orientation, sans valeur réglementaire contraignante pour répondre au mieux aux besoins qui se profileront à court, moyen et long terme en tenant compte également des im-

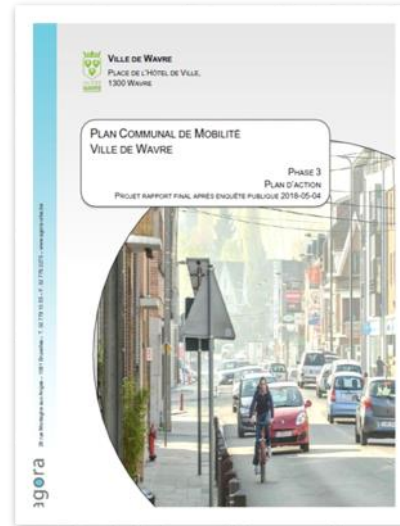
pératifs financiers tant communaux que de nos partenaires. Il servira de guide tant à destination de nos services communaux, qu'aux partenaires, durant approximativement une dizaine d'années.

Le PCM se découpe en 3 phases comprenant l'établissement d'un diagnostic de la situation existante, la définition d'objectifs et l'établissement de propositions concrètes pour l'amélioration de la mobilité. Il permet de doter la commune d'une vision prospective de sa mobilité à court et moyen terme.

L'objectif poursuivi dans ce document est d'améliorer le cadre de vie des Wavriens et de mieux organiser la mobilité dans les espaces publics de la ville. Cela suppose notamment d'inverser le paradigme « priorité aux voitures » et de rendre la ville à ses habitants.

Dans ce cadre, diverses mesures sont suggérées visant à renforcer l'attractivité des modes doux de déplacements, tels la marche, le vélo et les transports en commun, à travers différentes actions.

En ce qui concerne la phase 3, Les différentes actions s'articulent autour de sept axes :



1. Le report modal de moyens de déplacements
2. La sécurisation des espaces publics
3. L'amélioration du réseau des transports en commun
4. La modification de la mobilité scolaire
5. La réorganisation du stationnement
6. L'organisation du réseau routier
7. Le développement cohérent du territoire.

Les exemples qui sont donnés pour illustrer ces points sont ni exhaustifs, ni présentés par ordre de priorité. Ils permettent cependant de se représenter ce qui sera programmé.

Point par point :

1. Via le report modal qui s'articule comme suit :

⇒ En partant du constat d'un recours systématique à la voiture pour toutes les distances, le PCM propose de privilégier la marche, mode de déplacement sain, pas cher et efficace:

- ♦ Par une organisation du centre-ville de plain-pied et semi-piétons
- ♦ Par l'élaboration d'un inventaire et d'un « plan trottoir »
- ♦ Par la mise en place d'une politique systématique de mise aux normes PMR lors des rénovations de voiries
- ♦ Par la valorisation des sentiers, menée à court terme par l'action citoyenne lancée par « sentiers.be »
- ♦ Par le développement des itinéraires pédestres et leur sécurisation
- ♦ Par le recours à une communication et une information active.

⇒ En partant du constat que le vélo reste dans l'inconscient collectif un moyen de loisirs et non un moyen de transport et que les déplacements à vélo quotidiens sont peu nombreux, le PCM propose de promouvoir des solutions telles que le vélo, le vélo à assistance électrique, les transports en commun et d'assurer leur promotion :

- ♦ Par la création de nouveaux cheminements cyclables et piétons sécurisés de qualité
 - réalisations de pistes cyclables sur les voiries communales très fréquentées (par exemple : axe rue de l'Etoile-avenue de

Mérode et axe route de Rixensart-rue J. Rauscent)

- Interactions entre les réseaux « points nœuds » de la Province, les chemins « sentiers.be », les pistes cyclables gérées par le SPW et les pistes cyclables communales.

- ♦ Par la remise d'un « kit mobilité » aux nouveaux arrivants
- ♦ Par le prêt/location de vélos à assistance électrique.

2. Via la sécurisation des espaces publics

⇒ En partant du constat que des vitesses excessives sont enregistrées de manière récurrente dans certains quartiers, le PCM propose d'améliorer la sécurité de tous les usagers :

- ♦ par la création de zones 30 ou de zones de rencontres
- ♦ par la sécurisation des carrefours et voiries
- ♦ par la mise en place d'éléments ralentisseurs.

3. Via l'amélioration du réseau des transports en commun

⇒ en partant du constat que même si les TEC offrent une « bonne » couverture du réseau en journée pendant la semaine, leur offre est insuffisante les soirs, les week-ends et jours fériés. Par ailleurs, les arrêts de bus sont peu accueillants et sans parkings vélos. Le PCM suggère de relancer les dossiers suivants :

- ♦ nouvelle gare TEC

- ♦ amélioration des arrêts
- ♦ création de parkings vélos
- ♦ mesures d'incitation avec une formule d'abonnement « à l'essai »
- ♦ étude d'une meilleure couverture du réseau les soirs, week-end et jours fériés.

4. Via la modification de la mobilité scolaire

⇒ En partant du constat que :

- ♦ de nombreuses écoles sont situées en centre-ville et qu'elles génèrent une congestion temporaire du trafic,
- ♦ généralement un arrêt TEC se trouve à proximité de ces écoles,
- ♦ que le recours au vélo reste marginal,
- ♦ qu'une « zone 30 école » et des trottoirs existent aux abords de ces écoles,
- ♦ que ces trottoirs ne sont pas toujours en état optimal, voire même aménagés,

⇒ le PCM souligne que :

- ♦ pour les étudiants et élèves un peu plus âgés, capables de faire les 100 à 600 derniers mètres à pied, le bus et le train sont d'excellentes alternatives
- ♦ pour les plus jeunes, « les dépose-minute » aux abords immédiats de l'établissement scolaire en sont une.

⇒ Ceci implique de :

- ♦ poursuivre la sécurisation des abords d'école et l'extension des périmètres de « zone 30 écoles »
- ♦ d'organiser des points de dépose à distance
- ♦ de prévoir des parkings vélos

- ♦ d'assurer la continuité et la sécurité des pistes cyclables
- ♦ de protéger les écoles contre le trafic de transit en collaboration avec les directions d'écoles et les associations de parents.

5. Via la réorganisation du stationnement

⇒ En partant de quelques grands constats comme :

- ♦ Le stationnement sauvage
- ♦ L'existence de trafic de transit à la recherche de place de parking
- ♦ La lisibilité insuffisante de la signalisation des parkings
- ♦ Le manque de parking vélos

⇒ le PCM, tout en soulignant que l'accessibilité motorisée reste un atout important pour la bonne attractivité du centre-ville,

- ♦ postule qu'il est inutile de multiplier les espaces de stationnement dans les rues,
- ♦ estime qu'occuper à longue durée l'espace public « stationnement » au centre-ville n'est pas productif,
- ♦ qu'il faut étendre les zones de livraisons
- ♦ qu'il faut prévoir une proximité entre le lieu de stationnement et la destination en créant quelques places dans les rues du centre pour :
 - déposer des personnes plus âgées
 - permettre le stationnement des PMR
 - en dédiant le parking « Carabinier/Fontaine » au stationnement de courte durée
- ♦ que des stationnements à 5 à 10 min à pied du centre-ville, sur des parkings périphériques (comme parking de l'Usine électrique, des Mésanges, de la

Sucrerie) doivent être à disposition des personnes s'y rendant pendant une journée entière, voire une demi-journée.

⇒ et suggère :

- ◆ D'offrir une capacité de stationnement adéquate pour ne pas faire fuir les clients et ne pas détruire le commerce
- ◆ De travailler sur l'implantation des parkings du centre et périphériques et leur accessibilité horaire
- ◆ D'offrir une technologie de pointe en termes d'occupation et de lisibilité du stationnement
- ◆ D'offrir un parage vélos cohérent en termes d'emplacements et de fonctionnalité (recharge des vélos électriques).

6. Organisation du réseau routier

Les différentes actions non-exhaustives et non présentées par ordre de priorité à étudier avec nos partenaires s'articulent autour de :

1. La liaison de la chaussée des Collines à la N235 au nord-est du centre
2. L'amélioration de l'échangeur de Bierges et de la chaussée des Collines
3. L'amélioration des passages à niveau
4. La mise en œuvre d'une gestion dynamique du trafic par contrôle d'accès avec le SPW et la SRWT
5. La hiérarchisation des voiries dans les quartiers

7. Développement cohérent du territoire

La mobilité s'inscrit au sein de l'aménagement du territoire et est le reflet des besoins qui en découlent.

- ⇒ L'accueil dans un rayon de 1 à 2 kms du centre-ville de projets immobiliers résidentiels et d'équipements engendre une nouvelle population qui vient renforcer le dynamisme de la ville plutôt que celui des communes limitrophes et qui peut être sensibilisée aux modes doux de déplacement.
- ⇒ Le développement du site de la Sucrerie en pôle de loisirs et de conférences avec le hall polyvalent, la piscine, le pôle hôtelier à 10 min à pied du centre-ville et de la gare.
- ⇒ L'accent mis sur le développement de tous les quartiers situés dans un rayon de 1000 et 1500 m autour des haltes de train et/ou du centre-ville.

5/ La cellule mobilité s'occupe également de la gestion administrative de la cellule mais dépend administrativement du Service de l'Urbanisme. Elle fonctionne en symbiose avec le service des travaux, le service de l'urbanisme et le service sécurité routière de la police locale.

Elle réalise entre autres des études et intervention en matière de création de nouveaux SULs, des études de dossiers de sécurisation d'écoles, des études en matière de stationnement, des études en matière de création de zone 30, des formulations d'avis sur des dossiers d'urbanisme,...

6/ Bien que le service technique signalisation dépende administrativement du service des travaux, pour des raisons pratiques, la cellule mobilité s'occupe de la

planification et du suivi du travail effectué sur le terrain par le service technique signalisation, en collaboration avec les autres services communaux, les comités de quartier, etc., pour organiser le travail du service en fonction des manifestations et festivités prévues. Les interventions consistent notamment :

- ⇒ Marquages au sol.
- ⇒ Pose et entretien de la signalisation, de matériel (bollards, dos de cochon, barrières, etc.), et des plaques de rues.
- ⇒ Placement de signalisation ponctuelle pour couvrir les divers événements, manifestations et festivités, récurrents ou non.
- ⇒ Interventions pour sécuriser et baliser d'urgence certains sites (accidents, incendies, effondrements, inondations, risques dus à des intempéries, etc.).

7/ La cellule participe à certaines manifestations visant au partage de la voie publique entre tous les usagers.

Elle organise et participe, en collaboration entre autres avec les services de police, à la « journée de la mobilité » en septembre.





Organisation de stands :

- informations
- de réparations et essais de vélos électriques
- de marquage de vélos contre le vol et passe-ports vélos
- diverses animations (sécurité, château gonflable, ...)
- drinks



Organisation de balades :

- en cyclo-pousses
- ballade cyclo-pédestres balisées pour tous niveaux (4, 10 et 22 kms)

8/ Réalisations (cellules administrative et technique)

⇒ 64 interventions en matière de marquage

Quelques exemples : Marquages de SUL, passages piéton, chevrons, logos vélo, traçage de lignes, flèches, grattages, bandes de stationnement, zones d'évitement, emplacements, entretien des marquages au sol existants, ...

⇒ 313 interventions en matière de signalisation

Quelques exemples : Implantation de nouvelles signalisations, redressements ou déplacements de signalisations existantes, remplacements/refixation de poteaux/signalisations abîmées, neutralisations, installation et reprise de barrières nadas, élagages autour de panneaux, ...

⇒ 11 Ordonnances temporaires de police

⇒ 26 Règlements communal de circulation routière

Quelques exemples : Créations de zone 30, interventions de sécurisation, interventions en matière de stationnement (création, interdiction,...), interventions en matière de signalisation routière, créations de SUL, créations d'emplacements « Taxi », créations de passages piétons, réorganisations de la circulation, fermetures de voirie en temps de neige et verglas, rétrécissements de chaussée, créations d'emplacements PMR, création de zone de chargement/déchargement, ...

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

PERSONNEL

1. Localisation :

Place de l'Hôtel de Ville, 3 – Rez-de-chaussée.

Accessible tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 17h00.

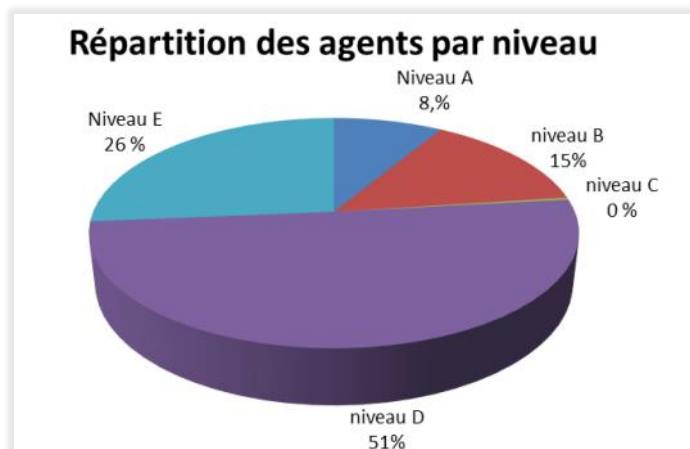
2. Composition du service :

- 1 chef de service;
- 1 juriste;
- 1 gestionnaire des ressources humaines;
- 2 gestionnaires de paie;
- 4 agents administratifs.

3. Les missions du service :

- * Le service du personnel gère les dossiers d'environ 400 membres du personnel (non compris, le personnel étudiant, jury, enseignant et assimilé)

- * L'engagement et le recrutement de personnel (publication d'annonces sur le site du Forem, sur le site de la ville de Wavre et dans les quotidiens locaux, élaboration de descriptifs de fonctions, organisation d'épreuves de recrutement...);
- * La gestion des dossiers individuels et des carrières : établissement des contrats et délibérations, fixation des barèmes et traitements individuels, suivi des évolutions de carrière ou promotions, prise en compte des formations suivies par les membres du personnel, gestion des remplacements...
- * La rédaction et la mise à jour des statuts administratif et pécuniaire et du règlement de travail ;
- * La prise en charge des procédures liées aux auditions disciplinaires du personnel statutaire et aux licenciements du personnel contractuel... ;
- * Le suivi des dossiers en matière d'interruption de carrière, du régime des congés des membres du personnel... ;
- * La gestion de la paie (traitements, pécule de vacances, prime de fin d'année, frais de déplacement, jetons de présence...) et des obligations à remplir vis-à-vis de l'ORPSS (Dimona, Dmfa...);
- * Fixation des traitements des mandataires et élaboration de leur dossier de pension ;
- * L'établissement des documents sociaux et de documents variés destinés aux différents organismes tels que les mutuelles, syndicats, fonds des maladies professionnelles, Forem, Onem, ONE... ;
- * La mise en place et le suivi de projets liés à des subventions ou visant à la résorption du chômage : programme de transition professionnelle (PTP, Wallo'net), aide à la promotion de l'emploi (APE), Win Win... ;
- * La mise en œuvre des procédures liées à la médecine du travail : examens d'embauche, de reprise du travail, examens périodiques, vaccinations... ;
- * La gestion quotidienne liée aux certificats médicaux et à la médecine de contrôle des absences ;



WAVRE, L'ADMINISTRATION...

* L'organisation et le suivi des formations ;

Formations suivies par les agents communaux :

Matières et services	Nombre de jours	Nombre d'agents *
Bibliothèques	9,5	4
Communication	12	3
Crèche - Accueilantes extrascolaires	73	23,5
Divers (Beaux-arts - Archives - Régie)	11	4
Environnement	39,5	1
Etat civil - Population	13	6
Finances	3	3
Informatique	7	39,5
Management	13,5	6
Marchés publics	20,5	15
Mobilité	26	1
Personnel	16,5	8
Social	57,5	
Technique - Travaux	26,5	13
Travailleurs PTP	78,5	9
Urbanisme	17	11
RGB	34	6
Total	458	153
Participation à divers salons, conférences, séminaires, démonstrations et workshop	35	30

* Le nombre d'agents est calculé comme suit : chaque agent ayant suivi une (des) formation(s) dans une même "matière" est comptabilisé une seule fois dans cette matière. Si un agent a suivi des formations dans différentes matières (ex : Technique et Management), alors l'agent est comptabilisé une fois dans chaque matière.

- * La prise en charge des procédures liées aux négociations/concertations syndicales : rédaction de procès-verbaux, ordres du jour, convocations, protocoles d'accord, primes syndicales... ;
- * La constitution des dossiers de pension du personnel statutaire et des dossiers liés aux distinctions honorifiques ;
- * Gestion du projet « Eté solidaire » et des demandes de stages non rémunérés ;
- * L'accueil quotidien de membres du personnel appartenant à des catégories variées (puéri-cultrices, auxiliaires professionnelles, logopèdes, employés administratifs, ouvriers et techniciens) sollicitant renseignements et conseils divers.

4. Les réalisations du service :

⇒ Modifications du statut pécuniaire :

- * mise en place d'une allocation de garde pour le nouveau service de garde mis en place au service travaux
- * reprise des services antérieurs à concurrence de 20 années au maximum contre 6 années antérieurement. Cette modification a entraîné la vérification et le recalcul de l'ancienneté pour environ 50 membres du personnel.
- * Suivi de la mise en place du 2^{ème} pilier de pension initiée par le Directeur financier.

⇒ Coopération au projet de statut salarié pour les accueillantes d'enfants conventionnée.

RELATIONS PUBLIQUES — AFFAIRES CIVILES

1. Localisation :

Place des Carmes, 8 — 1^{er} étage.

2. Structure du service :

Le service des relations publiques / affaires civiles reprend les sous-sections suivantes:

- Population,
- Etat civil,
- Etrangers,
- Passeports,
- Casiers judiciaires,
- Permis de conduire,
- Location de salles et prêt de matériel.

3. Composition :

21 personnes travaillent dans le service.

4. Missions du service :

Le service des Relations publiques est probablement le service le plus visité par la population wavrienne car il touche directement à la vie des citoyens.

Nos bureaux reçoivent environ 82.750 visites par an.

Le service est divisé en sous-sections :

Population

Est chargé :

- des demandes et délivrances des cartes d'identité électroniques;
- des demandes d'entrées, de sorties et de mutations intérieures;
- de la délivrance de certificats divers tels que compositions de ménage, autorisations parentales, certificats de résidence, de vie, etc.;
- des déclarations de dons d'organes ;
- de la gestion et mise à jour des données du registre population;
- de la «collecte» des nouveau-nés, passages population.

Etat civil

Est compétent pour :

- rédiger les actes de reconnaissance, naissance et déclaration de mariage ;
- rédiger les actes de décès survenus sur le territoire de la commune ;
- préparer les dossiers de mariage et rédiger les actes de mariage ;
- transcrire les jugements d'adoption et de divorce ;
- transcrire les arrêtés royaux de changement de nom et arrêtés ministériels de changement de prénom ;

- recevoir les déclarations de demande de changement de nationalité ;
- recevoir et enregistrer les déclarations/cessations de cohabitations légales ;
- transcrire les actes d'état civil étrangers;
- enregistrer les déclarations anticipées d'euthanasie.

Etrangers

Est chargé des démarches suivantes :

- déclaration d'arrivée, inscription, collecte des personnes de nationalité étrangère;
- titres de séjours électroniques et biométriques ;
- traitement des dossiers de demandeurs d'asile ;
- gestion et mise à jour des données du registre des étrangers ;
- information du parcours d'intégration aux primo-arrivants.

Passeports

- Demande et délivrance des passeports biométriques.

Casiers judiciaires

- Encodage et mises à jour du casier judiciaire;
- Délivrance d'extraits.

Permis de conduire

- Demande et délivrance des permis de conduire (provisoire, format carte et international).

Location de salles et prêt de matériel

Divers

Le service des Relations publiques se charge également :

- Des élections ;
- Des incivilités ;
- Des déclarations de chiens dangereux ;
- Des vaccinations ;
- Des numérotations d'immeuble ;
- Du Répert'Wavre ;
- Des radiations et inscriptions d'office.

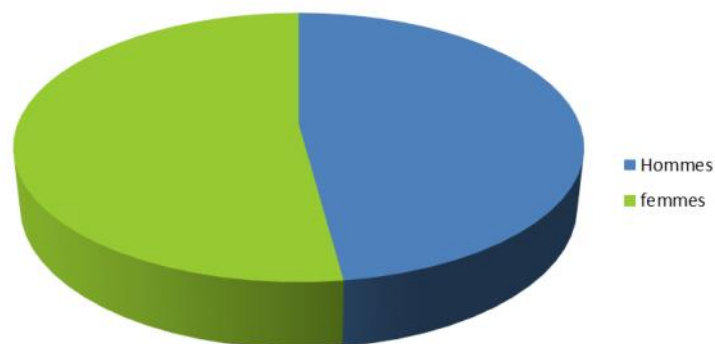
5. Réalisations du service—Statistiques service des relations publiques pour l'année civile 2017

1. service Population et service des étrangers

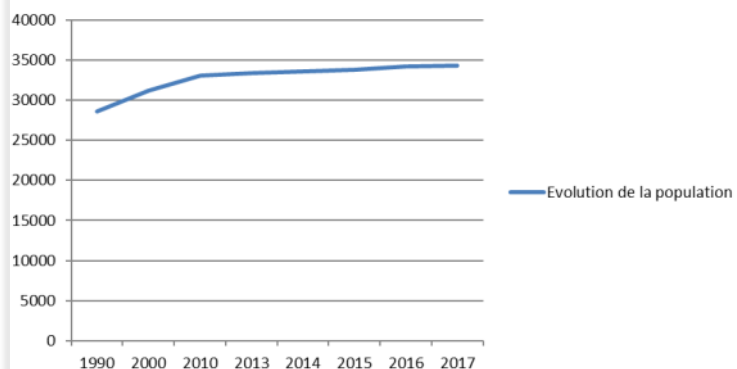
- Nombre d'habitants au 31/12/2017: **34 354**
- (14 401 ménages, 114 nationalités différentes)
- 1 centaines fêtés en 2017

	Registre population				Registre des étrangers	
	Belges		Etrangers			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Dossiers d'inscriptions	1576 dossiers				392 dossiers	
Personnes inscrites	1092	1101	-	-	366	383
Venant d'une autre commune	1021	1042		-	242	269
Naissances	157	141	-	-	17	18
Venant de l'étranger	71	59	-	-	124	114
Mouvements internes						
Passages population	---				78	66
Dossiers mutations intérieures	669				65	
Personnes rayées	2268				535	
Rayées pour l'étranger	72	66	12	14	31	40
Rayées pour une autre commune	995	1022	-	1	175	179
Rayées d'office	109	41	-	-	50	34
Décès	148	188	-	-	11	5

Population wavrienne au 31/12/2017



Evolution de la population



	service population		service des étrangers
	Belges	Etrangers	
Cartes identités électroniques	6404	228	308
Kids-Id	998		-
Titres de séjour biométrique	189		
Attestations d'immatriculation	-		116
Permis de travail	-		70
Enquêtes administratives	-		1032
Délivrances d'annexes	-		1325

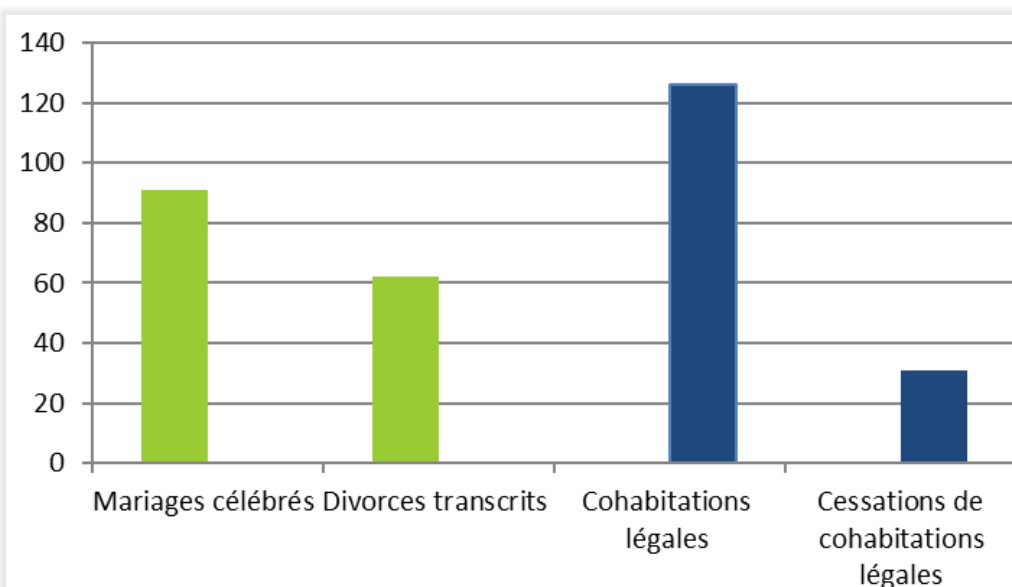
2. service Etat civil

Naissances

	Registre population				Registre des étrangers	
	Belges		Etrangers			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
A Wavre	0	1	-	-	-	-
Autre commune	156	139	-	-	17	18
A l'étranger	1	1	-	-	-	-

Mariages, divorces et cohabitations légales

Mariages célébrés à Wavre	Divorces transcrits	Cohabitations légales	Cessations de cohabitations légales
91	62	126	37



Autres actes d'état civil	
Reconnaisances d'enfant	111
Déclarations de mariage	93
Actes d'acquisition de la nationalité belge	80
Décès	279
Transcriptions d'adoption	1
Transcriptions d'arrêtés royaux/ministériels	1
Transcriptions d'actes étrangers	7 actes de naissance 2 actes de mariage 1 acte de décès

Funérailles et sépultures

Décès						
	Registre population				Registre des étrangers	
	Belges		Etrangers			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
A Wavre	72	94	65	55	-	-
Autre commune	144	173	5	5	0	2
A l'étranger	-	0	-	-	-	-

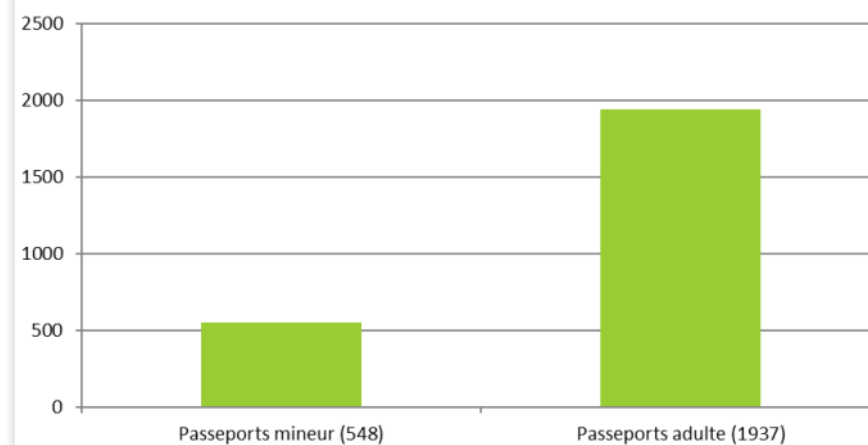
	Cimetière de Wavre	Cimetières de Limal	Cimetières de Bierges
Nombre de funérailles dont le type de sépulture concerne une inhumation	92	28	23
Nombre de funérailles dont le type de sépulture concerne une crémation	54	15	11

Choix du mode de sépulture en 2017



3. service passeports

Passeports délivrés en 2017



4. Location des salles communales

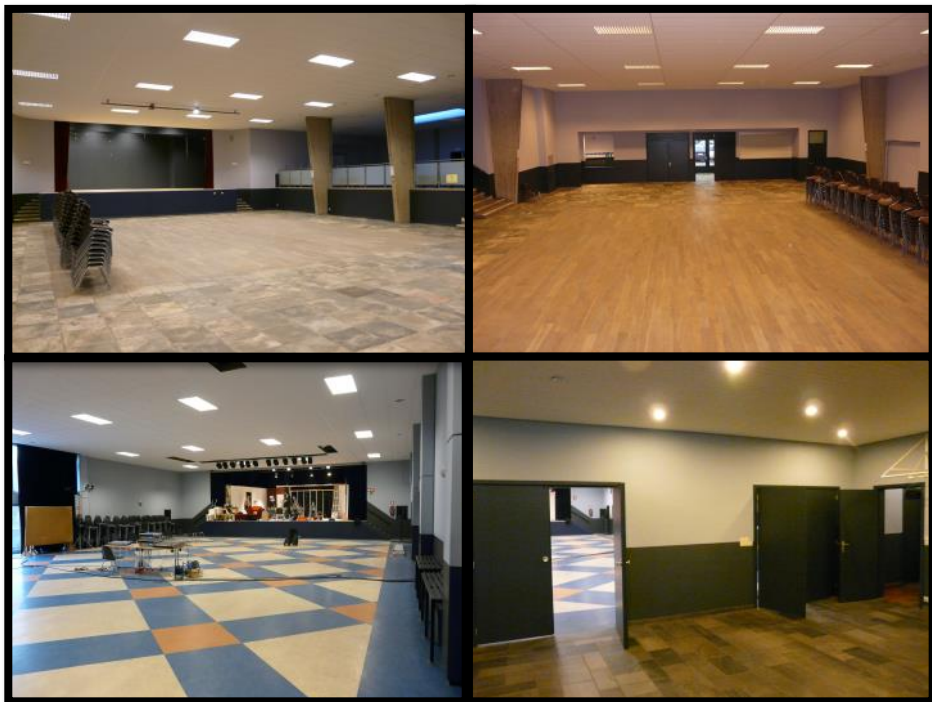
Wavre	Salle des fêtes	192 occupations
	Cloître	19 occupations
	Salle des Templiers	319 occupations
	Salle vintage	133 occupations
	Hall des Récollets	2 occupations
Limal	Salle des fêtes	208 occupations
Limal	Beauchamps	12 occupations
Bierges	Salles Jules Collette	169 occupations

5. service permis de conduire

Nombre de permis délivrés	
Permis de conduire	1566
Permis internationaux	293
Permis de conduire provisoires	683

6. Casier judiciaire

Nombre d'extraits délivrés	
Extraits du casier judiciaire	3019
Bulletin de renseignements	1343



WAVRE, L'ADMINISTRATION...

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL — CITOYENNETÉ — DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL — AFFAIRES IMMOBILIÈRES ET JURIDIQUES

1. Localisation :

Place de l'Hôtel de Ville, 1 — Rez-de-chaussée
(Secrétariat général, affaires immobilières et juridiques)

2ème étage (Citoyenneté)

Place de l'Hôtel de Ville n°3 — 1^{er} étage
(Développement commercial).

2. Structure du service :

Le service du Secrétariat comprend outre le secrétariat proprement dit : les affaires juridiques, les affaires immobilières, le développement commercial et la citoyenneté.

3. Composition :

Le service du Secrétariat général est actuellement composé de 10 personnes : la directrice générale, (chef de service), 1 juriste (0,5 ETP), 1 chef de bureau, 1 chargée de la citoyenneté, 1 chargée des affaires immobilières, 1 chargée de développement commercial et 4 employés.

Secrétariat général

1. Missions du service :

- Le service du Secrétariat général assure le secrétariat du Conseil communal, du Collège communal et du Bourgmestre. Il réceptionne

les divers courriers, les traite ou les dirige dans les services concernés, reçoit les administrés et organise leur demande de rendez-vous, s'occupe de la gestion journalière des diverses demandes des citoyens, les relations extérieures et les contacts avec la presse, etc.

Il prépare les séances du Conseil et du Collège, rédige les ordres du jour, établit les procès-verbaux, répond à toutes les demandes adressées à ces instances et transmet en interne et en externe toutes les décisions de ces autorités.

Le Secrétariat général organise et surveille toute la vie interne de l'administration communale et examine notamment les problèmes concernant l'organisation générale de la commune. Il collabore avec les services en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'administration et leur apporte son support.

Il détermine les procédures à mettre en place dans le cadre des différentes réformes.

Il apporte une aide juridique aux différents services de l'administration et analyse les dossiers liés aux marchés publics.

- Depuis décembre 2014, un Comité de Direction a été établi qui réunit la Directrice générale, le Directeur financier et les chefs de service. Il traite de toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. C'est un lieu d'échanges interactifs et transversal entre l'ensemble des services. Le Comité de Direction travaille également sur la mise en place d'un système de contrôle interne au sein de l'administration. Le Secrétariat général assure le secrétariat du Comité de Direction.

- Le Secrétariat général suit l'avancement du Programme Stratégique Transversal (PST).

- Le Secrétariat général gère également les relations de la Ville avec les intercommunales et les associations auxquelles elle est affiliée. (Présentation des ordres du jour des assemblées générales et désignations des représentants au Conseil communal).

- Il assure le relais entre l'administration et la zone de Secours, zone de Police et la REW.

- Il gère les autorisations d'ouverture des débits de boissons alcoolisées.

- Le Secrétariat général gère également la discipline (D5) dans le cadre du PGUI.
- Formation continue à la planification d'urgence et en communication de crise.
- Le Secrétariat réalise et met en page le présent rapport annuel.

2. Réalisations du service :

Quelques chiffres:

- 10 procès-verbaux du Conseil ont été établis avec un total de 284 points en séance publique et 405 en huis clos.
- 50 procès-verbaux du Collège ont été établis avec 4.233 points soit une moyenne de 84 points par séance.
- Plus de 780 courriers ont été rédigés suite aux décisions prises par le Collège
- Plus de 700 accusés de réception ont été rédigés;
- Plus de 10.787 courriels ont été réceptionnés sur la boîte mail de la Ville et redirigés vers les services;
- 90 demandes ont été transmises à la zone de secours pour des visites de prévention incendie;
- 24 notes administratives ont été rédigées et transmises aux différents services;
- 18 ordres de services ont été diffusés;
- 780 rapports ont été présentés au Collège

- communal (pour l'ensemble du service);
- 1 comité de direction et 1 comité de direction financier se sont tenus.

Citoyenneté

1. Missions du service :

Mise en place et suivi du Conseil des jeunes et du Conseil communal des enfants.

2. Réalisations du service :

Triangle rouge

En novembre 2017 l'exposition triangle rouge, qui fait référence au signe distinctif des résistants dans les camps de concentration durant la seconde guerre mondiale, a été installée à l'Hôtel de Ville. La visite était guidée par des comédiens en costume d'époque qui racontaient « leur » histoire au présent ; une manière pour les écoles qui ont participé à ces visites de plonger dans le sujet et de s'imprégner de l'ambiance de l'époque.

Le Conseil des Jeunes (CDJ)

Skate park mobile

Sur une demande de la maison des jeunes, le Conseil a financé un skate park mobile. Les modules sont stockés dans une remorque fermée et ceux-ci peuvent être emprunté gratuitement par les associations qui le désirent.

Article Bonjour Wavre

Le Conseil des Jeunes a rédigé plusieurs articles qui ont paru dans le Bonjour Wavre. Ceux-ci por-

taient sur divers sujets tels que les artistes de rues, les monuments aux morts, la bande dessinée, etc.

Le Conseil Communal des Enfants (CCE):

De septembre 2017 à mai 2018 ce sont 15 conseillers de 10 à 12 ans qui se sont réunis tous les mois.

En septembre 2017 le Conseil en collaboration avec Wavre en transition a inauguré un frigo solidaire qui se trouve Rue de Bruxelles au niveau du bâtiment du CPAS.



En octobre 2017 le Conseil a financé des stylos billes sur lesquels étaient imprimés des textes de prévention à l'utilisation d'internet. Ces stylos ont été distribués, accompagnés d'une petite animation, dans toutes les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaire des écoles de Wavre.

En novembre 2017, les Conseillers ont souhaité réaliser une récolte de cadeaux pour le projet « boîtes à KDO ».

De nombreux objets ont été récoltés.

Le 28 février 2018 les Conseillers ont rendu visite aux résidents de la maison de repos du CPAS « La closière ». Ils leur ont fait essayer des casques de réalité virtuelle, proposé divers jeux de société et apporté le gouter.



Durant le mois de mars 2018, parallèlement au fonctionnement du CCE, des séances d'informations sur le CCE ont été réalisés par la coordinatrice dans les classes de quatrième primaire des 9 écoles participantes.

Le 14 mars 2018 les enfants ont collaboré avec le service environnement et ont ramassé plusieurs sacs de déchets aux alentours de la gare, au parc Houbotte et sur le Parking du moulin.

Du 23 avril au 4 mai : les candidats aux élections ont mené campagne au sein de leur établissement scolaire ensuite du 7 au 11 mai : les élèves de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaire se sont rendus aux bureaux de vote et ont élu 8 nouveaux conseillers.

30 mai 2018 : Les élus en fin de mandat ont offert leur écharpe aux nouveaux élus qui ont prêté ser-



ment.

Début juin 2018 a commencé la vente de charité en faveur de « la Vie-là ». Les Conseillers vendent des gourdes, sacs en coton et bloc-notes.



Développement commercial

1. Missions du service :

- * Accompagner les futurs porteurs de projets / investisseurs dans leurs démarches pour s'implanter à Wavre.
- * Délivrer de l'information et de la documentation destinées aux commerçants désireux de commencer une nouvelle activité à Wavre.
- * Conseiller et accompagner les commerçants sédentaires.
- * Faciliter le flux d'informations entre les différents acteurs du commerce à Wavre.
- * Mettre en place des actions ayant pour but de redynamiser l'aspect commercial de la Ville de Wavre en valorisant son commerce local spécialisé.

2. Réalisations du service :

1. Participation des commerçants à de nombreuses festivités :

- * Le Weekend du Client
- * La journée de l'Artisan et la vitrine de l'Artisan
- * Les Macas d'Or
- * Les soldes
- * Braderie / brocantes / foires / foires aux artisans
- * La Saint Nicolas
- * Le marché de Noël
- * Wavre sur Herbe
- * Formations numériques
- * Projet « Délibère-toi » proposition de stages aux jeunes dans les commerces
- * etc...

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

Un exemple : Le Weekend du Client

Organisé par l'UCM et COMEOS en collaboration avec la Ville de Wavre et l'Association des Commerçants, l'événement célèbre les commerçants indépendants et leurs clients lors d'un weekend entier dédié au shopping festif. Chaque année, plus de 130 boutiques fêtent leurs clients à travers toute la commune de Wavre. Cette année, ils ont une fois de plus été nombreux à s'inscrire et à accueillir leurs clients afin de les récompenser pour leur confiance et leur fidélité.



II. Organisation de formations pour développer les connaissances des commerçants, les accompagner dans les transitions auxquelles ils doivent faire face :

• Organisation de 5 formations au numérique pour les commerçants

Le développement connu par le web ces dernières années est tel qu'on ne peut plus l'ignorer. C'est pour cette raison que la Ville de Wavre, en collaboration avec l'UCM, ont proposé des ateliers et formations au numérique à destination des commerçants de Wavre tout au long de l'année. C'est au travers d'exemples concrets, que les participants ont pu comprendre comment le web et ses outils peuvent aider à mieux faire connaître leur activité et à augmenter leur visibilité en ligne.

- ◊ Développer votre présence sur Facebook :
– Atelier Niv 1 et Atelier Niv 2 (fév 2018)
- ◊ Améliorer votre visibilité sur le web grâce au référencement naturel (avril 2018)
- ◊ Communiquer vers vos clients grâce aux techniques d'e-mailing (juin 2018)
- ◊ Développer votre présence sur Instagram – (à venir)



III. Favoriser le développement d'une communication envers les commerçants

• Création d'un agenda mensuel spécialement pour les commerçants

Mise en place d'un agenda 100% commerce. Informations concernant les festivités au centre-ville, informations pratiques commerciales, rappel et dates des futurs projets créés et mis en place pour eux. Un agenda est envoyé par mois sous forme d'e-mailing.

• Organisation de rencontres informatives – présentation d'outils marketing

Organisation de plusieurs réunions de présentation d'outils marketing divers aux commerçants de Wavre. Programme de fidélité client / nouveaux moyens de paiement par carte / entreprise travaillant dans la promotion et le marketing en ligne / programme e-mailing de masse / campagne sms...

- Organisation de réunions opérationnelles / Participation à des ateliers citoyens

Organisation de plusieurs réunions afin de récolter les informations de terrain concernant le commerce - réunions avec l'association des commerçants / réunions autour des futurs projets prévus en centre-ville (participation des commerçants aux Ateliers urbains concernant le projet de la promenade / participation aux Ateliers pour le projet d'embellissement du centre-ville) / organisation d'une réunion GDPR avec l'ACW etc...



IV. Mise en place d'outils pour accueillir les futurs investisseurs

- * Création d'un **guide pour les nouveaux commerçants** qui rassemble la totalité des informations utiles à l'implantation commerciale à Wavre.
- * Mise en place d'un **processus de rendez-vous pour accompagner les porteurs de projets** commerciaux (conseils / encadrement).
- * Mise en relation des porteurs de projets et des propriétaires de cellules vides en centre-ville principalement.

V. Campagne de sensibilisation auprès des commerçants / campagnes informatives

- * Problématique : de l'environnement (portes ouvertes des commerces en hiver / été consommation électrique / tri des déchets commerciaux etc...)
- * Problématique : accueil des personnes à mobilité réduite (PMR) / chiens PMR / allaitement HORECA...
- * Changement de la loi : interdiction des sacs plastiques en caisse
- * Interdiction supplément pour paiements électroniques
- * Reconnaissance artisanat / la vitrine de l'artisan / journée de l'Artisan etc...
- * Les soldes en ville
- * Flexi-jobs en Wallonie nouvelle loi / Google My Business / info Fluicity / Wavre in Progress etc...



VI. Autres

- * Mise à disposition de supports visuels pour annoncer les soldes en centre-ville (bâches + stickers pour les commerces)



- * Gratuité des parkings pour les fêtes de Noël / périodes de soldes / Weekend du Client etc...
- * Spot radio pour promouvoir les commerces wavriens indépendants spécialisés du centre-ville
- * Création d'un visuel pour soutenir les commerçants en zone de travaux
- * Participation à la cérémonie des nouveaux habitants – création de vouchers à utiliser en boutiques.
- * Participation à l'organisation des Macas d'or.
- * Equipement de 18 façades commerçantes du cœur de ville d'un dispositif anti-pigeons.
- * Participation à la distribution des Cabas sur le marché de Wavre.
- * Accueil de près de 46 porteurs de projets entre le 01/08/2017 et le 31/07/2018.
- * Remise d'avis concernant des permis d'implantation commerciales à Wavre.
- * Accompagnement de la vision « Retail » de Wavre In Progress – Wavre 2030.
- * Mise en place progressive de 12 capteurs de flux en centre-ville etc...

Affaires immobilières

1. Missions du service :

- Gestion des dossiers relatifs aux ventes, achats et les locations de biens immobiliers (négociations, relecture d'actes notariés, préparation des conventions d'occupation, ...);
- Gestion du Parc industriel nord (respect des conditions des cahiers de charges en cas de mutations immobilières, vente des terrains industriels, gestion du dossier relatif à la pollution due à la fuite du pipeline de l'Otan);
- Gestion du dossier relatif à la vente des objets déclassés.

2. Réalisations du service :

Citons notamment parmi les dossiers traités durant la période :

- Les nombreux dossiers présentés au Collège communal pour obtenir son accord sur les locations ou les reventes des biens situés dans le zoning nord.
- Dossiers de reprise de voiries et portions de voiries (notamment dans le lotissement des 4 sapins)
- Cession de 2 parcelles de terrains au Foyer Wavrien :
 - ⇒ 854 m² à la chaussée de Nerviens au prix de 111.020€
 - ⇒ 296m² à la Résidence Sagittaire au prix de 29.600€

- Vente de terrains dans le parc industriel nord (1 acte et 3 compromis) pour un total de 2ha 30a 25ca au prix de 1.625.000€
- Acquisition de la maison située rue du Chemin de Fer, 21 au prix de 780.000€
- Acquisition de la maison située rue Charles Jaumotte, 56 au prix de 540.000€
- Acquisition de la maison située rue Théophile Piat 56 au prix de 616.000€
- Acquisition de la maison située rue du Tilleul, 39 au prix de 300.000€ (compromis de vente)
- Renouvellement de la convention d'occupation de la Maison des Associations
- Convention de mise à disposition à la RTC La Raquette de deux terrains de Padel
- Convention de bail pour installation d'une station d'émission et de réception GSM de Télénet sur le toit de l'IFOSUP (loyer annuel de 7.000€)
- Convention de mise à disposition de l'asbl Roma de la salle polyvalente de la maison de l'Archevêché
- Acte d'emphytéose pour la mise à disposition de la RCA du terrain du hall culturel polyvalent
- Convention de bail pour prise en location du local 45 de la galerie des Carmes (loyer mensuel de 1.900€)

Affaires Juridiques

1. Missions du service :

Le service Juridique est divisé en deux pôles distincts. Le pôle finances pour lequel les principales tâches sont la rédaction d'avis de légalité sur les marchés publics, conseils divers pour les procédures d'achats, conseils dans l'exécution de marchés... et un pôle intrinsèquement juridique via un support juridique au Secrétariat général et aux Echevins, un conseil juridique pour les divers services de l'administration, la gestion des contentieux extérieurs de la Ville, les rapports avec les avocats et des requêtes à caractère juridique de citoyens.

SERVICE INTERNE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (S.I.P.P.)

1. Localisation du service :

Place des Carmes, 32.

2. Composition du service :

- 1 responsable SIPP et fonctionnaire PLANU;
- 1 employée d'administration.

3. Missions du service :

La loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail est la loi belge de base en matière notamment de sécurité et de santé au travail. La plupart des arrêtés d'exécution de cette loi constituent le Code sur le bien-être au travail. Chaque employeur doit mener une politique du bien-être au travers d'un service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPP). Pour certains aspects de cette mission, l'employeur fait appel à un service externe pour la prévention et la protection au travail (SEPP).

4. Réalisations du service :

Dans ce cadre établi, le Service interne pour la protection et la prévention au travail de la Ville de Wavre a accompli différentes missions et activités en 2017/2018. Citons :

élaboration d'une politique de bien-être au travail (plans annuel et quinquennal) avec suivi et mise

en pratique, participation aux Comités de concertation, coordination des missions avec le nouvel SEPP 'SPTM/ARISTA', visite des lieux de travail, suivis en matières de sécurité des équipes techniques sur le terrain, analyse de postes de travail, application de la règle des trois feux verts en matière d'achat, formation des nouveaux engagés en matière de sécurité au travail, formation et recyclage du personnel (secouristes, formation BA4/BA5, équipier de première intervention), participation à la procédure d'achat d'équipements de travail, analyse des accidents au travail, analyse de risque pour les stagiaires et les jobs d'étudiant, suivis en matière de sécurité de chantiers réalisés par des entreprises extérieures, gestion des contrôles périodiques, visites trimestrielles des plaines de jeux et sportives avec sensibilisation du personnel (la sécurité des jeux, problématique des goals mobiles, ...), visites des espaces publics (parcs), concertation avec la Police et les Pompiers en matière de sécurité et de protection des lieux de travail, conseils individuels ou collectifs en matière de sécurité et de bien-être au travail, mise en place de moyens de prévention incendie dans les écoles (installation de centrale incendie dans les établissements scolaires), formation du personnel (exercice d'évacuation dans les crèches et les écoles), sensibilisation du personnel dans les

écoles, travail en matière de planification d'urgence (coordination en interne et en externe, formation continue, mise à jour du PGUIC et des plans mono disciplinaires, participation aux exercices de planification d'urgence).

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

SPORTS

1. Carte d'identité Ville

L'A.S.B.L. Sports et Jeunesse qui a été constituée le 9 février 1972, a pour objet l'exploitation et la gestion de toutes les installations sportives communales, à savoir : les halls des sports, ainsi que l'organisation des plaines de vacances.

Son conseil d'administration se compose comme suit :

Présidents :

Monsieur Jean-Pol HANNON – Echevin des Sports

Monsieur Luc GILLARD - Echevin de la Jeunesse

Secrétaire : Madame Eliane OPALFVENS

Trésorier : Monsieur Maurice BAUGNIET

Représentants de la Ville : Messieurs Jean-Pol HANNON, Abdelmonim NASSIRI, Bernard CORNIL, Jacques MARTIN

Représentants des clubs : Messieurs Harry MABILLE, Vincent FRANCIS,

La direction des installations sportives est assurée par Madame Danièle ADAM

Personnel Plaines des Sports : 6 techniciens, 1 administrative

Personnel Halls des Sports : 2 concierges, 1 technicien de surface, 3 administratives

La direction du service Jeunesse est assurée par Mademoiselle Nathalie TOLLET

2. Localisation du service :

Infrastructures sportives wavriennes:

- * Centre sportif de Wavre avec plaine de jeux - avenue du Centre Sportif, 22 - 1300 Wavre
- * Centre sportif de Limal avec plaine de jeux – rue Charles Jaumotte, 156 – 1300 Wavre
- * Centre sportif du Villagexpo – Place de la Constellation – 1300 Limal
- * Martineau – rue Charles Jaumotte – 1300 Wavre
- * Centre culturel et sportif de Bierges avec plaine de jeux – rue des Combattants, 16 - 1301 Bierges
- * Plaines de jeux : Orangerie – Chaussée des Gaulois – 1300 Wavre

3. Composition du service :

HALLS DES SPORTS

HALL SPORTIF DE WAVRE

(Avenue du Centre Sportif, 22 – 1300 Wavre).

- * Se compose de :
 - Une grande salle (3 triplètes : tennis-volley-basket-badminton ou terrain central : mini-foot – hockey) ;
 - 3 petites salles (1 polyvalente, 1 d'arts martiaux et 1 de pétanque)
- * 29 clubs (2.742 membres) y disputent leur championnat (de basket, football en salle,

hockey, pétanque) et y organisent leurs tournois et stages.

HALL SPORTIF DE LIMAL

(Rue Charles Jaumotte, 156—1300 Limal).

- * Se compose de :
 - Une grande salle (2 doublettes : volley-basket-badminton ou terrain central : tennis-basket-mini-foot) ;
 - 4 petites salles (1 de tennis de table, 1 d'arts martiaux, 1 de réunion et 1 de billard)
- * 29 clubs (2.355 membres) y disputent leur championnat (tennis de table, volley-ball, badminton, foot en salle, échecs, billard) et y organisent leurs tournois et stages.

PLAINES DES SPORTS

WAVRE - STADE "JUSTIN PEETERS"

(Avenue du Centre Sportif, 22—1300 Wavre).

- * Se compose de:
 - 2 terrains football seniors et 1 diabolins en herbe, 1 terrain synthétique senior, 1 terrain diabolins synthétique en liège, 2 terrains synthétiques mouillés et sablé hockey, réservés aux:
 - 25 équipes d'âge, P1, P3 Dames, P2, D3 Séniors du R.J.WAVRE, Macapsules, soit 373 membres.
 - 64 équipes seniors, jeunes du Lara Hockey Wavre soit 944 membres.

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

- * 10 courts de tennis en brique pilée dont 6 couverts dont disposent le Royal Tennis Club « La Raquette » de Wavre et leurs 867 membres;
- * 22 pistes de pétanque ;
- * 1 terrain de basket ouverts à tous toute l'année;
- * 1 plaine de jeux;
- * Club-house du Brabant Wallon Yachting Club;
- * Différents clubs y disputent leur championnat (de football, hockey, pétanque, tennis) et y organisent leurs tournois et stages.

WAVRE - BOIS DE BEUMONT

(Rue Sainte Anne—1300 Wavre)

Sur les 17 hectares ont été aménagés des sentiers de promenade et jogging : plusieurs circuits proposés de 400 et 1.500 m ainsi que 23 ateliers de piste de santé.

BIERGES - CENTRE " JULES COLLETTE "

(Rue des Combattants, 16—1301 Bierges).

- Se compose de :
- * 1 terrain de football réservé aux 3 équipes jeunes, 1 équipe première, 1 équipe réserve du C.S. BIERGEOIS (100 membres) ainsi qu'à une section ABSSA (20 membres);
- * 1 court de tennis en dur occupé du 1er avril au 30 septembre par les habitants de l'entité ;
- * 1 terrain diabolon synthétique football;
- * 1 piste de bi cross ouverts à tous toute l'année;

- * 1 plaine de jeux ouverts à tous toute l'année;
- * 1 salle polyvalente dans le complexe communal où se pratiquent : yoga, karaté;
- * 2 ballodromes.
- * Différents clubs disputent leur championnat de football et y organisent leurs tournois et stages.

LIMAL – CENTRE SPORTIF

(Rue Charles Jaumotte, 156—1300 Limal).

- Se compose de:
- * 2 terrains de football en herbe : mis à la disposition des deux clubs de football Royal Wavre-Limal et C.S.Biergeois;
- * Aires de jeux extérieures : Terrain mini foot en herbe, terrain mini-foot/volley/Basket;
 - Terrain de mini-foot sur herbe: ouvert à tous toute l'année;
 - Terrain volley – basket – handball: ouvert à tous toute l'année;
 - Pistes de pétanque;
 - Plaine de jeux .

LIMAL - PLAINE DU MARTINEAU

(rue Charles Jaumotte —1300 Limal.

- * Se compose d'un terrain de football réservé aux 16 équipes d'âge, Dames, P2, P3 du Royal Wavre Limal (228 membres).
- * Les clubs y disputent leur championnat de football et y organisent leurs tournois et stages.

LIMAL VILLAGEXPO

(Place de la Constellation, 13 — 1300 Limal).

- Se compose de :
- * 1 court de tennis extérieur en dur occupé par les habitants de l'entité du 1er avril au 30 septembre via le groupement A.S. BEAUCHAMP;
- * 10 pistes de pétanque, 1 salle comprenant 3 pistes de pétanque à disposition de l'A.S. Beauchamp;
- * 1 salle polyvalente réservée aux clubs de tennis de table AS Beauchamp, groupes de danse, gym douce et karaté (249 membres);
- * Espace de jeux et de détente, terrain mini-foot, plaine de jeux.

HOTEL DE VILLE STANDS DE TIR

L'Hôtel de Ville met à la disposition du club "Cercle de Tir Wavrien" et de ses 170 membres des locaux qui ont été aménagés en stands de tir .

4. Réalisation du service :

Parmi les diverses activités du service des Sports, en plus de l'entretien et de la gestion journalière des différents sites, citons notamment:

- la participation aux organisations suivantes:
 - Place aux Enfants;
 - Je cours pour ma forme;
 - Mémorial Van Co

- Championnat international Judo Tori;



- Championnat Fly Ball pour chien;



- BW CUP Tournoi foot



5. Projet du service:

Wavre :

- * centre sportif :
 - Création d'un terrain de basket

Limal :

- * centre sportif :
 - Création d'un terrain de football synthétique, tribune, buvette, vestiaires
- * Villagexpo:
 - Travaux isolation, remise à neuf du hall omnisports

6. Plan stratégique transversal Wavre

- * Améliorer les conditions d'accueil des sportifs et créer de nouvelles infrastructures
 - Poursuivre l'entretien régulier des infrastructures
- * Développer de nouvelles initiatives pour soutenir les clubs sportifs
 - APPEL à candidat directeur Centre Sportif Wavre
- * Faciliter l'accès à la pratique du sport
- * Améliorer la visibilité et la communication sur les missions, services et activités des services communaux, associations et institutions
 - Créer un site internet du sport et de l'extrascolaire à Wavre en PROJET
- * Offrir au citoyen une plage horaire d'accueil plus large, en adéquation avec son emploi du temps

SYNDICAT D'INITIATIVE

1. Localisation du service :

Place de l'Hôtel de Ville, 1 — Rez-de-chaussée.

2. Composition du service :

Un seul bureau d'accueil regroupe le Syndicat d'Initiative et la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises.

Le service se compose de:

- 1 chef de division Ville;
- 1 employée Ville (Secrétaire du Syndicat d'Initiative);
- 6 personnes employées par la MTAB.

3. Missions du service :

- S'occuper du loisir des personnes qui visitent Wavre;
- Renseigner les visiteurs du bureau « i » (Informations);
- Rédaction de ce qui concerne la culture et le tourisme dans le Bonjour Wavre (depuis 30 ans);
- Agenda de la commune;
- Gérer les occupations de l'Ermitage;
- Secrétariat du Conseil d'administration;
- Organisation de visites guidées;
- Promotion de divers événements;
- Organisation des Collections Insolites (depuis 30 ans);
- Organisation de la biennale de peinture et de sculpture;

- Participation aux promenades du mercredi;
- Vente de diverses cartes pour concerts, spectacles ;
- Organisation de voyages... .

4. Réalisations du service :

Tous les deux mois, Bonjour Wavre

De nombreuses visites du carillon

Le carillon joue lors du marché les mercredis et samedis de 11 à 12H

Annuaire des entreprises

Gestion de l'Ermitage

Gestion du bureau i, des bénévoles et de la documentation

Ventes diverses au bureau i – Cadeaux, théâtres, concerts,

- 19.08 Carillon au cinéma en plein air
- 23.08 Balade à Limauge
- 25.08 Blind test du carillon avec la Vitamine Z
- 31.08 Balade gourmande
- 02.09 Carillon au cinéma en plein air
- 17.09 Journée de la mobilité
- 20.09 Hommage du carillon à Christian Boon
- 27.09 Balade à Néthen
- 30.09 Excursion à Bruges
- 05.10 Concert Festival Wallonie
- 21 et 22.10 Wallonie week-end Bienvenue
- 25.10 Balade à Houtain-le-Val
- 26.10 au 30.11 Exposition Press Cartoon Belgium par la MTAB
- 28.10 Halloween – Goûter des Revenants – Co-

mité des Géants

- 11.11 au 11.01 Exposition Retour à la nature de la MTAB
- 22.11 Balade à Grez-Doiceau
- 20.12 Concert de Noël avec classe carillon
- 20.12 Balade à Rosières
- 24.12 Concert de réveillon de Noël du carillon
- 31.12 Concert de la Saint Sylvestre du carillon
- 24.01 Balade à Basse-Wavre
- 17.02 au 04.03 Biennale de sculpture
- 28.02 Balade à Limal
- 10.03 Carnaval des enfants
- 10.03 au 25.03 Exposition de collections insolites
- 11.03 Carnaval
- 17.03 Conférence « Les amants de Joséphine par MTAB
- 28.03 Balade à Pietrebaais
- 31.03 au 15.04 Exposition « Les Doigts Agiles »
- 3.04 au 06.04 Stage de carillon
- 08.04 Visites guidées de la tour du carillon
- 15.04 Journée Tours ouvertes
- 25.04 Balade à Maransart
- 23.05 Balade à Bousval
- 26.05 Parade 1815 en Ville MTAB
- 02.06 Voyage d'un jour à Herve
- 27.06 Balade à Noirhat
- 01.07 Procession de Notre Dame de Basse-Wavre
- 18.07 Le carillon joue pour le centenaire de la naissance de Mandela
- 21.07 Concert du 21 juillet Le Swing et jazz de Musica Mirfield
- 25.07 Balade à Basse-Wavre

WAVRE, L'ADMINISTRATION...



Tours
OUVERTES



TRAVAUX

1. Présentation du service:

1.1. Bureau administratif

Contact

Accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Place des Carmes, 8 - 1300 Wavre

Téléphone : 010/23.03.61

Fax : 010/23.03.69

Courriel : travaux@wavre.be

Missions principales

Élaboration des projets et suivi des chantiers communaux - Gestion du patrimoine voyer - Entretien des cours d'eau de 3^e catégorie - Gestion du réseau d'égouttage et raccords - Propreté publique - Autorisations d'ouverture de voirie et surveillance de ces chantiers - Relations avec les impétrants - Suivi des travaux d'aménagement de lotissements - Dératisation - Déneigement - Aide logistique aux festivités et associations - Gestion du patrimoine immobilier de la Ville - Entretien des cimetières - Mobilier urbain.

Personnel

15 agents communaux

DIRECTION DU SERVICE	1 agent
Directeur : direction du service (supervision des tâches confiées au Service des travaux, gestion du personnel,...)	
ADMINISTRATION	5 agents
Employé administratif chargé de la gestion administrative des marchés publics, du suivi du courrier, de la préparation des dossiers à soumettre au Collège et au Conseil communal, aux autorités de tutelle, de la gestion du classement des dossiers et documents, de la planification des marchés récurrents	
Employée administrative chargée de la gestion de petits marchés, des interventions, des factures, des congés, heures supplémentaires, absences, fiches de travail et de l'équipement du personnel ouvrier	
Coordinateur de sécurité et de santé	
Agent chargé de la gestion des contrats d'entretien et de divers marchés publics de services et de fournitures	
Géomètre : délimitation du domaine public, implantations, réalisation de plans	
ESPACE PUBLIC	5 agents
Directeur-adjoint en charge de l'espace public : établissement de cahiers de charges relatifs aux travaux sur l'espace public communal, réalisation de projets, suivi des dossiers, rédaction de rapports techniques divers et de courriers,...	
Surveillant des travaux chargé du suivi des chantiers externalisés relatifs à l'espace public communal, de la vérification des états d'avancement et du suivi charges imposées dans le cadre de permis d'urbanisme	
Surveillant des travaux entrepris par les impétrants en domaine public, du suivi des expulsions, de la gestion des bassins d'orage, des demandes d'abattage des arbres	
Responsable des voiries et du Dépôt communal : responsable des équipes techniques voiries, du suivi du planning et de la réalisation des interventions. Rédaction de rapports techniques	
BÂTIMENTS COMMUNAUX	5 agents
Directrice-adjointe en charge des bâtiments communaux : établissement de cahiers de charges relatifs à la rénovation, la transformation et la mise aux normes des bâtiments communaux, réalisation de projets, suivi des dossiers, rédaction de rapports techniques divers,...	
Surveillant des travaux chargé du suivi des chantiers externalisés relatifs aux bâtiments communaux	
Responsable des bâtiments communaux : responsable de l'équipe technique Bâtiments, du suivi du planning et de la réalisation des interventions. Rédaction de rapports techniques et réalisations de petits projets	
Gestionnaire de divers marchés publics et des contrats d'entretien relatifs aux bâtiments communaux	
Electricien chargé de la conformité des installations électriques des bâtiments communaux	

1.2. Cellule Environnement

Contact

Place de l'Hôtel de ville, 3 – 2ème étage

Téléphone : 010/23.04.55

Missions

Gestion des déchets - Gestion administrative de la propreté - Gestion de la biodiversité locale - Gestion administrative des cours d'eau communaux (catégorie 3 et non classés) - Gestion administrative du développement d'un réseau de déplacement en mode doux - Relais avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette - Relais avec la direction Nature et Forêt du SPW - Compostage public - Aide aux projets de sensibilisation à l'environnement dans les écoles communales - Gestion de la faune nuisible - Organisation d'actions de sensibilisation à la propreté et au maintien de la biodiversité avec les citoyens - Gestion des ruches communales - Contrôle des tontes et des entretiens de parterre par les privés - Gestion des projets de végétalisation.

Personnel

2 agents communaux : un conseiller en environnement et une employée.

1.3. Dépôt communal

Contact

Accessible du lundi au vendredi de 7h30 à 8h et de 15h30 à 16h.

Chemin de la Sucrerie, 13 - 1300 Wavre

Téléphone : 010/22.58.47

Fax : 010/81.53.07

Missions

Entretien et réparation des trottoirs, des chaussées et du réseau d'égouttage - Propreté publique - Nettoyage des voiries et curage des avaloirs - Entretien et réparation du mobilier urbain et des abribus - Création et entretien des espaces verts - Fleurissement du centre-ville et abords - Elagage - Entretien des chemins et des sentiers - Dératisation des espaces publics - Entretien des bâtiments commu-

naux - Déneigement des voiries - Appui logistique - Inhumations et entretien des cimetières - Placement et entretien de la signalisation routière et des plaques de rue - Signalisation provisoire - Marquages routiers

Personnel

68 agents communaux

EQUIPE PROPRETÉ & LOGISTIQUE	18 agents
Propreté publique, nettoyage des voiries, curage des avaloirs. Appui logistique, transport	
EQUIPE VOIRIE/EGOUTTAGE & GROS-OEUVRE	13 agents
Entretien et réparation des voiries et du réseau d'égouttage. Réalisation de petits projets de construction	
EQUIPE PLANT VERT	14 agents
Création et entretien des espaces verts, désherbage, élagage	
EQUIPE SIGNALISATION	7 agents
Placement et entretien de la signalisation routière et des plaques de rue. Signalisation provisoire. Marquages routiers	
EQUIPE BÂTIMENTS	8 agents
Entretien et réparation des bâtiments communaux. Réalisation de petits projets de construction et de rénovation	
ATELIER DE MECANIQUE	2 agents
Entretien et réparation des véhicules du Service des travaux	
CIMETIERES	3 agents
Entretien des cimetières, gestion des enterrements et des dispersions	
GRAFFITIS, PROPRETÉ & MOBILIER URBAIN	1 agent
Entretien et réparation du mobilier urbain, des abribus, de la signalisation routière	
PROJETS PTP	3 agents
Programme de transition professionnel : personnel affecté à l'équipe Plan vert et à l'entretien et réparation du mobilier urbain	
PROJETS PTP IP	2 agents
Programme de transition professionnel : personnel affecté à l'entretien des écoles fondamentales communales	

2. RÉALISATIONS DU SERVICE DES TRAVAUX

● Espace public

Etude

- Rénovation des voiries du Quartier de Stadt & aménagement d'un cheminement cyclable ch. de la Verte Voie.
- Etude du projet et direction des travaux d'embellissement et de fleurissement des entrées de ville de l'entité de Wavre.
- Aménagement d'un site de gestion des déchets communaux.
- Création d'un cheminement cyclable dans le sentier des Huit Bonniers.
- Travaux de végétalisation de l'ancien cimetière de Bierges.
- Sécurisation des abords de la police locale.
- Modification du débouché de l'avenue des Sorbiers sur la chaussée de Louvain.
- Rénovation du mur de soutènement rue de la Wastinne.

Travaux

- Travaux d'égouttage du Bois du Manil (suite).
- Travaux de rénovation de voiries & aménagement de pistes cyclo-piétonnes rue J. Rauscent, route de Rixensart, avenue de Mérode et rue de l'Étoile - 4.800.295,16 € TVAC (suite).



- Travaux d'aménagements divers dans le quartier du cimetière de Wavre – 144.850,26 € TVAC.
- Arrachage de la renouée du Japon quai du Trompette.
- Travaux de sécurisation des abords de l'école du Tilleul - 59.391,46 € TVAC.
- Travaux de réparation rue du Moulin à Vent - 10.039,73 € TVAC - 08.2017
- Placement de deux bancs, d'un pupitre et deux stèles en pierre bleue à la parcelle des étoiles du cimetière de Wavre - 11.349,40 € TVA - 09.2017
- Placement de cellules de columbarium au nouveau cimetière de Bierges - 16.402,64 € TVAC - 10.2017
- Décoration de fin d'année 2017 et placement de sapins - 16.891 € TVAC
- Aménagement d'un terrain multisports au Centre sportif de Wavre – 66.150,46 € TVAC

Fournitures

- Acquisitions de deux aspirateurs électriques de déchets urbains - 35.695,00€ TVAC - 10.2017
- Remplacement et acquisition de six véhicules - 166.180,02 € TVAC - 10.2017
- Acquisition de matériel de désherbage alternatif 99.887,38 € TVAC

● Bâtiments communaux

Administration & services

Etude

- Rénovation de l'Hôtel de Ville de Wavre.
- Travaux de la mise en conformité de l'installa-

tion électrique de l'Hôtel de Ville.

- Aménagement d'un nouveau Dépôt communal.
- Réaménagement du bâtiment sis rue du chemin de Fer n° 21.
- Sécurisation du hall d'accueil de la Police locale.
- Remplacement des menuiseries extérieures du Centre communautaire Patrick Roobaert.
- Mise aux normes de l'ancienne école des Beaux-Arts.

Travaux

- Travaux de désamiantage de l'Hôtel de Ville et à la réfection du plafond de la Salle culturelle de l'Hôtel de Ville – 122.799,88 € TVAC
- Placement d'une installation de détection gaz au bâtiment de la Police locale - 1.540 € hors TVA - 08.2017

Enseignement & accueil de la petite enfance

Etude

- Installation d'un ascenseur, remplacement des portes d'entrée et aménagement des abords à l'école des Beaux-Arts.
- Rénovation de l'école L'Île aux Trésors : réfection et isolation de la toiture, remplacement de châssis et renouvellement du revêtement de sol de la salle de gymnastique.
- Travaux de rénovation et de mise en conformité de l'école Vie sise au n°29 de la rue des Combattants à Bierges.
- Réfection de la toiture de l'IFOSUP.
- Rénovation de la crèche L'Île aux Trésors.
- Création d'un milieu d'accueil au Parc industriel Nord.

Travaux

- Remplacement des dévidoirs de l'IFOSUP - 2.894,79 € TVAC
- Relighting de l'école L'Ile aux Trésors - 57.274,98 €, TVAC
- Remplacement et extension de l'installation de détection intrusion à l'école L'Ile aux Trésors - 6.776 € TVAC
- Placement de 4 portes coupe-feu à l'école L'Ile aux Trésors - 4.083,12 € TVAC
- Remplacement du préau de l'école du Tilleul - 4.340,70 € TVAC
- Placement de dalles amortissement dans la cour de l'école du Tilleul - 1.111,26 € TVAC
- Relighting de l'école de l'Orangerie - 16.411,82 € TVAC
- Travaux de rénovation et de mise en conformité de l'école Vie sise au n°29 de la rue des Combattants à Bierges – Remplacement des châssis
- Placement de portes coupe-feu à la crèche L'Ile aux Trésors - 3.162,07 € TVAC – 10.2017

Sport & culture

Etude

- Réfection des toitures du Château de l'Ermitage.
- Rénovation et mise aux normes du Complexe culturel de Limal.
- Aménagement de deux terrains couverts de padel à la plaine des sports Justin Peeters.
- Aménagement d'un terrain de basket au centre sportif de Wavre.
- Réaménagement de l'aire de jeux de la plaine des sports Justin Peeters.
- Réfection du club-house du LARA Hockey.
- Rénovation de la conciergerie de la Plaine des Sports Justin Peeters.

- Aménagement d'une piste cyclo-piétonne à l'Avenue de la Belle Voie
- Rénovation et mise aux normes du Complexe culturel de Limal – Remplacement des châssis
- Etude du projet d'aménagement d'un nouveau terrain de football, d'une tribune et d'un bâtiment / Le Martineau
- Rénovation des bâtiments C et D situés sur le site du Complexe sportif de Limal

Travaux

- Réfection des toitures du Château de l'Ermitage - 97.896,89 € TVAC
- Rénovation et mise aux normes du Complexe culturel de Limal – Remplacement des châssis – 99.099,79 € TVAC
- Aménagement de deux terrains couverts de padel à la plaine des sports Justin Peeters - 243.567,36 € TVAC - 09.2017



- Aménagement d'un terrain multisports à la plaine des sports Justin Peeters - 63.741,92 € TVAC - 09.2017
- Rénovation des bâtiments C et D situés sur le site du Complexe sportif de Limal

Fournitures

- Fourniture d'un tapis de protection pour le sol du centre sportif de Wavre – 28.027,23 € TVAC

Cultes

Etude

- Rénovation de la Basilique Notre-Dame de Basse-Wavre.
- Rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste.
- Etude du projet et direction des travaux de restauration de la chapelle de Grimohaye.
- Conservation des décorations intérieures de la chapelle de Grimohaye.
- Rénovation de la Chapelle du Vieux Bon Dieu de Pitié.

Travaux

- Remplacement de la couverture de la véranda de la cure de Bierges - 4.4054,50 € TVAC - 08.2017

Logements

Travaux

- Rénovation d'appartement dans les immeubles Simenon et Brel - 08.2017
- Rénovation de l'escalier intérieur de l'immeuble Piat - 10.335,00 € TVAC - 10.2017

Associations

Travaux

- Pose de deux portes coupe-feu à la Maison des Associations - 1.913,01 € TVAC - 08.2017
- Rénovation du pavillon de l'archevêché

- **Environnement**

« Journée de l'arbre », le 25 novembre 2017

Choix, commande et distribution de 2500 plants.

Invitations de diverses associations de protection ou de sensibilisation à la nature (Natagora, Nature et Progrès, les Guides-compoteurs, les Apiculteurs de Wavre, Wavre en transition...).

Invitation d'une asbl proposant l'ensemencement de ballots à champignons.

Verre de l'amitié avec le concours de la maison des jeunes de Wavre.



« Journée wallonne de l'Eau »

Organisation de la nuit des batraciens avec des bénévoles et Natagora : 1234 batraciens sauvés.



Organisation d'un parcours nature à la découverte du ruisseau du Manil.



Nettoyage du lit de la Dyle à hauteur du boulevard de l'Europe avec le concours des ouvriers communaux.



« Semaine de la propreté »

Participation au « flash-mob » dans le cadre du mois zéro déchet.



Edition d'une brochure d'explication et de sensibilisation à la propreté urbaine.



WAVRE, L'ADMINISTRATION...

Pose de barrages flottants sur la Dyle afin de sensibiliser les habitants aux déchets flottants dans la rivière.



Opérations « quartier propre » dans le cadre de l'opération « Semaine de la propreté » en concomitance avec l'opération « Be-Wapp – Pour une Wallonie plus propre » avec les habitants, les écoles et les entreprises bénévoles.



Petits panneaux de sensibilisation.



Distribution de poubelles de voiture au marché.



« Descente de la Dyle en kayak »

Organisation en collaboration avec les Communes de Court-Saint-Etienne, d'Ottignies Louvain-la-Neuve, le Contrat de rivière Dyle-Gette, la Maison du Tourisme des Ardennes Brabançonnaises, le Brabant Wallon Yachting Club.



« Rendez-vous sur les Sentiers »

Balisage provisoire du segment « Profondsart-Salle Collette » du réseau de mobilité en mode doux et nettoyage de cet itinéraire avec des bénévoles.

« Gestion des sites de compostage »

Site de la Belle Voie :

- Remise en ordre du site, fabrication de bacs supplémentaires,
- Tamisage du terreau, retournement du contenu des bacs,
- Distribution de terreau aux utilisateurs du site.



Site de la ruelle des Scailteux :

Inauguration



« Semaine de l'abeille »

Dans le cadre du printemps sans pesticides et de la semaine des abeilles, organisation d'une semaine de l'abeille.

Explication de sensibilisation auprès des écoliers des écoles communales.

Journée de l'abeille au parc Nelson Mandela. Distribution de 1500 plantes mellifères avec le Plan vert, inauguration de l'arbre-rucher, fabrication de bombes à graines avec Wavre en transition, explication de la vie d'une ruche avec les apiculteurs de Wavre.



« Chantier de lutte contre la renouée du Japon »

Gestion du chantier de lutte au niveau du quai du trompette, cahier des charges et surveillance du nettoyage.



« Développement des itinéraires de déplacement en mode doux »

Balisage provisoire du segment « Basse Wavre-Salle Collette » du réseau de mobilité en mode doux et nettoyage de cet itinéraire avec des bénévoles.

« Gestion environnementale des espaces publics de la commune »

Gestion des dossiers du Plan vert pour l'acquisition de plantes dans les parterres,

Gestion de la labellisation des cimetières, obtention d'une deuxième feuille à Limal,

Gestion du dossier de Villes et villages fleuris et jury pour d'autres communes,

Gestion du dossier de labellisation « Commune Maya »,

Gestion des espèces nuisibles au sein de la commune (chats errants, rats, pigeons ...),

Accompagnements de projets citoyens s'appropriant l'espace public.

« Autres actions ponctuelles »

Gestion des problématiques citoyennes en matière d'environnement,

Gestion des statistiques déchets de l'Administration en rapport avec les demandes de l'IBW et de la Région Wallonne,

Réalisation de l'inventaire de la présence de la berce du Caucase (avec enlèvement),

Gestion du miel et des ruches,

Participation à Wavre sur herbe,

Participation à la journée de la mobilité, présentation du réseau de déplacement en mode doux,

Gestion des demandes de la Province en matière d'environnement (campagne radon...),

Gestion des appels à projets de la Région.

URBANISME

Préambule

L'année a été marquée par une réforme législative importante, à savoir l'entrée en vigueur le 1^{er} juin 2017 du Code du Développement territorial (CoDT). Celui-ci s'est substitué au Code wallon de l'Aménagement du Territoire et du Patrimoine (CWATUP) et a modifié en profondeur l'approche de la planification du territoire ainsi que la gestion des diverses demandes d'autorisations.

1. Localisation

Place des Carnes, 8 – 1^{er} étage
1300 WAVRE
T. 010 23 03 71

Mail : urbanisme@wavre.be

2. Composition du service

Le service de l'Urbanisme se compose de 12 personnes :

- 1 chef de service f.f.,
- 11 agents administratifs et/ou techniques.

3. Missions du service

- ⇒ La plupart des dossiers doivent être examinés à la lumière de plusieurs législations :
- Du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation,
 - Du Code du Développement Territorial (CoDT),

- Du Décret sur les Permis d'environnement,
- Du Décret sur les Implantations commerciales,
- Du Décret Voirie,
- Du Code rural,
- Du Code de l'Eau,
- Du Code civil,
- Du Code du Logement,
- Du Règlement Communal relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion.

⇒ Relation avec le public :

- Les sollicitations sont diverses et portent notamment sur : le dépôt de dossiers de demandes de permis ou autorisations, la recherche et la consultation de documents divers (plans, permis, règlements,...), des plaintes et conflits de voisinage, la demande d'informations diverses en matière d'urbanisme, des explications sur les dossiers, la réglementation en vigueur, des demandes d'avis préalables, ...
- Le service assure, via plusieurs canaux, l'accueil et l'information au public : Il s'agit des permanences (en moyenne 54 personnes par semaine et 6 réunions par semaine), de l'accueil téléphonique (moyenne de 30 appels par jour), de la messagerie électronique (3710 mails par mois), du site internet, des publications dans la presse (publication des avis d'enquête publique), des réunions d'informations, des ateliers citoyens et des comités d'accompagnement.

4. Le service est divisé en sous-sections d'après les matières suivantes :

A. Permis et autorisations

⇒ **Gestion administrative et technique des dossiers suivants** : permis d'urbanisme, permis d'urbanisme de constructions groupées, permis d'urbanisation (anciennement permis de lotir), certificats d'urbanisme n°2, permis d'environnement, déclarations environnementales de classe 3, permis uniques, permis d'implantation commerciale (anciennement permis socio-économiques), permis intégrés.

⇒ **Gestion administrative** : des enquêtes publiques dans le cadre des demandes de permis ; des enquêtes publiques relatives aux dossiers des cellules Développement territorial, Mobilité, Environnement et aux grandes enquêtes régionales et fédérales ; des demandes de dérogation à la profession d'architecte ; des demandes de raccordement à l'égout sur base des informations techniques communiquées par le service des Travaux ; des bases de données statistiques dont certaines sont à envoyer régulièrement à d'autres administrations ou instances ; des demandes de prévention incendie ; des recours en relation avec les matières gérées.

⇒ **Contrôle d'implantation des bâtiments** : Un agent du service est chargé de la gestion des demandes d'implantation des bâtiments. Le contrôle est effectué en collaboration avec le

géomètre du service des Travaux.

B. Infractions

⇒ **Gestion administrative, technique et juridique des dossiers suivants :**

- Les constats et la gestion des infractions urbanistiques, le cas échéant avec le SPW-DGO4,
- Le suivi des infractions environnementales en coordination avec le service des Travaux-cellule environnement et le SPW-DG03.

C. Repérage et cartographie

⇒ **Gestion administrative et technique des dossiers suivants :** informations notariales et divisions de bien; certificats d'urbanisme n°1 (renseignements urbanistiques)

⇒ **Mission de renseignement et d'information consistant à :**

- Répondre aux nombreuses et diverses sollicitations internes et externes dans le cadre de la recherche de documents divers (références cadastrales, plans, permis, recherche planologique, etc.),
- Vérification, en collaboration avec le service des Affaires civiles, de la conformité des demandes de domiciliation dans les logements et échange d'informations sur les permis d'urbanisme et d'urbanisation en vue d'attribuer les nouveaux numéros de police de manière à mettre à jour la banque de données ICAR.

⇒ **La mise en route du projet de cartographie.**

En collaboration avec le service des Relations publiques poursuite du travail d'encodage de données qui constitue une étape préalable essentielle à la création du projet de cartographie. L'objectif poursuivi vise à créer un fond commun d'informations le plus authentique possible et directement exploitable. Cette tâche volumineuse passe par la récolte d'un maximum d'informations et leur encodage dans des bases de données informatiques.

D. Développement territorial

Missions permanentes :

Gestion administrative, juridique et technique des dossiers suivants : schéma de développement communal (SDC); schémas d'orientation local (SOL); plan Communal de Mobilité; guides d'urbanisme; études urbanistiques; observatoires.

⇒ **Rôle de conseil et d'avis pour les dossiers de demande de permis d'envergure ou stratégiques en matière d'impact sur le territoire.**

⇒ **Informier et sensibiliser le public**

Missions non permanentes :

⇒ **Dépollution du site dit de « Basse-Wavre » : constitution du dossier de marché public,**

⇒ **Construction du Hall culturel Polyvalent : secrétariat en collaboration avec Belfius.**

5. Formations

- Tous les agents du service de l'Urbanisme ont suivi une série de formations juridiques sur le Code du Développement Territorial (CoDT) (qui leur ont permis d'appréhender au mieux cette nouvelle législation et de réorganiser les processus de travail en conséquence.),
- Certains agents ont également participé aux réunions thématiques de l'Union des Villes et Communes de Wallonie et à certains midis de l'Urbanisme.,
- La conseillère en Aménagement du Territoire et de l'urbanisme a participé aux formations subsidiées par la Région,
- La chef de service f.f. a poursuivi et finalisé sa formation interuniversitaire en management des pouvoirs locaux organisée par l'INEMAP

6. Les temps forts et les dossiers emblématiques du service

Les agents du service ont été amenés à gérer ou suivre à divers titres les dossiers suivants :

⇒ **Avant-projets ou études :** implantation d'un centre de psychiatrie légale (CPL) sur le site des antennes de la RTBF; urbanisation de la ZACC de Louvranges; développement urbanistique sur le site dit du « Godru »; d'aménagement du Plateau de la Gare; projet Carabiniers-Fontaine; piscine; réaménagement de

la galerie des Carmes ; suppression des passages à niveau.

⇒ **Demandes de permis** : contournement nord (en cours), construction d'une passerelle reliant la place Henri Berger et la rue de l'Ermitage (en cours), réaménagement du parc d'attractions « Walibi » (délivré), poursuite du développement du Champ Sainte-Anne, centre d'entreprises BVI.

⇒ **PCA / SOL** :

– Le Conseil communal s'est prononcé favorablement sur l'abrogation de trois PCA approuvés avant le 22 avril 1962 et non révisés après cette date, lesquels pouvaient dès lors être abrogés d'office en vertu des dispositions prévues par le CoDT. Il s'agit des PCA :

- Plan communal d'aménagement n° 1 dit « D'un Centre sinistré de 1940 »,
- Plan communal d'aménagement n° 2 dit « Place d'Armes »,
- Plan communal d'aménagement n° 9 dit « De la rue Adelin Colon » et ses modifications.

– La procédure d'abrogation partielle du PCA 27 ter dit « De l'Ensemble coordonné du Champ des Saules » arrive à son terme et fera l'objet d'une décision ministérielle début 2019.

– La procédure d'abrogation des PCA n° 4 dit « Du Centre administratif » et n° 22 dit

« Centres civiques » arrive à son terme et fera l'objet d'une décision ministérielle dans le courant du premier semestre de 2019.

– La procédure d'élaboration d'un PCA en révision du plan de secteur PCA dit « Parc industriel sud de Wavre » est poursuivie. Une enquête publique sera organisée pour recueillir les avis de toutes les personnes intéressées.

⇒ **Embellissement du centre ancien de Wavre et rues environnantes** :

L'étude sur l'embellissement du centre ancien de Wavre et des rues environnantes est en cours. L'objectif est de réaménager et de redynamiser un périmètre cohérent mais obligatoirement délimité s'articulant autour de la place Cardinal Mercier.

Plusieurs critères ont été définis dans le cahier des charges :

- donner une identité urbaine propre,
- requalifier les espaces publics,
- améliorer l'accessibilité de tous les usagers,
- favoriser le shopping-promenade,
- assurer la mise en valeur du patrimoine communal,
- améliorer la qualité de vie des riverains.

⇒ **Périmètre de Remembrement Urbain (PRU)** :

Cette procédure, initiée par la Ville de Wavre afin de redévelopper le centre urbain de Wavre par la

création d'un projet mixte (logements, commerces, bureaux et équipements) axé autour d'une promenade piétonne a été approuvé par le Gouvernement wallon en date du 16 novembre 2017.

Il couvre un périmètre délimité par les voiries suivantes (depuis le nord dans le sens horlogique) : rue du Chemin de Fer, place de l'Hôtel de Ville, rue de Nivelles, rue des Carabiniers, rue des Fontaines, boulevard de l'Europe, place Henri Berger, rue des Volontaires, d'une superficie totale de 5,08 ha.

⇒ **Plan Communal de Mobilité** :

En sa séance du 22 mai 2018 le Conseil communal a approuvé cette étude d'orientation.

⇒ **Schéma de Développement Communal** :

En sa séance du 19 juin 2018, le Conseil communal a validé le principe d'élaboration du SDC et le cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet. L'ouverture des offres a été programmée pour le 17 septembre 2018.

⇒ **Schéma de Développement Territorial** :

Le 12 juillet 2018, le Gouvernement wallon a adopté le projet de schéma de développement du territoire (SDT, anciennement SDER) et demande aux administrations communales d'organiser l'enquête du 22 octobre 2018 au 5 décembre 2018.

7. Statistiques du Service Urbanisme du 1er août 2017 au 31 juillet 2018

Urbanisme – Permis et autorisations	
Permis d'urbanisme	
en cours	79
octroyés	282
refusés	49
Permis uniques	
en cours	2
octroyés	3
refusé	1
Permis de lotir/d'urbanisation	
en cours	0
octroyé	1
refusé	1
Certificats d'urbanisme n° 2	
en cours	4
octroyé	0
refusé	1
Permis d'implantation commerciale	
en cours	0
octroyés	2
refusé / classé	0
Permis intégrés	
en cours	4
octroyé	0
refusés	2
Permis d'environnement	
en cours	10
octroyés	4
refusés	3

Urbanisme – Permis et autorisations	
Déclarations de classe 3	
en cours	4
recevables	73
irrecevables	8
Autorisations de raccordement à l'égout	
octroyées	40
Infractions	
enregistrées	68
Avant-projets	102
TOTAL	743

Urbanisme – Repérage et cartographie	
Courriers aux notaires	972
Certificat d'urbanisme n°1	23
TOTAL	995

Urbanisme – Développement Territorial	
PRU	1
PCA	6
Règlement	1
SDC	1
Etude	1
Suivi de dossiers stratégiques	8
Plan Communal de Mobilité	1
TOTAL	19

WAVRE, L'ADMINISTRATION...

RAPPORT DE SYNTHÈSE DU BUDGET 2019

A. SERVICE ORDINAIRE

1. RESULTAT DU SERVICE ORDINAIRE

Le budget ordinaire se présente avec un résultat global en boni de 237.945 € qui provient de :

Un total de recettes de	54.242.849 €
Un total de dépenses de	54.004.904 €
Résultat global en boni	237.945 €

Origine du résultat général :

Ce résultat général provient d'une part, d'un excédent des exercices antérieurs de 10,2 millions d'euros et d'autre part, de l'excédent de l'exercice propre de 72 milliers d'euros. Ces excédents sont consacrés au financement des dépenses d'investissements à raison de 10,0 millions d'euros.

EVOLUTION DES RESULTATS	EX 2018	EX 2019	Différence	Variation en %
Solde exercice propre	411.106 €	72.081 €	-339.025 €	-82%
Solde exercice antérieurs	5.266.177 €	10.158.864 €	4.892.687 €	93%
Solde des prélèvement	-2.995.000 €	-9.993.000 €	-6.998.000 €	234%
Résultat global	2.682.283 €	237.945 €	-2.444.337 €	-91%

Le tableau ci-dessus montre aussi que le résultat de l'exercice propre de 2019 reste positif. L'excédent des exercices antérieurs augmente de 4,9 millions d'euros. Comme lors des budgets précédents, ces excédents sont utilisés pour autofinancer la part communale de nos investissements au service extraordinaire.

2. RECETTES DU SERVICE ORDINAIRE

a. Origine des recettes

1) Fonds

La prévision pour le fonds des communes est établie à 5,4 millions d'euros ce qui représente 12,3 % des recettes de l'exercice propre et une augmentation de 228.728 € par rapport au montant attribué en 2018.

2) Impôts et redevances

Elles nous rapportent 27 millions ou 61,7 % des recettes de l'exercice propre et se subdivisent en trois catégories :

- le revenu des additionnels au précompte immobilier s'élèvera à 11.671.640€, ce qui représente 26,7 % des recettes prévues à l'exercice propre et croît de 647.756 € par rapport au budget 2018.
- le revenu brut des additionnels à l'impôt des personnes physiques au taux de 6% qui demeure inchangé depuis l'exercice 2008, est évalué à 10.288.240 €. Ce montant représente 24% des recettes prévues à l'exercice propre. Cette évaluation augmente de 161.223 € par rapport à la prévision initiale pour 2018.
- la taxe sur les automobiles devrait rapporter au moins 492.310 €, prévision diminuée de 24.308 € par rapport à celle de l'exercice précédent;
- les autres taxes et redevances perçues par la Ville, dont vous pouvez trouver le détail à la fonction 040 du projet de budget, sont estimées à 4.524.113 €, soit 10,4% des recettes de l'exercice propre. Cette prévision a augmenté de 154.475 € par rapport à celle de l'année dernière.

3) Activités industrielles

Les prévisions de recettes provenant de l'activité industrielle sont, notamment :

- le dividende prévu du REW de 1.000.000 € ;
- la redevance de 156.000 € pour cession d'activités à un opérateur privé;
- la redevance de 680.429 € pour l'occupation du domaine public par les gestionnaires du réseau électrique, à savoir notre REW pour le réseau de distribution et ELIA pour le réseau local, plus celles concernant le réseau gazier pour 335.657 € et celle pour le réseau de l'eau de l'IECBW pour 142.349 €;
- le dividende de l'intercommunale de gaz à concurrence de 907.161 €.

4) Autres recettes

Elles représentent 8,3 millions d'euros ou 19,1 % des recettes de l'exercice propre et proviennent principalement :

- des différents pouvoirs subsidants, notamment en matière :
 - de subsides octroyés pour les APE (aide à la promotion de l'emploi) : 1,2 million d'euros;
 - de subsides de fonctionnement des écoles : 0,7 million d'euros;
 - d'intervention ONE pour les crèches et accueillantes : 0,7 million d'euros;
- du partenariat entre la Province du Brabant wallon et Wavre Capitale de 0,6 million d'euros;
- de la participation de tiers dans le coût de diverses prestations réalisées à leur profit à concurrence de 1,5 millions d'euros principalement :
 - intervention des parents dans les frais de garderie, de repas, de crèche et des accueillantes,
 - inscriptions IFOSUP,
- de locations immobilières et logements sociaux pour 0,6 million d'euros;
- des intérêts de placements : 0,3 million d'euros;
- d'utilisation d'une provision en faveur de 2^e pilier de pension : 0,4 millions d'euros ;
- de réductions de cotisation patronales pour les groupes cibles : 0,5 millions d'euros ;
- divers petits montants.

b. Total des recettes

Le total des prévisions de recettes de l'exercice propre est donc de 43.710.117 € au budget 2019 contre 42.362.913 € au budget 2018, soit une augmentation de 1.347.204 € ou 1,1 % comparé à l'exercice précédent.

3. DEPENSES DU SERVICE ORDINAIRE

a. Nature des dépenses

1) Les dépenses de personnel se montent à 19.147.782 €, soit 44 % des dépenses de l'exercice propre; elles concernent les rémunérations et toutes les charges y afférentes, pour le personnel administratif et technique, quel que soit son statut : définitif, contractuel ou aide à la promotion de l'emploi.

Au budget 2018 initial, les prévisions de charges de personnel atteignaient 17.836.782 €. La prévision des dépenses de personnel pour l'exercice 2019 augmente de 1.311.000 € ou 7,3 % ce qui s'explique par :

- le plan d'embauche ;
- l'assurance-groupe pour pensions complémentaires pour le personnel contractuel ;
- la promotion et l'évolution de carrière.

2) Les dépenses de fonctionnement atteignent 7.312.668 €, soit 17 % des dépenses de l'exercice propre. Elles augmentent de 183.225€ et se répartissent de la manière suivante :

Administration générale	2.276.037 €
Patrimoine privé	224.500 €
Voirie	1.193.344 €
Commerce-industrie	531.445 €
Enseignement	1.066.050 €
Bibliothèque, éducation populaire et arts	979.450 €
Cultes	9.000 €
Aide sociale et familiale	349.400 €
Cimetières et urbanisme	267.646 €
Immondices et eaux	385.795 €

3) Les dépenses relatives aux transferts s'élèvent à 16.866.329 €, soit 38,7 % des dépenses de l'exercice propre. Les dépenses de transfert augmentent de 189.261 € ou 1,13 % par rapport à 2018.

Les principales dépenses de transfert se ventilent comme suit:

Dotation ordinaire à la Zone de Police	6.300.000 €
Dotation ordinaire au C.P.A.S.	5.050.000 €
Dotation ordinaire à Zone de secours	1.192.744 €
Les subsides octroyés aux S.I. et MTAB	325.000 €
Les subsides "Sport et jeunesse"	401.750 €
Contribution charges spécifique de la RCA	750.017 €
Les subsides aux fabriques d'église	102.194 €
Les subsides aux équipes sportives	85.535 €
Les chèques sport accordés aux jeunes	70.000 €
Le subside "Festival du rire"	25.000 €
La réduction télédistribution aux handicapés	3.000 €
Le subside à l'Association des Commerçants	12.000 €

La dotation à la Zone de Police diminue de 513.580 € par rapport à celle prévue initialement en 2018 et celle du CPAS reste stable. Les dotations à la Zone de Secours du Brabant Wallon et la RCA augmentent respectivement de 132.220 € et 487.030€

4) Les dépenses relatives à la dette s'élèvent à 311.258 € soit moins de 0,8 % des dépenses de l'exercice propre.

b. Total des dépenses du service ordinaire de l'exercice propre

Les prévisions de dépenses à l'exercice propre s'élèvent donc à 43.638.036 €, ce qui représente une augmentation de 1.686.229 € par rapport à 2018.

B. SERVICE EXTRAORDINAIRE**1. RESULTAT DU SERVICE EXTRAORDINAIRE**

Le service extraordinaire présente un résultat global qui se décompose comme suit :

Un total de recettes de	45.164.878,92 €
Un total de dépenses de	45.164.878,92 €
Résultat général	0,00 €

2. PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

Le programme d'investissements prévoit des constructions et aménagements de bâtiments, des travaux de voiries, des subsides extraordinaires, des achats de mobilier, de matériel informatique et d'équipements pour un total de 27.421.779 € dont 12.962.220 € qui constituent la dotation en faveur de la Régie communale autonome.

3. FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

Le financement des dépenses d'investissements est prévu comme suit :

- a. Subsides prévus : 522.801 €
- b. Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire de 24.148.978 €.
- c. Emprunt part communale pour le nouveau dépôt : 2.750.000 €.

Un montant de 17.743.100 € est prévu pour alimenter le fonds de réserve extraordinaire.

C. POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE

Poursuivant toujours les objectifs de développement économique, social et culturel de la Ville, le budget de l'exercice 2019 a été élaboré avec les lignes de force suivantes :

1. Une fiscalité toujours modérée

- maintien à 6% du taux de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques;
- maintien à 1400 du taux des centimes additionnels au précompte immobilier;
- collecte et traitements des immondices : cette législation est imposée par la Région wallonne et mise en œuvre au niveau de l'intercommunale du Brabant wallon pour se maintenir dans la norme imposée de la répercussion du coût-vérité, le prix de vente des sacs immondices a été maintenu en 2019 à 1,20 € le sac de 60 litres et 0,65 € celui de 30 litres ;
- pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les activités économiques en général, et bien d'autres ; ceci dans le but de favoriser l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois.

2. Le maintien et le développement des politiques sociales de la commune et leurs adaptations aux nécessités du moment

- maintien de la subvention au CPAS;
- subventions significatives à diverses associations sportives, culturelles et à vocation sociale;

3. Démarrage et continuation des grands projets

- finalisation du Hall Culturel Polyvalent ;
- achat de locaux administratifs;
- achat d'un terrain pour le nouveau dépôt ;
- installation de caméras de surveillance supplémentaires et sécurisation du bâtiment occupé par la Police ;
- installation d'un ascenseur PMR à l'école des Beaux-Arts ;
- travaux de rénovation de la crèche de l'île aux trésors, ainsi que des écoles de l'Amitié, du Par delà l'eau , Vie et du Tilleul;
- rénovation et mise aux normes du complexe culturel de Limal
- etc.

4. La dette offre une opportunité à saisir

Le solde de la dette à rembourser au 01/01/2019 sera de 3.919.612 €.

Comme de grands projets continuent à être réalisés dans les prochaines années et que la conjoncture est particulièrement favorable pour contracter des emprunts aux meilleures conditions, nous continuerons à saisir l'opportunité de recourir à des emprunts à long terme pour financer des dépenses d'investissements dont nos citoyens auront la jouissance pendant plusieurs décennies.

5. Un programme d'investissements toujours ambitieux

Le programme d'investissements de l'exercice 2019 est toujours ambitieux et concerne à la fois le développement des infrastructures et l'équipement des services.

Régie communale autonome	12.962.220 €
Administration générale	809.800 €
Patrimoine privé	1.070.000 €
Dotations à la zone de police	240.500 €
Equipement voiries	5.322.000 €
Enseignement	2.439.095 €
Culture, loisirs et sports	972.500 €
Aide sociale et familiale	772.000 €
Cultes	163.000 €
Egouttage	235.664 €
Cimetières	600.000 €
Urbanisme	485.000 €
